SCANNED
vie-intellectuelle_1955-05_23
2025-05-30
Box: IA40526002
Old Pallet: IA405260
55 of 88
La Vie Intellectuelle
1955-05: Vol 23

LA VIE INTELLECTUELLE

V. I. : Pour une France qui donne.
***** : Ce que la France doit faire au Maroc.**
G. GADOFFRE : Un poète de demain.
J. BECARUD : L'Eglise et les libertés en Espagne.
A.-J. MAYDIEU : Pour l'unité des catholiques.

LES SIGNES DU TEMPS

L'homme quelconque.
Des bienfaits de la « relaxation » en politique.
La nouvelle armée allemande : prussienne ou démocratique ?
L'homme de la rue et la réunification de l'Allemagne.
L'unité allemande et les options politiques.
La promotion des maréchaux et de l'industrie lourde.
La fin de l'expérience Nagy en Hongrie.
Le prix de l'amitié sino-soviétique.
Elections en Asie.
Vers une renaissance de l'Empire Ottoman.
Israël et ses voisins.
Anouilh le pénitent.

ARTS. LETTRES. THEATRE

DOCUMENT : Le chemin de Madrid s'entr'ouvre devant don Juan (J. Creach).

AVRIL 1955

ÉDITIONS DU CERF_PARIS

SOMMAIRE

V. I. : **Pour une France qui donne**..... 1

*** : **Ce que la France doit faire au Maroc** 7

G. GADOFFRE : **Un poète de demain**..... 47

J. BECARUD : **L'Église et les libertés en Espagne.** 54

A.-J. MAYDIEU : **Pour l'unité des catholiques**..... 64

LES SIGNES DU TEMPS

L'homme quelconque (E. Borne) 89

Des bienfaits de la « relaxation » en politique (D. Rémond).. 93

DÉMOCRATIE ALLEMANDE ET UNITÉ DES ALLEMAGNES

La nouvelle armée allemande : prussienne ou démocratique ? (A. Frisch) 97

L'homme de la rue et la réunification de l'Allemagne (A.-P. Grégoire) 99

L'unité allemande et les options politiques (A. Frisch)..... 103

RÉVISIONS SOVIÉTIQUES

La promotion des maréchaux et de l'industrie lourde (J. Rounault) 105

La fin de l'expérience Nagy en Hongrie (F. Fejtö)..... 108

Le prix de l'amitié sino-soviétique (B. Féron) 112

Élections en Asie (A. Viatte) 115

Vers une renaissance de l'Empire ottoman (P. Rondot)..... 118

Israël et ses voisins (J. Nantet) 121

PORTRAIT

Anouilh le pénitent (M. Chavardès) 126

CHRONIQUES

A propos de découvertes (R. Vrinat) 130

Poésie et romans (M. Chavardès) 133

Théâtre (H. Gouhier) 139

DOCUMENT

Le chemin de Madrid s'entr'ouvre devant Don Juan (J. Creach). 145

La Vie Intellectuelle

VINGT-SIXIÈME ANNÉE. — AVRIL 1955

Pour une France qui donne

Le 7 mars dernier, au cœur de Paris, sur un terre-plein du Châtelet, deux corps sont étendus. La foule se hâte sans paraître les voir. Les agents sont occupés à régler la circulation des autos. Y a-t-il eu quelque accident dont les victimes sont là, gisant ?

Ce n'est pas un accident. Il aurait convoqué des badauds. Ce sont deux Nord-Africains, tombés parce qu'ils n'en peuvent plus.

Si nous évoquons cette scène de la rue, à Paris, en mars 1955, que ce soit pour appeler l'attention sur les peuples d'outre-mer que deux pauvres ont représenté ce jour-là — et sur les rapports de ces peuples avec nous. Il ne suffit pas d'invoquer la charité sous sa forme d'aumône privée pour relever quelques malheureux. En ce 7 mars, fête de saint Thomas le Docteur Angélique, nous pouvons bien faire un effort simplement intellectuel pour comprendre la nature et les conditions de la solidarité qui doit nous unir publiquement aux territoires sous-développés de la République, et qui doit par là même nous conduire à de nouvelles applications de la Charité.

Misère en Afrique du Nord et qui tourne à la disette émeutière en Tunisie, voilà l'un des éléments sinon la toile de fond du drame qui se joue à trois heures d'avion de la Cité. Si cinq cent mille Nord-Africains sont venus en France métropolitaine, c'est pour échapper à la misère chez eux. Derrière l'Afrique blanche, île resserrée entre Méditerranée et Sahara, se déroulent dans leur démesure les Afriques noires du Niger au Congo, jusqu'à l'Océan Indien et à Madagascar, et ce sont également des pays sous-développés et sous-alimentés. D'Alger à Brazzaville, de Tunis à Tananarive, des millions d'hommes aux structures familiales et sociales très diverses, très complexes, ont ce trait commun de végéter sous un niveau économique très inférieur à celui de nos départements les moins favorisés. Quand le cultivateur de la métropole a un revenu annuel moyen de deux cent mille francs, le fellah d'outre-mer a vingt mille, dix fois moins. Tel est le schéma de la dénivellation sur le plan économique et social.

Quelles sont les conséquences de cette dénivellation sur le plan politique ? C'est tout d'abord une prise de conscience de la misère par ceux qui la ressentent non plus comme une fatalité, mais comme une injustice dont ils cherchent les coupables chez les Européens. Prise de conscience par comparaison et qui entraîne l'éveil politique, une coupure vite infectée et pour laquelle il n'y a qu'un sérum d'urgence : le relèvement économique et social. Mais c'est ici qu'il faut éviter de terribles erreurs : on n'injecte pas le sérum par une pure opération technique, *on ne traite pas un pays sous-développé en oubliant qu'il a sa* dignité, *sa* personnalité, *ses* réactions, *son* besoin de liberté.

Si nous voulons mettre ensemble réellement *dans la*

même République l'Algérie, l'Afrique noire, Madagascar et la France métropolitaine, qui sont déjà, depuis 1946, dans la République au sens du droit constitutionnel, et si nous voulons appeler à vivre ensemble dans des accords bilatéraux cette République ainsi constituée d'une part et la Tunisie et le Maroc d'autre part, alors préparons-nous à créer les voies et moyens de la solidarité entre toutes ces populations inégalement équipées, *afin que prenne le ciment de l'édifice et que passe le courant vital qui rendra l'édifice habitable.*

Comment cette solidarité se manifestera-t-elle du côté métropolitain ? Par des investissements économiques et sociaux, qui existent déjà. Mais le sait-on ? Ils sont de l'ordre de quarante milliards cette année pour l'Algérie, de quatre-vingts milliards pour Afrique noire et Madagascar. Mais cela, le publie-t-on, l'explique-t-on aux Français de la métropole, en insistant sur ce point qu'une part appréciable de leurs revenus est redistribuée outre-mer sous forme de subventions et de prêts à fonds perdus, et que cet effort peu explicite est encore trop en deçà du début ?

Au lendemain de la Libération, par la loi du 30 avril 1946 instituant le F.I.D.E.S. — Fonds d'Equipement Economique et Social pour les Territoires d'outre-mer — la première Assemblée constituante a engagé la France dans une économie de soutien à l'égard des pays sous-développés. La France était ruinée mais la Constituante a eu raison. Pourquoi n'a-t-on pas tiré de cet acte du 30 avril 1946 le support civique et populaire qu'il faudra bien fournir à nos relations de solidarité avec l'outre-mer ?

Un journal britannique calcule que la France métropolitaine devrait dépenser le quart de son revenu

pour être en mesure d'équiper les pays d'outre-mer o elle prétend garder ses responsabilités. Mais commen supporter une telle charge, comment même l'envisage si l'on n'entre pas carrément dans la technique et auss dans la mystique d'une économie que François Perrou appellerait une économie de don.

Il s'agit d'un don. Et parce qu'il s'agit d'un don, i y aura sacrifice de la part du donateur. Sans espri d'avarice ou d'orgueil, sans ostentation, nous avon à déclarer que nous nous imposons des privations pour nous unir à l'outre-mer. Parce qu'il s'agit d'un don basé sur le sacrifice nous ne devons pas le laisser corrompre ou stériliser, et nous avons le droit et le devoir de vérifier si le don va bien aux collectivités humaines *représentatives qu'il invite à l'union avec nous.*

Il n'est pas de crédits d'investissements sans plan, et nous ne doutons pas que les plans soient conçus et exécutés par des techniciens compétents. Mais trouvet-on dans les plans une exacte connaissance des facteurs humains locaux, *sans quoi les plus belles réussites techniques ne comptent pas ? On croit que la technique s'impose par elle-même, et que le barrage une fois construit à coups de milliards par les ingénieurs, le fellah saura automatiquement irriguer, équiper, moderniser son champ. La primauté technique est une grande pourvoyeuse d'illusions dans le domaine des relations humaines. En Europe même, quand nous passâmes de l'ère artisanale à l'ère industrielle, ce fut au prix de bouleversements sociaux dont nous subissons toujours les effets. Mal appliqués dans un pays sous-développé, assénés sur une civilisation archaïque, les plans techniquement admirables peuvent engendrer une prolétarisation qui dégénérera vite en guerre de races doublée*

d'une guerre de classes. Et nous devons nous demander s'il y a bien, pour chaque plan, une psycho-sociologie de ce plan *? Si, au niveau du village tunisien, algérien, marocain, soudanais, congolais, malgache, il existe bien une* organisation sociale du plan *dans laquelle les hommes du pays se sentiront solidaires et responsables, eux aussi, eux surtout, de ce plan qui est tout de même fait pour eux ? Faire le plan, ce n'est pas seulement le financer par notre don et l'accomplir par notre rationalité, c'est aussi le faire passer par l'adhésion du pays où il est chargé de matérialiser notre solidarité.*

Et l'œuvre initiale de don est liée ainsi à l'œuvre de connaissance.

Œuvre de connaissance qui suppose pratiquement, non pas des techniciens bloqués dans leur spécialité, mais des cadres ayant la vocation d'implanter le plan outre-mer, et l'initiation aux problèmes humains d'outre-mer. Que pourraient ces cadres s'ils n'étaient soutenus par une organisation de rencontres entre peuple de la métropole et peuples d'outre-mer ? Nous nous bornons évidemment à indiquer ici des têtes de chapitre et il faudrait rechercher les conditions qui permettraient de sensibiliser l'opinion à une politique d'enthousiasme et de désintéressement. N'y a-t-il pas là les éléments d'une politique de vraie grandeur ? Dira-t-on qu'elle est impraticable ? Mais des Français se privent pour applaudir dans une salle comble l'explorateur qui vient leur parler de « Connaissance du monde ». Quelles ressources d'enthousiasme nous gâchons en négligeant la puissance d'attraction et de communauté que recèle la politique de découverte de la nature et d'aménagement de la nature par le plan dans un pays africain.

Et que donneront ces hommes d'outre-mer, je ne dis

pas en contrepartie, mais à leur tour ? Oui, que donneront-ils pour avoir, eux aussi, à leur tour, le sentiment de donner — comme ils l'ont déjà éprouvé, et jusqu'au sacrifice, dans les combats qui, il y a dix ans, nous ont libérés ?

Ah! que donneront-ils ? — interroge le sceptique. La férie du 7 mars, la férie de saint Thomas répond en ouvrant le livre de la Sagesse : « Je l'ai apprise sans arrière-pensée, je la communique sans envie et je ne cache pas ses richesses. Car elle est un trésor infini pour les hommes et ceux qui en ont usé ont eu part à l'amitié de Dieu. » Si nous agissons de telle sorte que les peuples d'outre-mer participent au plan de leur propre équipement par notre propre don, alors nous aurons la force et la joie d'être en communauté avec eux, la Sagesse marchant devant nous vers un autre avenir que le cycle infernal du terrorisme et du contre-terrorisme en Afrique du Nord.

V. I.

Plusieurs lignes de l'éditorial du dernier numéro de *La Vie Intellectuelle* ayant sauté à l'impression, son sens, a différentes reprises, a été gravement altéré. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous en excuser.

CE QUE LA FRANCE DOIT FAIRE AU MAROC

Le « dossier Maroc » n'est rien d'autre que la grande aventure d'une « tranche » de l'humanité en marche vers son destin. Ce sont des hommes, des femmes, des enfants, d'innombrables Marocains, quelques Européens qui peinent et souffrent à la recherche de leur vocation, trop souvent de leur pain quotidien. Un tel sujet ne peut donc être abordé qu'avec un immense respect et c'est une gageure insensée que de vouloir le saisir en quelques pages.

Il fait d'ailleurs déjà l'objet de nombreuses études qui apportent toutes une part de vérité sur l'aspect qu'elles décrivent. Mais un plan d'action politique ne peut résulter spontanément ni de la contemplation d'une vocation sociale complexe ni des conclusions d'une analyse historique ou économique. Au risque de paraître — et d'être — primaire et incomplet, une tentative de synthèse s'impose.

L'auteur de ce « rapport » tient à préciser cependant qu'il ne se propose d'examiner le « dossier » marocain que sous le seul angle d'une solution franco-marocaine. Il faut avoir la franchise de reconnaître que d'autres sont parfaitement concevables — et ne manqueront

pas le cas échéant de se réaliser. Une telle solution ne peut en effet avoir pour énergie qu'une volonté d'action de la France. Et l'absence de toute vertu de cet ordre, proposition nullement hypothétique, hélas! dans la conjoncture actuelle, se traduira à brève échéance par la prépondérance de forces étrangères.

Il importe donc de :

— Comprendre la nature de la crise.
— Dégager les objectifs d'une solution.
— Déterminer les directives d'une action.

I

Comprendre la nature de la crise

L'éclatement du vieux Maroc.

Le Maroc est entré dans l'Histoire bien avant 1912. Son passé fut mouvementé, mais connut des heures d'une très grande gloire. Sa souveraineté, modelée par l'Islam, est une réalité plusieurs fois séculaire. Au début du XX[e] siècle sa tradition demeurait intacte dans son principe, bien qu'elle fût largement éclipsée pour plusieurs années par une vaste anarchie alimentée à la fois par des défaillances internes et par une exploitation étrangère. Mais, vivant en autarcie à peu près complète, le Maroc voyait s'effondrer l'équilibre d'un type de civilisation musulmane qui n'avait connu aucune évolution depuis des siècles et était demeuré en marge des grandes révolutions mondiales. Et ce mouvement

llait être précipité par les nombreuses influences exter-ies de toutes origines qui devaient déferler sur le pays uvert par les armées françaises.

La création de routes, de ports, l'expansion des noyens de communication, la propagation du livre, de a presse, surtout de la radio, le développement (cepen-lant restreint) de l'instruction ont brutalement projeté e peuple d'Islam aux mœurs moyenâgeuses, souvent ibliques, au contact d'une civilisation occidentale qui ne partageait sur aucun point son échelle des valeurs. Trop affaibli par des siècles d'immobilisme, il n'était armé ni pour lutter contre cette invasion morale et intellectuelle ni pour la digérer progressivement. Et tandis que de vieilles générations se raidissaient sur un formalisme désuet, une jeunesse de plus en plus nombreuse s'est révélée largement disponible à la fermentation des idées et mœurs importées.

Parallèlement le rétablissement de la paix interne et surtout un prodigieux redressement sanitaire ont, non moins brusquement, provoqué une progression démo-graphique considérable, accompagnée d'une migration importante vers les centres urbains. Ni les cadres ni les institutions anachroniques de la société tribale ou de la bourgeoisie citadine, pas plus que l'exploitation patriar-cale des terres ou l'économie artisanale des villes, n'étaient conçus pour résister à cette poussée humaine, l'absorber et faire face aux besoins nouveaux qu'elle manifestait. Aussi, en marge d'une société figée dans ses traditions, s'est constitué un vaste prolétariat inor-ganique et déraciné.

Enfin l'immigration rapide d'une colonie européenne relativement nombreuse, la prospérité de ses établisse-ments, son influence sur le développement économique

du pays et la part prépondérante qu'elle s'est taillée dans le domaine gouvernemental, ont, toujours brusquement, plaqué artificiellement sur le vieux Maroc un Maroc moderne qui lui est étranger dans toutes ses conceptions et institutions. Trop fières pour s'assimiler servilement et façonnées par des siècles d'un type de vie sans commune mesure avec celui des immigrants, les masses marocaines, comme leurs élites, tout en appréciant certains aspects du confort qui leur était apporté sont demeurées, dans leur ensemble, en marge de cette occidentalisation systématique. Mais une part de plus en plus importante de ce peuple se trouve cependant avoir une existence économique liée au sort de ce régime qui lui demeure étranger.

Sous la pression de ces diverses forces l'homme du Maroc, en moins de deux générations, a assisté, impuissant, à l'ébranlement des bases ancestrales de sa famille et de sa société. Il ne peut s'opposer ni à une émancipation de la femme, ni à un individualisme économique qui bouleversent tout autant la morale que le droit qui constituèrent ses principes vitaux pendant des siècles.

Le vieux Maroc éclate de toutes parts. Il se survit encore par d'innombrables traditions trop enracinées dans le passé pour s'évanouir au rythme de l'évolution qui les bouscule. Mais il amorce au milieu du XX^e^ siècle une gigantesque révolution. L'équilibre sur lequel il avait vécu pendant des siècles s'écroulait de lui-même il y a cinquante ans dans un anachronisme qui expirait. Mais la France, par son intervention, a provoqué un choc violent sur une société que n'animait plus aucune énergie collective : elle a précipité la désagrégation du vieux Maroc et suscité le brusque réveil d'un peuple.

La sclérose du protectorat.

La « question marocaine » s'est posée pour la première fois aux Puissances Mondiales au début du XX[e] siècle.

Elle fut l'objet d'âpres convoitises.

La France, déterminée dans son action par les positions qu'elle détenait déjà en Afrique du Nord, sut alors éliminer une par une toutes les Puissances rivales et put imposer au sultan Moulay Hafid le Traité de Fez de 1912.

Elle eut l'habileté, et la sagesse, d'affirmer le plus profond respect pour ce qui demeurait vivace de la souveraineté marocaine, mais ne put cependant éviter la division de fait du pays en deux zones d'influences étrangères. Par une politique active et brillante elle a su du moins, par la suite, reconstituer l'unité de sa zone. Les tribus dissidentes défendaient d'ailleurs davantage leur propre indépendance que celle du Maroc. Elles s'inclinaient sans doute devant la supériorité militaire de la France, mais la blessure causée par « l'infidèle » était de fait compensée par une sincère admiration pour la paix, la justice et la prospérité qu'elle rétablissait. Pendant un temps le Protectorat concrétisa un équilibre des relations franco-marocaines. Cet équilibre était discutable à bien des points de vue. Mais il était. Il portait cependant en lui les germes de la crise actuelle.

Longtemps les opérations de « pacification » d'une part, la création d'une infrastucture administrative et économique du type occidental d'autre part absorbèrent toutes les activités du Protectorat. Les résultats

furent d'ailleurs remarquablement brillants, du moins par rapport aux conceptions européennes qui les animaient. En quelques années le pays fut réunifié, doté d'importants réseaux de communications, d'une armature administrative étoffée, d'un équipement urbain perfectionné, en même temps que certaines de ses ressources naturelles étaient vigoureusement mises en valeur. En dehors de quelques brèves crises le Protectorat fut même, jusqu'à une date très récente, en constante progression dans ce domaine. Mais ces succès indéniables l'ont rendu esclave de ceux à qui en revenait le mérite : des techniciens européens de toutes obédiences. Des préoccupations d'harmonie humaine dans les rapports entre Français et Marocains, fût-ce dans la guerre, dominaient les premières années du Protectorat. Elles firent place à une frénésie de réalisations matérielles selon les normes des seuls ingénieurs et spécialistes immigrés. Il survécut peu de chose dans cette évolution de l'esprit initial qui avait présidé à la naissance des rapports entre la France et le Maroc.

Conçu comme un instrument politique assez souple pour servir de cadre aux relations franco-marocaines, le Protectorat se transforma, en quelques années, en une lourde machine administrative étrangère. L'organisation sociale et politique traditionnelle du Maroc, qui avait été adroitement exploitée aux cours des premières années, fut peu à peu vidée de toute substance au profit d'une administration directe par des services européens qui n'en laissèrent finalement subsister qu'une façade pittoresque mais inefficace.

En violation des engagements pris, aucun effort ne fut entrepris pour rénover et adapter les institutions politiques autochtones, particulièrement le Maghzen

Central, et les mettre en mesure d'assumer les tâches qui leur incombaient. A une œuvre de modernisation du Maroc musulman se substitua une entreprise de gestion exclusivement française.

A la vérité, en l'état du Maroc dans lequel ils s'aventuraient, colons, ingénieurs, financiers ou fonctionnaires français étaient condamnés à l'origine soit à ne rien faire soit à agir par eux-mêmes — et ils ne pouvaient le faire que selon leurs propres conceptions. Mais ils ne surent pas éviter l'écueil de la prépondérance de leurs intérêts. Grisés par leur succès, bien souvent eux-mêmes dupes de la façade juridique du Protectorat, ils traduisirent peu à peu dans leurs actes un penchant caractéristique pour une annexion plus ou moins camouflée.

Et le Marocain s'est vu réduire progressivement à la condition d'un « étranger » dans l'ensemble politico-économique édifié chez lui par le Protectorat. Il ne peut naturellement s'y sentir à l'aise. Par suite il ressent d'autant plus vivement la blessure d'amour-propre causée par la présence d'un régime gouvernemental et administratif d'Occidentaux dans lequel il est tenu à l'écart de toute participation active. Pendant deux décades environ le Protectorat avait correspondu à un équilibre provisoire mais certain des rapports franco-marocains. Il est devenu un outil de domination au service d'une minorité d'immigrants européens.

L'effacement de la France.

Par l'essort de la révolution industrielle, le développement du commerce international et des empires coloniaux, la conception des théories marxistes, le XIX°

siècle préparait les grands mouvements mondiaux de notre siècle. Mais au début du XX[e] la France était toujours une des plus grandes puissances mondiales, Paris une place financière souveraine. L'Europe dominait pratiquement le monde. La « question marocaine » ne souleva alors qu'une seule difficulté sérieuse : celle des rivalités franco-allemandes. Et ce contexte général explique seul l'Acte d'Algésiras et le Traité de Fez.

A la fin de la première guerre mondiale le bouleversement de l'équilibre antérieur était déjà immense à l'échelle mondiale. La disparition de l'Autriche-Hongrie transformait l'Europe, la Russie passait aux mains des Soviets, l'empire turc s'effondrait. L'Europe était épuisée, les États-Unis s'imposaient comme première puissance industrielle et financière. La France était victorieuse, mais exsangue et ruinée.

L'entre-deux guerres fut une débauche d'efforts stériles de l'Europe et de la France en particulier à la recherche d'une stabilisation basée sur des souvenirs et non sur des réalités. Ces rêveries laissèrent aux Russes le loisir d'accumuler un immense potentiel industriel et aux États-Unis la possibilité d'accroître le leur. Elles aveuglèrent sur la fermentation des peuples colonisés du monde Arabe, de l'Extrême-Orient et d'Afrique. Un sursaut d'énergie de l'Allemagne, à laquelle elles ne laissaient aucun espoir, mit un terme violent à leurs méfaits. Mais la France, profondément divisée et démoralisée, ne disposait déjà plus d'aucune force à l'échelle mondiale à la veille de la seconde conflagration générale. Au premier choc, en quelques semaines, ses armées et la moitié de son peuple partaient en déroute et le pays en pleine débâcle.

La phase militaire du conflit terminée, le monde se

ouvait dominé par deux puissances gigantesques et ans rivales : la Russie et les États-Unis. D'immenses rritoires et de nombreuses populations passaient sous domination officielle de la première, d'autres sous elle de fait des seconds. La majeure partie des peuples olonisés retrouvaient leur indépendance (tous les peules musulmans à l'exclusion de ceux de l'Afrique du ord française), en même temps d'ailleurs qu'une stabilité destructive. La Chine se révulsait dans les ngoisses de la guerre civile et la révolution y triomhait, préludant sans doute à la création d'une formible puissance. La France avortait une révolution intéeure et se retrouvait dans le camp des « vainqueurs », ais pour glisser passivement dans celui du dollar.

En vain, depuis, la France cherche à nouveau refuge ans les souvenirs d'un passé révolu. Plus divisée que mais elle s'offre le luxe d'un appareil gouvernemental stable et pusillanime. Dans tous les domaines elle isse s'accumuler les échéances sans pouvoir faire face aucune. Inapte à résoudre un seul des problèmes ui se posent chez elle, elle ne fait plus figure que de mparse dans les instances internationales. Elle ne ut, ou ne put, ni éviter la guerre en Indochine ,ni la ire. Elle n'a réalisé que l'Afrique du Nord pouvait oser des problèmes que du jour où la poudre s'est ise à y « parler ». Elle demeure sans doute un des oyers de pensée intense du monde, mais dans la plus rande anarchie et avec une regrettable confusion des aleurs culturelles ou spirituelles et des valeurs temorelles.

Il peut paraître superflu, ou désagréable, de rappeler ette évolution à propos du Maroc. Il est cependant ssentiel d'avoir présent à l'esprit ce que représentait

la France de 1912 dans l'univers de l'époque, et
qu'elle est en 1955 dans la conjoncture mondia
actuelle.

Conclusion.

Car telle est la nature de la crise que traverse
Maroc au milieu du XX[e] siècle. C'est tout d'abo
cette profonde révolution interne qu'il a amorcé et ve
laquelle il est lancé en un mouvement irréversible. C'e
ensuite la stérilisation du Protectorat français en ta
qu'animateur de l'évolution du pays. C'est enfin l'ir
puissance de la France.

Dans la vie quotidienne, à de rares exceptions près
ni le Marocain ni le Français ne saisissent l'amplet
du drame. Les uns, tout en bénéficiant d'avantage
matériels qui leur semblent naturels, s'estiment, no
sans raison, spoliés et bafoués dans leur dignité. I
veulent récupérer la maîtrise de leurs destinées. Le
autres, inconscients de blessures d'amour-propre q
leur échappent, se retranchent derrière leurs succè
techniques qu'ils se savent seuls, à juste titre, capable
de sauvegarder. Ils sont affolés à l'idée de perdre, o
simplement de partager, la puissance qu'ils monopo
lisent. Les premiers n'ayant rien à perdre et victime
d'un complexe d'infériorité s'abandonnent aux solution
de désespoir. Les seconds ayant trop à conserver e
dotés d'un complexe de supériorité penchent pour de
solutions racistes. Des réactions réciproques qui résul
tent de ces tendances ont découlé les aspects alarmant
de la crise.

Mais confondre celle-ci avec quelques-unes de ce
manifestations aggrave inutilement la confusion géné

rale. La crise se situe au delà de ses modalités d'expression. C'est essentiellement un divorce entre le cadre des mœurs et institutions françaises, marocaines, franco-marocaines et les besoins actuels du peuple marocain.

A la recherche d'un équilibre interne qu'elle n'a pas encore retrouvé, la France s'est révélée incapable, à ce jour, de s'intégrer à son échelle réelle dans la nouvelle combinaison des forces mondiales qui tend à s'établir en dehors d'elle. Depuis longtemps elle a renoncé à toute action politique au Maroc et l'a abandonné à des techniciens d'administration coloniale. Par leur nature même ceux-ci ne peuvent répondre ni aux forces nouvelles qui surgissent à l'intérieur du pays ni à l'appel de celles qui transforment le monde. Le Maroc est entré en révolution. La gloire essentielle du Protectorat français demeurera celle d'avoir provoqué et précipité l'éveil de ce peuple. Faute d'avoir été réformé en temps opportun il constitue actuellement un carcan qui étouffe l'épanouissement de cet éveil.

Un simple fait caractérise l'anachronisme de la politique française. La France de l'origine du Protectorat fit de El Hadj Mohamed El Mokri, qui avait déjà représenté le Maroc à la Conférence d'Algésiras en 1906, un grand vizir (chef du gouvernement marocain). Celle de 1955 le maintient toujours dans les mêmes fonctions, après quarante-trois ans de bouleversements mondiaux, français et marocains.

II

Dégager les objectifs d'une solution

L'intégration du Maroc dans le monde moderne.

La révolution marocaine est irrémédiablement engagée sur la voie d'une modernisation du pays, c'est-à-dire d'une plus grande maîtrise de l'homme sur les ressources de la nature, grâce à des techniques appropriées avec toutes les conséquences sociales et morales d'une telle évolution. Mais le Maroc est, et demeurera, pays d'Islam conservant dans le monde musulman une place qui a toujours été originale. Il ne peut pas, par suite, ne pas tendre à réaliser sa propre révolution pour aboutir à une solution qui lui sera personnelle. Il a cependant accumulé un retard immense. Il lui faut atteindre ce résultat aussi rapidement que possible.

Or une masse humaine, qu'elle soit chrétienne, musulmane ou athée, est en soi une sorte de conglomérat informe, incapable d'accéder à un progrès quelconque. Elle ne constitue une société que hiérarchisée, encadrée et gouvernée. Il faut au peuple marocain des structures politiques adaptées à la fois aux éléments qui le composent et aux objectifs qu'il doit atteindre. Il ne dispose actuellement en fait de gouvernement que d'un Maghzen

Central inconsistant. Celui-ci est théoriquement représenté sur le plan local par des Pachas et Caïds trop souvent illettrés et qui sont en fait exclusivement soumis aux fonctionnaires français. Au demeurant, la répartition des institutions régionales ne correspond plus ni à l'évolution des tribus, ni aux phénomènes de concentration d'une vaste population dans les centres urbains. La meilleure preuve de cette situation réside dans le fait que le Protectorat a dû renoncer à faire gouverner le pays par ses cadres traditionnels pour l'administrer directement. Mais cette administration se révèle elle-même incapable d'assumer seule la tâche qui s'impose.

Il faut donc au Maroc un gouvernement marocain. Mais les traditions ancestrales du peuple sont encore trop vivaces pour que ce pays théocratique puisse s'accommoder de quelque solution pseudo-démocratique que ce soit. Il a besoin d'un sultan. D'un homme qui sera encore pour longtemps sans doute un chef spirituel, mais également un chef de l'État. Cet homme ne peut cependant plus régner en autocrate. Il doit être assisté d'un cabinet évolué, d'un conseil représentant les forces vives du pays (quelles que soient les modalités de désignation de ses membres) et enfin de ministres compétents présidés par un grand vizir jouissant d'un large prestige. Et l'ensemble de cet appareil gouvernemental doit disposer d'un pouvoir effectif de commandement.

La question de savoir si les Marocains sont aptes à participer à de telles fonctions est absurde. Ils le sont et il n'y a aucune raison pour qu'ils ne le soient pas. La difficulté réside simplement dans le fait de savoir s'ils sont aptes à présent à animer les objectifs et surtout les méthodes de gouvernement importés par la France. Il s'agit là d'une difficulté française et non

marocaine; c'est la France qui doit la résoudre. Il est certain qu'une adaptation de ces objectifs et de ces méthodes s'impose. Pratiquement d'ailleurs l'obstacle ne peut être qu'une propension à une démagogie destructive de la part de certaines personnalités marocaines puisque les ministres autochtones assureraient la charge de leurs fonctions avec l'aide de collaborateurs français. Ce risque est certain. Mais il n'existe qu'un moyen d'y parer : donner des responsabilités aux Marocains. Pour aussi longtemps qu'ils n'auront rien à perdre, leurs fantaisies ou leurs passions ne connaîtront aucun frein. La France courrait beaucoup moins de risques en faisant délibérément confiance à quelques Marocains plutôt qu'en s'accrochant à un *statu quo* périmé. Ces risques enfin seraient très limités car, en fait, les Marocains susceptibles d'occuper des postes importants sont parfaitement connus.

Un appareil gouvernemental isolé n'est qu'une tête sans membres. Le Maroc s'abîmerait dans une anarchie totale si parallèlement il n'était doté d'une administration locale informant le gouvernement et exécutant ses instructions. L'ensemble du pays est à redécouper en de nouvelles circonscriptions administratives, fonctions de la situation concrète actuelle, chaque circonscription étant placée sous la responsabilité effective d'un représentant du pouvoir central, assisté d'un conseil représentant les intérêts locaux.

L'existence de conseils consultatifs dans certains domaines, délibératifs dans d'autres, auprès du souverain et de ses représentants locaux ne serait toutefois pas suffisante pour assurer l'harmonie sociale d'un pays en pleine transformation. Il faut que les forces vives des populations marocaines soient par ailleurs guidées par

des organismes plus spontanés : syndicats et partis politiques. Le Maroc a besoin d'une liberté d'association effective dans ces domaines, liberté qui doit être elle-même délimitée par une réglementation établie par le pouvoir exécutif marocain.

Une société n'a enfin d'existence que pourvue d'un pouvoir judiciaire efficace et respecté. Les traditions musulmanes sont trop puissantes au Maroc pour qu'il soit possible de songer à une séparation absolue des pouvoirs exécutifs et judiciaires du type occidental. Pour aussi longtemps que le chef de l'État demeurera un chef spirituel, il ne pourra renoncer à son pouvoir judiciaire. Mais en dehors de l'unité qu'il continuera à personnifier, l'administration de l'exécutif et celle de la justice peuvent et doivent être distinctes. Tout est à créer dans ce sens, l'exploitation faite par le Protectorat de la Justice chérifienne à des fins politiques n'ayant fait qu'accroître la confusion antérieure.

L'intégration du Maroc dans l'économie mondiale.

Un peuple ne vit pas seulement d'administration ou de justice. Il lui faut son pain quotidien — non pas un pain distribué par la générosité d'un peuple plus riche, mais un pain gagné par son travail. Le plus grand drame du Maroc c'est qu'actuellement des dizaines de milliers d'hommes — demain des centaines de milliers — n'y ont pas de travail.

Certes tous vivent, mais trop souvent d'expédients. Il se pose au Maroc, comme dans tous les pays colonisés, un problème d'augmentation des niveaux de vie. Et il s'y pose de façon impérieuse. Or pour un pays

pauvre, sans source d'énergie et sans épargne, il n'existe que deux solutions pour lutter contre la misère. Soit celle d'un régime draconien écrasant la personne humaine et bandant toutes les énergies et toutes les ressources vers une mise en valeur à l'échelle nationale, sacrifiant la consommation au profit des investissements et réalisant de l'épargne forcée. Soit celle d'une aide extérieure en ressources de tous ordres, appropriée aux besoins du pays. Il n'est pas certain que le Maroc ne se tournera pas un jour prochain vers la première, sous la pression de nécessités impérieuses, si la France et l'Occident demeurent défaillants dans le cadre de la seconde.

Le Maroc doit donc accroître considérablement ses ressources économiques. C'est chose impossible dans le cadre de l'économie de troc du Vieux Maroc, économie ébranlée mais encore vivante sur la majeure partie du pays. Certes dans ce domaine le bilan du Protectorat est remarquable. Il a rapidement doté le pays d'une structure de base et déjà valorisé avec un immense succès des ressources agricoles ou minières. Mais les résultats acquis demeurent dérisoires par rapport aux besoins. Et surtout les possibilités du Protectorat sont limitées par la recherche d'une rentabilité immédiate qui anime seule le secteur privé des activités d'une colonie européenne composée de trop de capitalistes non évolués. Les investissements du gouvernement français échappent sans doute en partie à cet obstacle — bien qu'ils soient réalisés pratiquement par ces capitalistes avec lesquels les fonctionnaires français constituent une classe qui confond facilement ses intérêts et l'intérêt général. De plus ils ne sont décidés que par des techniciens occidentaux hors la participation de

toute initiative de Marocains et s'ils répondent aux conceptions de ces techniciens ils ne sont pas toujours adaptés aux besoins essentiels du pays. Leur rentabilité nationale est trop souvent dérisoire par rapport au capital qu'ils représentent. Le Maroc a donc besoin d'un accroissement considérable des investissements dans tous les secteurs de base. Ils doivent être dans l'immédiat axés plus spécialement sur l'agriculture pour répondre aux premiers besoins; ils doivent également, dès à présent, préparer une industrialisation qui, seule, résoudra le problème du travail.

L'accroissement des activités économiques n'est toutefois pas uniquement un problème d'investissements. C'est aussi un problème d'organisation. Le Maroc a été livré par le Protectorat à un libéralisme capitaliste tempéré, surtout depuis 1939, par une direction étatique partielle, trop souvent liée à des intérêts privés (français ou marocains) et brimée par des objectifs politiques. Ce régime meurt de ses insuffisances. Dans le cadre d'une solution franco-marocaine il ne saurait être question de songer à un régime de socialisation intégrale. Une planification homogène s'impose cependant, avec cette réserve que les objectifs des premiers plans, de courte durée, doivent assurer une transition avant que ne puissent être conçus et mis en œuvre des programmes d'industrialisation systématique.

Dans le domaine agricole cette politique doit viser deux objectifs : dans un premier stade le développement de la production sur d'immenses étendues encore en friche ou insuffisamment productives, dans un second stade une réforme agraire avec redistribution des terres. La réalisation du premier est vitale pour faire face à la pression démographique. Des résultats peuvent être

obtenus rapidement d'ailleurs, notamment avec l'aide d'une vaste organisation de type coopératif associant les colons européens, leurs techniques et leurs moyens, à la mise en valeur de terres marocaines, celles-ci demeurant entre les mains de leurs propriétaires. Quant à la réforme agraire, elle sera inévitable un jour ou l'autre, peut-être très prochainement; il est donc de l'intérêt du pays et des propriétaires marocains ou européens de la préparer.

Dans le domaine industriel il n'existe pratiquement rien, en dehors de quelques exploitations minières. Tout est à créer. Dans le domaine commercial le Maroc connaît la plus parfaite anarchie et tout est à organiser (en évitant en particulier l'accroissement démesuré du commerce de détail exploité par des Européens, non-sens politique que favorise le Protectorat par les banques populaires). Il est paradoxal de relever à ce sujet que tandis que la France créait au Maroc un remarquable service destiné à asseoir la propriété immobilière qui, dans une économie moderne, ne représente plus qu'un facteur secondaire, elle écartait par contre tout contrôle sérieux ou toute base stable pour les sociétés, véritables détentrices des richesses économiques. Enfin dans le domaine financier toute une organisation est également à créer. Il est malsain, dans un pays où l'épargne inexistante est remplacée par des apports de capitaux étrangers, de n'effectuer aucune direction efficace du crédit et de s'en rapporter à ce sujet aux seuls intérêts des banques ou de groupes financiers privés et étrangers.

Accroître les investissements, organiser l'économie nationale est au Maroc une nécessité. Mais le Maroc ne peut vivre en autarcie économique et ne constituera jamais par lui-même qu'une quantité négligeable sur

l'échiquier économique mondial. Sa place peut devenir plus importante dans une zone française. Mais sa vocation naturelle et inévitable réside dans une fédération économique avec l'Algérie et la Tunisie. Par le fait qu'ils se trouvent sous un même climat et possèdent des ressources de même nature ces trois pays ne peuvent se compléter. Du moins ils peuvent constituer un bloc cohérent sur le marché mondial tant à l'exportation qu'à l'importation, seule solution pour eux d'y trouver leur place. La France qui se lamente, officiellement, des barrières douanières et de la diversité des régimes des lois sociales qui interdiraient la constitution d'une Europe, a malheureusement exporté les mêmes errements en Afrique du Nord. Elle n'a même pas eu l'idée de doter ses trois possessions d'un code de commerce unique. Tout est à créer dans ce domaine également.

La persistance d'une collaboration franco-marocaine.

Cette collaboration est boiteuse, mais elle existe. La France et sa colonie y sont attachées par d'importants intérêts. Les Marocains, particulièrement la seule élite susceptible d'assurer une relève politique, la souhaitent au moins aussi ardemment, car elle constitue pour eux la seule justification de leur évolution personnelle et de celle de leur famille. Des écarts de langage ou des positions extrémistes de combat dans la crise actuelle ne modifient en rien cette réalité. Il faut simplement noter que le pourrissement de la situation politique la met en péril et qu'elle ne résistera pas éternellement aux coups qui lui sont portés.

Il ne s'agit pas de cette « amitié franco-marocaine » vide de sens bien qu'elle serve de thème essentiel à tous

les discours officiels. Les rêveries de quelques militaires en mal de popularité, sur la pérennité des liens forgés entre anciens combattants, ne constituent qu'une phraséologie démagogique. Mais au delà de ce verbiage le Maroc de 1955 est essentiellement fonction de puissants intérêts économiques français d'une part, d'une jeunesse musulmane (et israélite) définitivement engagée sur un type de vie occidentalisé par la France d'autre part. En outre une minorité importante, européenne, française ou francisée, est fixée au Maroc. C'est sur la seule base de ces réalités qu'une solution franco-marocaine peut être envisagée au problème posé par le « dossier Maroc ». Dans le cadre d'une telle solution la persistance d'une collaboration franco-marocaine est donc un objectif essentiel.

La France assure seule, à ses frais sur le plan militaire, et est actuellement seule capable d'assurer, le maintien de la paix intérieure et extérieure. Certes le Maroc devra prendre un jour sous sa responsabilité cette charge. Il aura, là encore, intérêt à grouper ses efforts à ceux de l'Algérie et de la Tunisie pour la constitution d'une armée unique, que la France devrait songer dès à présent à préparer. Mais dans l'immédiat le départ des armées françaises se traduirait par une anarchie totale dont le Maroc ferait le premier les frais. Il n'a de plus aucun intérêt à grever de suite son budget d'une charge militaire. Il importe simplement de rappeler à la colonie européenne que la charge militaire est supportée par la France et non par elle, et que les intérêts de la Métropole dans ce domaine ne doivent pas être confondus avec ceux, plus ou moins avouables, qu'elle voudrait voir triompher.

Quelle que soit la mesquinerie de certaines de ses

dées, cette colonie constitue également, par elle-même, un capital indispensable au Maroc moderne. Elle seule dispose des techniciens qui sont la cheville ouvrière de toute modernisation et qui feront encore très longtemps défaut aux Marocains, du moins en nombre suffisant.

Le Maroc a d'ailleurs besoin d'une colonie européenne beaucoup plus étoffée que celle qui existe actuellement — et sa mise en valeur suppose, au moins pour un temps, la mise en œuvre d'un plan d'immigration de nouveaux techniciens. Malheureusement cette colonie comporte également des individus non qualifiés, rattachés sans justification sociale ou économique au niveau de vie des techniciens et dont la présence pèse d'un poids lourd sur les rapports franco-marocains.

Par ailleurs la colonie européenne pour une faible part, la France pour une part insuffisante apportent au Maroc une aide financière dont il a besoin. C'est d'ailleurs, entre autres, dans ce domaine que la France peut tirer au Maroc une traite pleine de promesses sur l'avenir, à condition qu'elle fasse elle-même un effort immense.

Enfin la France, et avec elle la colonie européenne, disposent, dans la conjoncture actuelle, des atouts les plus sérieux pour trouver dans le monde le complément d'aide technique et financière qu'elles ne peuvent fournir, dont elles ne peuvent priver le Maroc et qui fait défaut à ce dernier. Elles sont aussi les mieux placées pour aider le Maroc à réaliser une fédération économique nécessaire avec l'Algérie et la Tunisie.

Aide militaire, aide technique, aide financière, ouverture internationale, telles sont les justifications matérielles de la présence française. Mais la principale a été, et demeurera, d'ordre intellectuel. Autant que les armées

ou techniciens français, c'est le génie de sa culture qu a éveillé le Maroc. La disparition d'une collaboration active dans ce domaine serait une perte catastrophique pour le Maroc, et pour la France la manifestation d'un échec dont elle se relèverait difficilement.

Conclusion.

Intégrer le Maroc dans le monde moderne et dans l'économie mondiale par la persistance d'une collaboration franco-marocaine, tel demeure l'objet d'une crise qui, dans ses manifestations, semble parfois rejeter l'un après l'autre chacun de ces objectifs.

Le Maroc, quoique profondément façonné par l'Islam, a de tous temps connu un développement personnel. Il est, et demeurera, partie intégrante du monde musulman. Extrêmement sensible aux tressaillements de ce monde il ne peut cependant aligner son évolution sur celle de tel ou tel pays du Moyen-Orient. Avec ce monde, en retard de deux siècles ou de quelques années seulement sur d'autres parties de l'humanité, il entre sur la voie d'une modernisation. Il lui appartient de maîtriser ce mouvement et de forger avec lui son avenir. La seule solution efficace à ce problème sera celle que les Marocains eux-mêmes seront capables de concevoir et d'animer.

Mais le Maroc ne peut survivre dans le monde moderne qu'en s'intégrant dans les grands courants de l'économie mondiale. Or d'une part il n'est pas actuellement en mesure d'offrir du travail à tous ses hommes, d'autre part il ne peut pas constituer une unité susceptible de s'intégrer directement aux circuits mon-

liaux. Il lui faut donc, par un prodigieux effort personnel et une aide extérieure, accroître rapidement ses activités économiques. Il lui faut de plus se lier à l'autres pays pour constituer avec eux un ensemble qui, lui, pourra trouver sa place dans le monde. Il ne peut le faire que par une fédération économique avec l'Algérie et la Tunisie constituant un marché unique d'une ampleur suffisante pour s'imposer. Cette vocation n'exclut point d'ailleurs une intégration dans une économie plus vaste pilotée par la France.

Qu'il s'agisse de son intégration dans le monde moderne ou de son intégration dans une économie mondiale, le Maroc paraît inapte actuellement à résoudre seul les problèmes auxquels il doit faire face. Or dans le cadre de l'un et l'autre de ses objectifs il se trouve avoir déjà amorcé le mouvement avec la France. Il a intérêt à poursuivre cette œuvre en commun avec elle. Celle-ci ne peut assurément pas assumer seule cette évolution; elle ne peut le faire qu'avec les Marocains. Mais elle peut leur apporter une collaboration personnelle fructueuse et se doit de canaliser à leur profit des ressources étrangères.

III

Déterminer les directives d'une action

Les mesures préalables françaises.

Une politique française inadaptée, ou plutôt l'absenc de politique, bloque une évolution normale des rap ports entre la France et le Maroc. Diverses mesure s'imposent donc avant toute action sur le problèm marocain lui-même pour libérer cette situation. Il s'agi avant tout d'un redressement de la Métropole, ou d moins d'une amorce sérieuse de ce redressement. L France ne peut à la fois demeurer « l'homme malade du milieu du siècle et la puissance dominante en Afriqu du Nord. La métropole doit choisir entre l'effort d'u rétablissement national et l'Afrique du Nord. Elle n'élu dera d'ailleurs pas ce choix, quoi qu'elle fasse. L Maroc ne peut naturellement rien sur cet effort. Il e est réduit à parier qu'il triomphera, et il mise encor sur ce pari. Mais les rapports franco-marocains con naissent une crise aiguë précisément parce qu'ils son depuis un certain temps liés à un pari et non assis su une réalité.

La mise en œuvre d'une nouvelle politique française au Maroc nécessite ensuite une homogénéité d'actio

entre Paris, Rabat, Madrid et Washington. La crise marocaine persistera pour aussi longtemps que les élites dirigeantes métropolitaines (au gouvernement, au parlement et en dehors) continueront à mener, ou simplement à prôner, une politique différente de celle exécutée par la Résidence générale. De même elle persistera tant que la France se refusera à coordonner son action avec celle de l'Espagne. La réalité du Maroc divisé artificiellement en deux zones impose une entente permanente entre Paris et Madrid — et, ce, d'autant plus que cette division a pour origine un marchandage entre la France et l'Espagne auquel le gouvernement marocain était étranger. Pratiquement la France doit choisir entre le Maroc et les quelques milliers de réfugiés de l'Espagne républicaine qui se trouvent dans ses départements du Sud-Ouest. Enfin aucune étape sérieuse ne peut être franchie entre la France et le Maroc sans un accord préalable avec les États-Unis. Ceux-ci sont les seuls à jouir encore au Maroc du régime des capitulations, régime très antérieur au Protectorat français. Mais par contre aucun traité ne détermine la situation juridique de leurs installations militaires. Les accords officiels protègent ainsi une poignée de spéculateurs casablancais plus ou moins citoyens américains, tandis que des bases aériennes colossales, et essentielles pour la stratégie des États-Unis, sont simplement « prêtées » par la France (et sous le contrôle théorique de quelques obscurs officiers français). L'enjeu est trop important pour que les États-Unis puissent le négliger; il pèse également d'un poids trop lourd sur la destinée du Maroc pour demeurer impunément équivoque.

La France est entrée par la force en Afrique du Nord. Elle ne s'y maintient qu'en raison de l'armée

qu'elle y conserve. Elle ne peut songer à réaliser une politique cohérente au Maroc tant qu'elle n'y disposera pas d'un outil militaire approprié. Or il est constant que les forces militaires françaises qui stationnent au Maroc ne correspondent nullement aux nécessités de l'heure. Une profusion d'états-majors alourdit inutilement le dispositif d'ensemble et dissout à l'infini les responsabilités. Le dispositif lui-même ne constitue qu'un compromis bâtard entre une stratégie à l'échelle de l'O.T.A.N. et le maintien de la sécurité intérieure. Et pratiquement l'armée entretenue par la France au Maroc, bien que très onéreuse pour le budget métropolitain, serait aussi inefficace contre un envahisseur étranger que contre un soulèvement étendu de tribus berbères. Il faut délibérément renoncer aux unités de grande envergure dotées d'un matériel lourd et doublées de services pléthoriques, pour reconstituer un nombre suffisant d'unités légères extrêmement mobiles et adaptées au pays. Si une épreuve de force devenait inévitable à brève échéance, hypothèse parfaitement vraisemblable, la France disposerait sans doute d'une puissance de feux capable de s'imposer là où elle serait mise en action, mais non de la masse de manœuvre lui permettant de rester maîtresse du terrain.

La France ne peut rien construire par ailleurs au Maroc sans un solide service de renseignements. Cette recherche est actuellement confiée à des services qui s'ignorent lorsqu'ils n'annihilent pas leur action respective. Ils ne disposent pas, de plus, d'une indépendance suffisante (ni des moyens adéquats) pour pouvoir éclairer utilement les responsables. Trop de personnages ou d'intérêts tabous sont en mesure de couper à leur source même de précieuses informations. Aucun

service n'assure efficacement le regroupement et l'analyse des renseignements provenant de diverses sources.

Enfin, dernière des mesures préalables françaises, mais non la moins importante, des coupes sombres sont nécessaires dans la haute administration du Protectorat. Changer du jour au lendemain l'état d'esprit de l'administration à tous les échelons est certes impossible. Il est par contre possible d'abattre certains bastions irréductibles. Il ne faut pas perdre de vue que l'interlocuteur marocain que l'on se propose de rechercher connaît cette haute administration, ses traditions, ses mœurs. Il sait par expérience combien elle le méprise, et c'est sans doute ce dont il souffre le plus. En aucun cas il ne reprendra le « dialogue » avec les mêmes hommes. La France ne peut mener une nouvelle politique au Maroc qu'avec une haute administration régénérée.

L'abrogation du traité de Fez.

Il date de 1912 et cela seul suffit à le dépeindre. Ce n'est plus qu'une pièce d'archives. Théoriquement il est suffisamment souple dans son esprit pour pouvoir s'adapter à bien des situations. En outre les Marocains qui ne rejettent nullement les Français, ne rejettent pas non plus leur Diplôme — mais l'Ordre qui leur est imposé par les Français au nom de ce traité. Mais en fait ils ont trop souffert de son application formaliste et de son interprétation à sens unique pour accepter de s'engager franchement dans une nouvelle politique qui conservait le même emblème.

Le problème que la France doit résoudre consiste, en effet, à « décoloniser » le Maroc et à « repolitiser » les relations franco-marocaines. Il s'agit essentiellement

de supprimer le Protectorat — non pas un Protectora théorique, correspondant à quelque dissertation d'u professeur de Droit colonial, mais le Protectorat tel qu'i se manifeste au Maroc en 1955. Or il est impossible d songer à réviser immédiatement le traité de Fez. Ni l France ni le Maroc ne sont en mesure de se livrer à un telle négociation. D'ailleurs ce traité n'avait jamais ét négocié, mais imposé. Il n'est donc qu'une solutio pour sortir de cette impasse, et elle s'impose : la Franc doit le dénoncer unilatéralement.

Une brusque abrogation créerait toutefois un vid impossible à combler puisque aucune négociation n peut être envisagée dans l'immédiat. La France doi donc dénoncer le traité de Fez à terme de façon à ménager une période de transition. Il semble qu'un délai de dix ans serait un maximum et correspondrait à un solution sage.

La sagesse du moins consisterait à utiliser ce délai d dix ans pour forger effectivement de nouveaux liens et de nouvelles relations entre la France et le Maroc qui constitueraient naturellement par la suite la base d nouveaux accords à négocier. De très nombreuses réformes devraient être entreprises pendant cette période. Plusieurs sont d'ailleurs déjà amorcées, d'autres ont fait l'objet d'études approfondies. Il importerait simplement de les aligner sur les objectifs précédemment définis, c'est-à-dire de s'assurer qu'elles soient conçues et réalisées en collaboration par des Marocains et des Français.

Mais la première réforme à mettre en œuvre serait d'ordre politique et gouvernemental : la constitution d'un Ministère marocain. Le seul obstacle à cette réforme serait celui créé par la présence de la colonie

européenne et surtout par ses traditions. De fait il n'est pas concevable que cette colonie, ni l'administration française du Protectorat, puissent être soumises du jour au lendemain à un gouvernement marocain homogène. Nombre de ces traditions doivent être bousculées. Mais, indépendamment de justes intérêts européens à sauvegarder, le Maroc ne pourrait éviter l'anarchie avec un gouvernement marocain au pouvoir abstrait et une administration française chargée en fait de l'exécutif.

Il faudrait donc distinguer :

— d'une part les grands services proprement techniques qui demeureraient sous la tutelle effective d'un directeur français lequel serait seul en liaison avec le gouvernement marocain.

— d'autre part les services plus spécialement politiques dépendant directement de ce gouvernement, confiés au fur et à mesure des possibilités à des Marocains assistés de fonctionnaires français (avec un régime paritaire mixte pour la gestion des principales municipalités).

Et pour assurer une marche harmonieuse de l'ensemble de cet appareil il importerait de faire du résident général un représentant du gouvernement français absolument indépendant autant de l'administration du Protectorat que de la colonie européenne. Il serait doté de deux cabinets, l'un composé de fonctionnaires français, l'autre de fonctionnaires marocains. Il conserverait directement la responsabilité de la police. Mais il aurait essentiellement des fonctions d'arbitre entre les intérêts français et marocains, tout en demeurant la plus haute autorité du Protectorat. L'administration française dépendrait directement (services techniques y compris) du secrétaire général du Protectorat. La charge directe

des intérêts de la colonie européenne devrait enfin être confiée à un haut fonctionnaire qui pourrait être le Délégué à la Résidence dont les fonctions n'ont jamais été bien définies à ce jour. C'est auprès du chef du gouvernement marocain que devrait être réuni périodiquement un Conseil consultatif marocain, et auprès du délégué à la Résidence le Conseil consultatif français, les deux Conseils pouvant siéger ensemble pour délibérer de certaines questions.

Parallèlement à ce nouveau régime politique, provisoire par définition, il y aurait lieu de créer également diverses institutions de caractère mixte et d'inaugurer des méthodes assouplies permettant à toutes les initiatives françaises et marocaines de s'épanouir sans se heurter. La réunion en un Conseil unique des délégués français et marocains à laquelle il vient d'être fait allusion serait une de ces institutions; elle devrait avoir compétence en matière budgétaire. Mais il serait également nécessaire de créer un tribunal administratif mixte à compétence étendue. En fait, l'initiative législative devrait appartenir autant aux Marocains qu'aux Français, le pouvoir législatif demeurant entre les mains du sultan et le pouvoir de promulgation entre celles du résident général.

Enfin un régime particulier devrait être inauguré en ce qui concerne la branche la plus importante pour le Maroc des activités gouvernementales : l'instruction. Le bilan de quarante années d'activité de l'Instruction publique française au Maroc, en ce qui concerne les Marocains, est un échec total. L'échec de la France à ce sujet n'est d'ailleurs pas uniquement celui de ses universitaires. Ils ont été incapables de préparer dans la jeunesse les cadres dont le pays a besoin. Mais l'armée

française, qui aurait pu être également une magnifique école pour la formation d'une masse de petits techniciens en particulier, n'a guère fabriqué que des pensionnés ou des chaouchs. Il faudrait créer un Ministère marocain de l'Instruction publique avec une compétence très étendue sur des services actuellement gérés soit par la direction de l'Instruction publique, soit par la direction de la Santé, soit par la direction de la Jeunesse et des Sports. A ce Ministère devrait être adjoint un Conseil universitaire mixte indépendant, avec pouvoir délibératif pour la réorganisation de tout le système d'instruction. L'avenir du Maroc est fonction de l'instruction et de l'éducation que recevra sa jeunesse; dans tous les domaines sa révolution ne peut sortir d'une phase destructive que dans la mesure où garçons et filles recevront une formation adéquate. Le succès ne peut être obtenu ni par les méthodes traditionnelles des Écoles coraniques ni par celles de l'Université française. Il ne s'agit pas de bourrer des intelligences de conceptions diverses, mais de former des corps et des esprits pour les préparer à un rôle actif dans leur pays — ce qui est d'ailleurs pour les Marocains un désir beaucoup plus vif que l'on ne veut bien l'admettre généralement. Il faut pour cela concevoir des méthodes appropriées.

L'organisation d'une zone française mondiale.

L'étiquette « Union française » ne peut déjà plus être utilisée. A l'origine ce fut une abstraction de quelques juristes et parlementaires imbus de colonialisme et soucieux de démarquer aussi peu que possible l'esprit qui avait présidé aux destinées de « l'Empire fran-

çais ». Depuis elle a couvert une série d'abandons, d'hypocrisies et de défaites trop récentes pour avoir à être rappelées. Il faut donc trouver un nouvel emblème; question secondaire d'ailleurs. Il faut surtout forger une réalité tangible de rapports harmonisés entre les différents peuples dont le sort se trouve plus ou moins lié en ce milieu du siècle à celui de la France. Ces peuples sont trop nombreux, trop éloignés et trop différents les uns des autres pour qu'il soit possible d'aboutir à un résultat quelconque par voie d'une institution conçue à priori par un ou plusieurs cerveaux parisiens. Seule une volonté d'action et un honnête empirisme peuvent animer cette entreprise. Depuis cent cinquante ans la France devrait tout de même avoir compris : elle a l'expérience de ses Constitutions... et de ce qu'elle en a fait.

La normalisation des relations entre la France et toutes les populations de son ex-empire est une nécessité absolue pour le règlement de la « question » franco-marocaine. Il n'est pas concevable, en effet, qu'une solution puisse être trouvée à cette dernière pour aussi longtemps que la France n'aura pas maîtrisé l'ensemble du problème posé par ses colonies. Certes chaque cas présente des difficultés particulières imposant des solutions appropriées. Il est certainement opportun de scinder ces diverses questions pour les résoudre séparément. Mais chacune ne peut être sérieusement tranchée que dans le cadre d'un règlement d'ensemble. Il est vain de chercher à les aborder successivement et indépendamment les unes des autres.

Cette dernière observation est essentielle en ce qui concerne l'Afrique du Nord. Des impératifs stratégiques (sécurité intérieure et extérieure) à elles seules assurent

un lien puissant entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Mais, ainsi qu'il a déjà été exposé, une fédération économique de ces trois pays est pour leur développement une nécessité indiscutable. Il est curieux de constater que dans ce domaine les intérêts privés nord-africains, qui sont trop souvent gérés à courte vue, ont devancé l'action gouvernementale. C'est ainsi que les producteurs d'agrumes ont été conduits, par la contrainte des faits, à créer une entente entre les trois pays. La France ne peut maintenir les barrières juridiques et économiques de tous ordres qu'elle a artificiellement imposées au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie. Aucune industrialisation de l'Afrique du Nord, sur une échelle moderne, ne sera réalisable tant que ces barrières n'auront pas été abattues. Or d'ici une ou deux décades au grand maximum, à défaut d'industrialisation, des millions de Nord-Africains n'auront d'autre solution que de mourir de faim ou de s'entretuer. Pour l'avenir du Maroc, et de ses rapports avec la France, il faut donc que cette dernière s'attaque dès à présent à briser un par un les obstacles qui barrent la route à une fédération économique nord-africaine.

Aborder plus sérieusement les problèmes que pose l'Union Française dépasserait le cadre de cette note. Il y a lieu cependant de signaler que la formation de liens cohérents et homogènes entre les différents pays de l'Europe — un autre impératif — présuppose qu'ils soient au minimum en voie de règlement. L'Afrique du Nord n'est pas, et ne sera jamais, l'Europe. N'est-il pas évident actuellement qu'elle serait un catalyseur déterminant des problèmes posés par l'unification de l'Europe ? Mais engager des pourpalers avec l'Allemagne ou l'Italie pour l'exploitation des ressources minières nord-

africaines ou la construction de quelques usines, sans avoir au préalable réglé les problèmes politiques qui se posent au Maroc, en Algérie et en Tunisie est un jeu dangereux. Autant chercher à bâtir un gratte-ciel sur des sables mouvants.

Conclusion.

La « question marocaine » est entre les mains de la France, et non du Maroc. Ou la France prendra les initiatives nécessaires pour résoudre les difficultés qu'elle présente, ou bien elle s'en tiendra au *statu quo* et la question passera en des mains étrangères. Son action doit tout d'abord comporter diverses mesures destinées à adapter les données purement françaises du problème. Elle doit ensuite consister à aborder celui-ci de front en s'attaquant à la source même du malaise — et non pas à promouvoir quelques réformes partielles. Ce dernier procédé — animé du désir de conserver des privilèges aussi longtemps que possible, quelle que soit la bonne foi de ses instigateurs — a d'ailleurs pour unique résultat d'aggraver la tension entre Français et Marocains. Enfin, pour régler la crise marocaine, la France ne peut éluder ni l'ensemble des problèmes nord-africains ni ceux posés par toutes ses autres colonies. Or dans le même but il lui faut également résoudre les difficultés qui se présentent chez elle. C'est donc finalement l'ensemble de la politique française qui est en cause.

En ce qui concerne plus particulièrement le Maroc la clef réside dans l'abrogation du traité de Fez. Mais ni la situation de la France ni celle du Maroc ne permettent de songer utilement dans l'immédiat à l'ouverture de négociations en vue de la signature d'un accord

de longue durée. La France se trouve donc devant l'obligation d'aménager une période de transition. Et la stabilité des liens futurs sera fonction de ce que les Français auront fait de cette période. La pire des erreurs, en dehors du maintien du *statu quo*, consisterait à rechercher dès à présent pour régler les rapports entre la France et le Maroc, et assurer la sauvegarde des intérêts français, une solution définitive.

Le régime provisoire de transition doit se proposer deux objectifs : d'une part restituer aux Marocains une participation active dans la gestion de leurs affaires nationales, d'autre part conserver au Maroc le capital inestimable que constituent une administration française d'une grande qualité et une colonie européenne riche de ressources indispensables. Pour maintenir une heureuse harmonie entre les différentes forces que ces éléments représentent, il importe que le gouvernement français et le résident général retrouvent un rôle d'arbitre qu'ils n'auraient jamais dû abandonner.

En guise de conclusions générales

Terrorisme et contre-terrorisme.

Il est plus facile de dire ce qu'ils ne sont pas que ce qu'ils sont. Il ne peut être nié par contre qu'ils sont nés tous deux postérieurement à l'éloignement du sultan Mohamed Ben Youssef. Et de même que cet éloignement a historiquement pour cause une défaillance du gouvernement français, il est bien certain que terrorisme et contre-terrorisme doivent leur ampleur à une impuissance du pouvoir constitué.

C'est cependant une erreur profonde que de ne voir dans ces mouvements que l'activité débordante d'anarchistes professionnels ou la manifestation d'une épreuve de force entre deux régimes politiques. Que le terrorisme soit exploité par des menées étrangères ne fait aucun doute. C'est de l'étranger que viennent certaines armes, certaines techniques, des mots d'ordre et sans doute des cadres. Le contre-terrorisme utilise également des exécutants étrangers au Maroc. Mais c'est au Maroc même que se trouvent les sources profondes de ces formes de réaction. Dans un cas comme dans l'autre il s'agit de manifestations populaires spontanées, bien qu'elles soient animées par des mobiles totalement différents.

A ce jour le bilan des activités de ces différents groupes demeure, en valeur relative, peu important.

Des pertes humaines sont toujours définitives et la douleur des famille atteintes est immense. Mais les ressources du pays ne sont pas pour autant mises en péril. Et cependant ces activités ont une conséquence extrêmement gravé par le climat et la psychose de peur qu'elles répandent tant parmi les populations marocaines que parmi les populations européennes. Elles annihilent de la sorte bien des possibilités d'évolution et de redressement. Par ailleurs elles traduisent la profondeur de la crise non du fait de leurs destructions, mais par la sympathie fort répandue qui leur est manifestée par de larges couches de la population, respectivement chez les Marocains et chez les Européens. Il n'est pas impossible enfin que ces mouvements se développent au point de dégénérer en une véritable guerre civile imposant une épreuve de force.

Il est évident qu'en présence de ces mouvements, des mesures énergiques s'imposent au gouvernement pour le rétablissement de l'ordre. Mais l'accumulation de forces de police et la violence des moyens de répression ne peuvent constituer que des palliatifs dérisoires. Elle contribuent même à aggraver le mal dans une certaine mesure, d'une part en exacerbant les passions et en créant par des excès des sources de désordre, d'autre part en absorbant une part disproportionnée du budget de l'État et en entravant de ce fait le développement économique.

Le terrorisme a pour origine l'explosion d'une réaction populaire marocaine privée depuis longtemps de tous moyens d'expression, désemparée par l'internement des dirigeants nationalistes auxquels elle accordait sa confiance et blessée dans son orgueil par les conditions dans lesquels intervint l'éloignement du

sultan Mohamed Ben Youssef. Le contre-terrorisme correspond à un réflexe de peur, à une manifestation de racisme et peut-être surtout au sursaut d'une minorité qui sent lui échapper une puissance à laquelle elle est très attachée bien qu'elle n'ait souvent plus aucune justification pour la détenir. Les excès des services d'ordre ont pour beaucoup les mêmes origines que le contre-terrorisme. Ils ont cependant pour cause principale la défaillance des autorités gouvernementales qui fuient leurs responsabilités politiques et leur abandonnent dans ce domaine une charge qu'ils ne peuvent pas assumer.

Quelle que soit la politique qui sera suivie demain, aucun de ces maux ne disparaîtra brusquement. Mais le seul remède qui puisse leur être apporté consiste à aborder de front l'ensemble du problème posé par les relations de la France avec le Maroc.

La question dynastique.

C'est à dessein qu'il n'y a été fait aucune allusion dans toutes les observations qui précèdent. Il est absolument faux en effet qu'elle constitue par elle-même le problème marocain. L'éloignement de Mohamed Ben Youssef, prôné par de nombreux techniciens des questions coloniales, n'a rien résolu, bien au contraire. Il en serait de même de son retour sans autre transformation souhaité par de nombreux politiciens.

Il est bien certain cependant que la question dynastique est un aspect primordial de la crise. Mohamed Ben Youssef, bien que préparé à son métier de sultan dans des conditions déplorables par la faute du Protectorat et assez mal entouré par suite de l'obstruction des fonctionnaires français, s'était révélé être un habile politi-

cien. Sans grandes difficultés, mais non sans mérite, il avait su faire écho au mouvement populaire profond des masses marocaines que le Protectorat s'efforçait en vain de maîtriser et de bloquer, après l'avoir provoqué. Son départ laissa un immense vide dans la conscience marocaine. Les conditions dans lesquelles il fut orchestré brisèrent définitivement toute possibilité de confiance entre le peuple marocain et le régime de Protectorat en vigueur. Fort sentimental sous des apparences rudes, ce peuple polarisa sur le cas du sultan déchu la totalité des griefs qu'il pouvait avoir à retenir contre ce régime. La France laissant s'écouler les mois sans remédier à cette situation, les passions se déchaînèrent. D'où l'existence, du côté marocain, d'un « préalable Ben Youssef ».

Et toutes réformes partielles, toute politique d'ensemble, même dues à une initiative française, sont vouées à un échec certain si le préjudice moral causé par l'éloignement du sultan n'est pas préparé. Le problème de la participation des Marocains à quelque solution que ce soit est devenu celui de Mohamed Ben Youssef.

Or de toutes façons il faut au Maroc un sultan. Le vieillard qui incarne actuellement cette fonction est inapte à la remplir. La recherche d'un « troisième homme » n'est qu'une manifestation de cette propension des politiciens français à fuir devant les réalités. Un seul homme peut être actuellement sultan du Maroc : Mohamed Ben Youssef.

L'organisation de son retour devra sans doute revêtir des modalités particulières pour respecter d'innombrables susceptibilités. Elle pourra se faire en plusieurs phases, notamment avec le concours très provisoire d'un conseil de Régence. Mais il doit être ramené à Rabat.

Le facteur temps.

Cette quatrième dimension qui permet aux virtuoses de l'illusionnisme de s'exhiber, mais avec laquelle il est impossible de tricher. C'est en 1947, après le discours de Tanger, que la France devait accomplir son œuvre marocaine et transformer le Protectorat. Depuis, un temps précieux a été perdu. Il ne sera pas rattrapé. Au Maroc, comme ailleurs, la France a attendu l'heure des échéances. Elles arrivent.

Ces notes doivent-elles être intitulées : « Ce que la France doit faire au Maroc » ?

Ou, au contraire, « Ce que la France aurait dû faire au Maroc » ?

Paris est-il encore à l'échelle de ce drame ?

A brève échéance une issue s'imposera.

L'initiative viendra-t-elle de Paris ?

De Washington ? De Madrid ?... ou de Bonn ?

Peut-être de quelque Instance internationale.

Puisse celle-ci ne pas avoir à revêtir la forme d'une Commission d'armistice.

Mais, quoi qu'il arrive, les objectifs que le Maroc doit atteindre demeureront les mêmes.

Meknès, le 7 mars 1955.

★★★

Nous recommandons à nos lecteurs le livre du bâtonnier de Meknès Paul Buttin : *Le drame du Maroc* (aux Éditions du Cerf, Paris). On y trouve la situation exacte des problèmes actuels, dans leurs données non seulement politiques, mais aussi géographiques, historiques, ethnologiques, économiques, trop souvent sous-entendues. Tout essai de solution, tel que celui que nous venons de présenter, y trouve normalement son cadre. (N.D.L.R.)

UN POÈTE DE DEMAIN

★ Aux funérailles de Paul Claudel des jeunes hommes étaient massés, priant, devant la porte de Notre-Dame où se déroulait le service funèbre. Il n'est pas dit qu'à l'intérieur de la cathédrale, la prière fut plus fervente, la peine et la reconnaissance plus grandes en ce matin d'adieu à l'homme sans lequel tant de chrétiens français ne seraient pas ce qu'ils sont.

Comment *La Vie Intellectuelle* n'aurait-elle pas été touchée elle aussi par cette mort ? Elle ne peut oublier non plus les anciens rapports d'amitié : Paul Claudel s'était montré reconnaissant du numéro spécial (10 juillet 1935) que la Revue avait publié grâce à l'aide inappréciable de Jacques Madaule. Les années suivantes il arrivait à Claudel d'envoyer spontanément un poème, écrit en une matinée, le texte d'une conférence donnée peu avant, ou les bonnes feuilles, voire le manuscrit d'un livre à publier, dont *La Vie Intellectuelle* choisissait un chapitre. Souvent même, dans les années 1935 à 1939 il recevait l'un des rédacteurs et ces longues conversations ne peuvent être oubliées. Depuis, il y eut bien sûr des disputes sur la Bible, la liturgie, d'autres questions encore. Mais ce sont là broutilles qui ne peuvent effacer la reconnaissance pour les dons faits à tous et à quelques-uns.

Refusant de céder à une mode peu intéressante, *La Vie Intellectuelle* n'a pas jugé bon, cependant, de préparer hâtivement un numéro spécial sur un écrivain défunt. C'est que Paul Claudel demeure, comme dit le titre de l'article, un poète de l'avenir. Son œuvre continuera d'accompagner l'effort de la Revue, et c'est maintes fois au cours des années à venir qu'elle en envisagera les aspects encore méconnus. Pour cette fois, elle a demandé à Gilbert Gadoffre, l'ancien

directeur du Centre de Royaumont, mais aussi l'un des premiers collaborateurs de *La Vie Intellectuelle*, qui contribua avant la guerre avec Jacques Madaule à faire connaître Claudel à ses lecteurs, de saluer celui qui est entré en son éternité.

Une voix vient de se taire, la voix d'un homme qui, après une longue vie comblée d'honneurs, est encore un grand inconnu. Malgré les honneurs — ou peut-être à cause d'eux. Nous avions tellement perdu l'habitude de voir les poètes honorés que la réussite elle-même est devenue suspecte. Pour diriger son existence à contre-courant vers la réussite, Paul Claudel a dû recourir aux chemins de traverse — le moindre n'étant pas la carrière — ce qui déroutera toujours les critiques sans imagination, toujours prêts à confronter les biographies avec une image pré-fabriquée du « poète ». Ne parlons pas de ceux qui s'improvisent moralistes des Grands ni des innombrables Français que le seul mot de grandeur exaspère. Au lendemain de sa mort, après des funérailles de maréchal de France et un concert d'hommages nécrologiques inégalement sincères, on s'aperçoit que la gloire et le génie de Claudel s'imposent à la manière des phénomènes de la nature, sans chercher à se justifier. L'œuvre déconcerte autant qu'elle attire et le grand homme reste inclassable.

Faute de pouvoir lui trouver des ancêtres, on en est venu à le définir en faisant appel à des catégories déjà connues, et on l'a rangé parmi les « écrivains catholiques ». L'idée ne viendrait à personne de nier l'importance du catholicisme dans la vie de Claudel, dans ses attitudes, dans sa pensée, dans son œuvre, mais

dans la mesure où il y a déjà une lignée d'écrivains catholiques français qui va de Bloy à Bernanos en passant par Péguy, on peut assurer que Claudel n'est pas des leurs. Il ne les comprenait ni ne les aimait, et eux le lui rendaient bien. Pas plus que la communauté de langue, la communauté de religion ne le fait entrer dans une famille d'écrivains, et il le savait mieux que quiconque.

On a voulu aussi parler à son sujet d'anachronisme grandiose : à la manière de Jean-Sébastien Bach qui s'acharnait à écrire des fugues et de la polyphonie d'église à une époque où ce stade était dépassé, où la musique européenne s'orientait vers la monodie accompagnée, l'opéra, Claudel serait le phénomène de floraison tardive d'une littérature de chrétienté dont les autres rameaux seraient morts longtemps avant lui. Le parallèle aurait joué si, comme le Cantor de Leipzig, Claudel s'était séparé de ses contemporains pour approfondir des moyens d'expression transmis par une tradition nationale. On sait qu'il n'en est rien. Sa rupture avec une partie des traditions classiques a été beaucoup plus grave, beaucoup plus radicale que celle de Mallarmé ou de Rimbaud qui avaient conservé au moins le sens du tracé linéaire.

Pour la première fois dans l'histoire des lettres françaises on assiste à une invasion massive d'étrangers venus de tous les points de l'horizon : non seulement les tragiques grecs et élisabéthains réconciliés, mais les Espagnols de la contre-Réforme, l'Italie de Dante et des papes, la Russie de Dostoïevski, l'Amérique de Christophe Colomb et de Melville, l'Allemagne de Wagner, la Chine des taoïsmes, le Japon des samouraïs et du théâtre *Nô*. Tout cela fait irruption par la

brèche ouverte par Claudel, et les remous de cette entrée fracassante ne sont pas encore apaisés. Comment l'auteur du *Soulier de satin* pouvait-il avoir des ancêtres ? Il est le premier poète planétaire, et il ne pouvait pas y avoir de poète planétaire avant le XX^e^ siècle. Sans doute aura-t-il des successeurs, mais il faudra attendre cent ans ou plus pour le situer dans une série. Sa lignée est devant lui, non derrière.

Le plus remarquable, peut-être, c'est qu'il a intégré à son œuvre certaines traditions étrangères en se méfiant toujours de la couleur locale et des accessoires pittoresques. L'exotisme chinois est tout à fait absent de *Connaissance de l'Est,* écrit à une époque où l'Extrême-Orient n'avait pour les Français qu'un intérêt d'exotisme. Les romantiques n'avaient retenu de Shakespeare qu'un attirail de bric-à-brac et quelques effets de contraste, alors que Claudel est allé droit au secret de son efficacité théâtrale : cette respiration dramatique, cet art des alternances des temps forts et des temps faibles, des contractions et des détentes, qui donne à une pièce élisabéthaine ou claudélienne une unité rythmique plus qu'architectonique, il suffit, pour s'en apercevoir, de s'être perdu dans les dédales du *Soulier de satin,* d'avoir pesté, à la lecture, contre la gratuité de certains personnages ou de quelques dialogues, et d'avoir eu ensuite, sur la scène, la révélation de ce rythme.

On s'étonne parfois de trouver Dostoïevski parmi les maîtres de Claudel. Le témoignage du poète est cependant formel. L'auteur des *Frères Karamazoff* figure en bonne place à côté de Shakespeare, d'Eschyle et de Rimbaud parmi les maîtres dont il se réclame. Pour retrouver la veine slave dans son œuvre, il suffirait

d'ailleurs de penser à certains personnages tels que le don Camille du *Soulier de satin* et Lumir dans *Le pain dur*, à une certaine insistance à faire grincer l'amertume du néant contre la nostalgie de l'absolu, et plus essentiellement encore, à cet art de matérialiser les conflits spirituels que le grand Russe avait pensé tellement plus loin que ses prédécesseurs. Chez les élisabéthains comme chez les Grecs, le Destin portait encore ses coups de l'extérieur : Dostoïevski apprendra à Claudel à l'intérioriser.

Ce qu'on a peut-être moins remarqué, c'est que le syndicalisme des années 1890, qui a nourri les premières années du poète, était lié à un cénacle qui avait pour organe la *Revue Wagnérienne*. Le rayonnement de Mallarmé et celui de Wagner étaient, à ce moment, indissociables. Le théâtre de l'avenir tel qu'on l'imaginait rue de Rome était une sorte d'opéra dans lequel la poésie aurait remplacé l'orchestre. « L'âme seule, écrivait Wyzewa dans la revue, y lira dans le silence une éternelle partition. » On parlait volontiers d'un nouvel art dramatique issu en droite ligne de *Parsifal*, qui deviendrait « le vrai culte moderne », un culte qui ferait largement appel aux stylisations liturgiques et à l'expérience millénaire de l'Eglise romaine. « Une magnificence se déploiera, quelconque, analogue à l'Ombre de Jadis... l'heure convient, avec le détachement nécessaire, d'y pratiquer les fouilles pour exhumer d'anciennes et magnifiques intentions. » Ainsi Mallarmé s'expliquait-il dans son langage oraculeux.

Quand le catholicisme lui donna d'autres certitudes, Claudel se crut libéré de l'envoûtement wagnérien qu'il avait si fortement subi. Il n'en a pas moins conservé une vision du théâtre qui avait pour point de départ

les méditations sur Bayreuth de toute une génération de symbolistes mélomanes, et le climat de pays de légende de *Tête d'Or* et de *La Ville*. Plus encore, c'est la nature même du temps dramatique de Claudel qui est wagnérienne. Lorsque l'auteur de *Lohengrin* a précisé ses intentions d'en finir avec l'histoire et de lui substituer des mythes qui en exprimeraient l'essence, quand il a su adapter sa technique du drame à ce principe et en montrer l'efficacité dans de somptueux opéras, il a provoqué un bouleversement des perspectives théâtrales dont les effets sont encore sensibles aujourd'hui. Ces scènes où les mouvements échappent aux directions rectilignes pour tendre autour de zones de lyrisme étale et d'immobilité comme un cyclone autour d'un vide, nous les retrouvons dans le *Soulier de satin* et dans *Tristan,* dans *l'Annonce* et dans *Parsifal,* et c'est peut-être ce nouvel aménagement du temps dramatique qui a posé aux premiers interprètes claudéliens leurs difficultés majeures.

On pourrait trouver ainsi dans l'œuvre du poète ambassadeur les composantes européennes et asiatiques les plus diverses. L'Allemagne de Gœthe en est absente, mais celle de Wagner est là, l'Espagne de la contre-Réforme a donné à sa religion sa raideur combative et sa profusion baroque. Ce consul de France en Chine a été un des premiers admirateurs français de Melville et le premier qui se soit risqué à acclimater dans son théâtre l'esprit des *Nô* japonais. Et comment passer sous silence tout ce qu'ont apporté à sa vision du monde, ainsi qu'à la nature de ses symboles, la philosophie taoïste, Tchouang-Tsen et les poètes Tang ? Ses prédécesseurs les plus grands s'étaient nourris de

leur tradition nationale et du passé méditerranéen, alors que lui plonge ses racines dans tous les points du globe.

Non, l'univers claudélien n'appartient pas à la chrétienté médiévale. Il ressemble étrangement, au contraire, à l'univers que le XX^e^ siècle n'a pas encore réalisé et vers lequel il se dirige par des voies tortueuses. Dans l'œuvre du poète planétaire, des fragments de cet univers communiquent déjà par certaines de leurs traditions essentielles dont la rencontre et la synthèse préfigurent un monde neuf.

L'heure de Claudel est pour demain.

GILBERT GADOFFRE.

L'ÉGLISE ET LES LIBERTÉS EN ESPAGNE

Les dirigeants espagnols actuels s'étendent complaisamment dans leurs harangues et leurs écrits sur le régime d'harmonie presque idéal existant, à les en croire, de l'autre côté des Pyrénées, entre l'Eglise et l'Etat. En fait ce tableau un peu trop idyllique ne saurait être accepté que sous bénéfice d'inventaire. Si le Concordat a donné à l'Eglise un statut privilégié et a confirmé les rapports étroits et, souvent, il serait puéril de le nier, cordiaux qu'elle entretient avec l'Etat, plusieurs causes de désaccord subsistent entre les deux pouvoirs entraînant des heurts et des froissements dont on ne saisit pas toujours à l'étranger la portée exacte.

I

C'est en matière de liberté de la presse que ces divergences sont le plus manifestes. Nous avons eu l'occasion de signaler ici même [1], l'article de l'abbé Iribarren, directeur d'*Ecclesia*, revue de l'Action catholique, qui s'en prenait de façon extrêmement vive au rigoureux système de censure actuellement en vigueur

1. « L'Église d'Espagne et la censure », *La Vie Intellectuelle*, juillet 1954.

chez nos voisins. Cette prise de position particulièrement nette eut un grand retentissement, à tel point que l'hebdomadaire phalangiste *El Español* n'hésita pas à affirmer que l'article en question avait fait plus de mal à la cause espagnole aux Etats-Unis que la propagande des Rouges pendant six mois. Il est vrai que la réplique ne se fit pas attendre : quelque temps plus tard, l'abbé Iribarren quittait la direction d'*Ecclesia*. Le problème de la presse n'en restait pas moins entier, il nous paraît intéressant d'y revenir d'autant plus que, nous le verrons tout à l'heure, un important discours prononcé en décembre dernier par M. Arias Salgado, ministre de l'Information, l'a ramené au premier plan de l'actualité.

Quel est actuellement le statut de la presse en Espagne ? La loi qui le détermine remonte à 1938 et avait été conçue en pleine guerre civile. Elle place entièrement journaux et journalistes sous la coupe de l'Etat qui est chargé (art. 2) « de régler le nombre et la diffusion des publications périodiques, d'intervenir dans la désignation du personnel de direction, de régler la profession de journaliste, de surveiller l'activité de la presse, d'exercer la censure, etc. ». La loi énumère les sanctions encourues par les journalistes en cas de violation de ces dispositions, y compris, on prend soin de le préciser (art. 19 et 20) « la résistance passive et en général la non-observation des consignes données par les services compétents ». Ce système draconien conçu pour une période d'exception et dont le caractère provisoire avait été prévu expressément à l'époque, semble même dans une large mesure étranger à la tradition espagnole. Au cours des périodes de dictature que l'Espagne a connues au XIX[e] siècle, et même sous le Directoire de Primo de Rivera, jamais la presse n'avait été aussi complètement muselée.

C'est un fait que l'opinion supporte de plus en plus impatiemment un tel état de choses. L'audience excep-

tionnelle que rencontrent les rares publications d'origine ecclésiastique qui échappent à la censure en est la preuve. *Ecclesia,* par exemple, voit ses numéros épuisés en quelques jours, surtout lorsque tel ou tel aspect de la politique gouvernementale s'y trouve critiqué. De nombreux Espagnols, y compris parmi les tenants avoués du régime, sont las d'avoir l'impression, en ouvrant leurs journaux, qu'ils se trouvent dans l'unique pays du monde occidental où ne se passe rien de désagréable ni d'inquiétant. La lecture d'un hebdomadaire comme *El Español* publié par la direction générale de l'Information est, en effet, quelque peu monotone, trois ou quatre thèmes se retrouvent régulièrement dans ses colonnes : le péril communiste sous ses différentes formes, les multiples précédents — république ou monarchie parlementaire — et avec les scandales et les désordres de pays comme la France ou l'Italie, enfin, depuis les Accords, de complaisants commentaires sur la force militaire américaine.

Il faut reconnaître que l'Eglise manifeste depuis longtemps sa volonté de se désolidariser d'un tel système, mais les protestations de la hiérarchie ne sont connues que d'un public relativement restreint puisque la censure empêche les grands journaux d'y faire écho, si bien que l'on croit parfois à tort, en Espagne comme à l'étranger, que le clergé fait obstacle à une éventuelle « libération » de la presse. Il y a là une équivoque que l'Eglise a un intérêt évident à ne pas laisser se perpétuer. C'est dans un pareil contexte que l'on doit replacer l'article de l'abbé Iribarren, et il est significatif que le gouvernement, après avoir obtenu le départ du directeur d'*Ecclesia,* se soit décidé lui aussi à intervenir de façon positive dans le débat par l'intermédiaire de son ministre de l'Information.

Le discours prononcé à Barcelone le 12 décembre dernier par M. Arias Salgado définit une fois de plus la doctrine du régime en matière de presse et d'informa-

ion : affirmation de l'idéal catholique qui anime l'Etat espagnol, distinctions parfois subtiles entre liberté de pensée, liberté d'expression et liberté de divulgation, condamnation sans appel du libéralisme rejeté à la fois parce qu'il ouvre la voie à l'anarchie intellectuelle et parce qu'il ne crée que « la seule liberté de l'argent » en laissant « les pouvoirs économiques maîtres du terrain ». Ce qui est plus intéressant, c'est le souci que prend le ministre de déclarer qu'il fait sienne la conception de l'opinion publique telle que la définit le pape Pie XII dans son discours du 19 février 1950 au Congrès International de la Presse catholique, avant d'annoncer qu' « une loi de presse plus parfaite, quoique éloignée de l'aspect libéral de la question est en préparation ».

Le 8 janvier dernier, *Ecclesia* publiait un long éditorial qui était une réponse au discours ministériel, réponse mesurée et courtoise mais qui montrait que, sur le fond, les réserves de l'Eglise n'ont pas disparu. Le passage le plus digne de remarque concernait l'établissement des conditions permettant à une opinion publique véritable de se faire jour. « Le gouvernement, écrit *Ecclesia,* agit, et ses actions éveillent un écho. Si cet écho ne se fait pas entendre ou s'il est fabriqué par les agents de l'Etat, ce n'est plus l'opinion publique, c'est une fiction. L'opinion publique sert le bien commun non seulement quand elle applaudit, mais également quand elle critique les actes du gouvernement. » Et après avoir protesté contre les « consignes » par lesquelles « on oblige les journaux à présenter comme leur l'opinion des dirigeants, chose distincte du droit de l'Etat à faire publier des notes officielles, et qui représente selon nous un attentat aux droits de la personne humaine », *Ecclesia* conclut en déclarant que la future loi sur la presse ne sera conforme à l'idéal pontifical que si elle rend possible l'exercice de l'opinion publique.

Un mois plus tard un homme dont l'autorité en matière

de presse est incontestée, puisqu'il s'agit de Mgr Herrera, évêque de Malaga, qui, avant d'entrer dans les ordres, fut pendant de longues années directeur du grand journal catholique *El Debate* prenait à son tour position. Dans une lettre pastorale, reproduite par *Ecclesia* le 2 février dernier, après avoir d'ailleurs multiplié les formules aimables à l'égard de M. Arias Salgado, le prélat s'exprimait en ces termes : « Le silence de l'Eglise pourrait s'interpréter comme un assentiment pur et simple aux paroles de M. le Ministre. Ce n'est cependant pas le cas. Ni toutes les idées exprimées dans le discours, ni le régime actuel de la presse ne sont conformes à l'idéal exprimé, défendu et voulu par l'Eglise en cette matière. » Cette nette mise au point s'accompagnait, il est vrai, du rejet sans équivoque d' « une conception libérale de la presse solennellement et énergiquement réprouvée par les papes » et de la revendication des droits de la « critique bienveillante et constructive » qui montrent que l'Eglise, après avoir clairement défini son attitude, semble disposée à poursuivre le dialogue engagé. La question est maintenant de savoir si le gouvernement acceptera de faire les concessions nécessaires. Les dirigeants phalangistes, grands maîtres de l'information, vont-ils consentir à céder du terrain alors que leur influence est battue en brèche de tous côtés et que les préliminaires d'une restauration monarchique se font à leur corps défendant ? Un relâchement du strict contrôle qu'ils exercent sur la presse servirait avant tout les milieux proprement catholiques, souvent très attachés aux Bourbons, et signifierait immanquablement une intensification de la propagande monarchiste. On voit l'importance du problème. Il est étroitement lié à la marche vers la monarchie, c'est en dernier recours le général Franco qui décidera de l'opportunité des mesures à prendre en fonction du jeu complexe qu'il poursuit avec Don Juan.

II

Un autre aspect essentiel du régime suscite également les critiques de l'Eglise, c'est le système syndical. La création de syndicats uniques, étroitement réglementés et soigneusement tenus en main, pierre angulaire de cet état « national-syndicaliste » cher aux doctrinaires phalangistes, a fait disparaître de nombreux organismes d'inspiration catholique, par exemple la vieille « Confederacion Nacional Catolico-Agraria ». Très largement répandue avant 1936 en Aragon, dans la région de Valence et surtout en Castille, cette organisation syndicale avait réalisé une œuvre très utile, notamment en matière de crédit agricole, elle a beaucoup contribué à maintenir dans les provinces du Nord une société rurale équilibrée et profondément chrétienne. On conçoit que le clergé ne se soit pas résigné de bon cœur à la suppression pure et simple de pareilles institutions qui avaient fait leurs preuves, d'autant plus que dans la nouvelle construction syndicale l'action de l'Eglise, et plus précisément de l'Action catholique, se heurte à bien des difficultés. Comme, d'autre part, les syndicats actuels sont loin de jouir de la confiance des travailleurs, il est naturel que certains évêques veuillent marquer avec force que le système mis en place par le régime ne coïncide pas avec la doctrine sociale de l'Eglise. C'est ainsi qu'en novembre dernier, Mgr Pildain, évêque des Canaries, a publié sur ce sujet une lettre pastorale prenant parfois l'allure d'un véritable pamphlet.

Nous ne citerons que quelques sous-titres de ce long document : 1) Le système syndical n'est pas conforme à la doctrine sociale de l'Eglise. 2) Il s'inspire d'une tendance marxiste. 3) Il paralyse la tendance vers une

juste évolution sociale, etc. [2]. Certes, il ne s'agit plus ici d'un texte engageant l'Eglise d'Espagne tout entière, et on comprend que sa diffusion ait été limitée par les soins de l'autorité religieuse elle-même, puisque *Ecclesia* ne l'a point reproduit. Mais Mgr Pildain prend soin de s'abriter, quant au fond, sur un article publié par la revue des Jésuites *Razon y Fe* dans lequel l'auteur, le P. Brugarola, critiquait au nom des enseignements pontificaux l' « étatisation » du syndicalisme espagnol. Tout porte à croire que l'évêque des Canaries ne fait que traduire avec une véhémence inaccoutumée des préoccupations partagées par la grande majorité de l'épiscopat, de plus en plus sensible au contraste entre la condition précaire de trop de travailleurs et la prospérité d'une bureaucratie syndicale souvent peu scrupuleuse.

Comme on le voit, c'est finalement la Phalange que l'Eglise rencontre dans chacun des domaines où elle souhaiterait une modification de l'orientation gouvernementale. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir certains éléments catholiques, surtout ceux qui sont le plus engagés dans la voie d'une restauration monarchique, faire activement campagne contre les phalangistes. Ils dénoncent les velléités socialisantes de l'aile gauche du « Mouvement » et stigmatisent un totalitarisme réduisant de plus en plus dans l'Etat la place des traditionalistes qui ont pourtant largement contribué au triomphe du soulèvement national. De leur côté, les phalangistes, tout en protestant de leur attachement au catholicisme, font secrètement des avances aux groupes anarchistes et socialistes qui sont arrivés à se maintenir. Il s'agit de défendre ensemble les conquêtes sociales et syndicales contre les « rétrogrades », voire d'empêcher une mainmise complète des « cléricaux »

2. On trouvera la traduction complète de cette Lettre pastorale dans *La Documentation catholique*, n° du 23 janvier 1955.

sur l'enseignement public. Très paradoxalement, eux qui sont les instigateurs et les bénéficiaires des restrictions aux libertés fondamentales, se posent en défenseurs de toutes les valeurs espagnoles, quelle que soit leur allégeance spirituelle, et rompent des lances en faveur d'Unamuno et d'Ortega, rejetés comme hétérodoxes par une bonne partie du clergé.

Plus spectaculaires que cette rivalité d'influence, qui se poursuit à la vérité depuis 1936, les pittoresques démêlés du cardinal Segura avec le régime sont mieux connus des lecteurs français, car nos journaux s'y attardent volontiers. En fait, l'archevêque de Séville semble au bout de son combat, de nouveaux éclats sont possibles de sa part, mais Rome et Madrid se sont mis d'accord sur son élimination que l'on voudrait, de part et d'autre, la plus discrète possible. La récente nomination d'un coadjuteur en est la preuve, d'autant que celui-ci, Mgr Bueno y Monreal, évêque de Vitoria est non seulement un conciliateur, mais aussi un homme présentant toutes les garanties souhaitables. Il avait, en effet, succédé dans le difficile diocèse basque de Vitoria à Mgr Mugica, un des rares prélats ayant refusé en 1936 de se rallier au général Franco.

Mais ce n'est là qu'un épisode et qui semble toucher à son terme, il nous paraît plus intéressant de signaler pour finir le mouvement de pensée qu'a fait naître chez les intellectuels catholiques espagnols la situation de leur Eglise après la signature du Concordat. L'un d'entre eux, M. Carlos Santamaria, directeur des Conversations catholiques de Saint-Sébastien, a résumé leur attitude en soulignant, au cours d'un article publié l'année dernière par la *Dublin Review* que le Concordat, loin de favoriser la sclérose de l'Eglise, a produit une réaction salutaire, car il a amené beaucoup de gens à se demander dans quelle mesure ce texte légal correspondait à une situation réelle. Nombreuses, en effet, ont été au cours des derniers mois les mises en garde

contre les dangers de ce que l'on a appelé, d'un terme qui a fait fortune, l' « inflation religieuse ». Profitant de l'inhabituelle largeur de vues de la censure qui se montre particulièrement large lorsqu'on aborde ces sujets, certains vont parfois très loin. Témoin l'article, paru le 15 juin dernier dans la revue *Ateneo,* sous le titre « Catolicos y Catolicistas », où l'auteur, José Maria Perez Lozano, dénonce avec beaucoup de vigueur le climat de « tranquillité, de repos spirituel » du catholicisme espagnol, stigmatise le formalisme routinier, l'importance donnée à la moralité au détriment de la charité et de la foi, le prix exagéré attaché aux « organisations splendides sur le papier mais inefficaces et à demi mortes ». Mais peut-être certaines arrière-pensées politiques se cachent-elles derrière cette diatribe; plus objective et plus lucide nous apparaît une conférence faite à l'Université internationale de Santander, sous la présidence de Mgr Morcillo, évêque de Bilbao, par un journaliste connu, José Maria Garcia Escudero, conférence qui a été depuis publiée en revue sous le titre : « L'efficacité sociale du catholicisme espagnol. »

Tout serait à citer de ce texte remarquable [3]. Sans renier la formule de l'Etat catholique, l'auteur affirme que « le plus important est d'acquérir le sentiment que nous ne sommes pas dans une société intégralement catholique ». Et déplorant au passage que l'on soit accusé tout de suite de « démagogie » et de « cryptocommunisme » dès qu'on essaye de soulever une peu le voile, M. Garcia Escudero étudie longuement et sans complaisance le catholicisme de la bourgeoisie, puis la situation religieuse du prolétariat. Il critique le pharisaïsme et le paternalisme de trop de catholiques des classes élevées en termes sévères, écrivant par exemple : « Il faut qu'on croie aux chrétiens; il faut que,

3. *La Documentation catholique,* nº du 23 janvier 1955, l'a reproduit intégralement.

on seulement leurs actes, mais encore leurs paroles roduisent l'impression d'une religion nouvelle, vivante, ui soit un scandale pour le monde et non une partie de 'ordre établi. » On ne nous avait pas toujours habitués utre-Pyrénées à un pareil langage. La vérité est que e catholicisme espagnol est en train d'évoluer; comme e dit plus loin M. Garcia Escudero : « On tend à onvertir le catholicisme ambiant en un catholicisme 'adhésion au Christ; le catholicisme qui insensible- ent cesse d'être tel en un catholicisme de chrétienté ui veut renaître. » Que cette évolution se fasse à 'intérieur de conceptions qui déroutent souvent le catho- cisme étranger, la chose est certaine (et l'emploi u mot « chrétienté » par M. Garcia Escudero est à cet gard significatif), mais le cadre institutionnel et les apports avec le Pouvoir ne sont pas tout et il serait njuste de continuer à s'en tenir à une vision trop sché- natique de la vie religieuse chez nos voisins alors que, ans bien des domaines, les signes de transformation ont manifestes.

14 mars 1955.

JEAN BÉCARUD.

POUR L'UNITÉ DES CATHOLIQUES

Dans peu de jours, la Paroisse Universitaire étudiera en ses Journées, l'unité des chrétiens. Non point l'unité à trouver entre chrétiens divisés selon différentes confessions, mais l'unité à maintenir entre catholiques.

Si par unité des catholiques on entend le lien qui résulte d'une foi, consciente de ne pouvoir s'affirmer en son intégralité hors de l'Eglise, jamais peut-être cette unité ne fut aussi forte. On n'en donnera que deux signes : l'un nous vient de pays lointains, l'autre de la France. Depuis dix ans, en Europe centrale et en Asie, des catholiques luttent, souffrent et meurent pour confesser l'unité et la catholicité de l'Eglise même s'ils mêlent à leur combat quelque souci humain. A côté, le fait français semble peu de chose : il compte cependant. On rappellera d'abord que, durant l'occupation, nombreux furent les chrétiens de France qui eurent le souci de l'intégrité de la foi catholique autant que de la défense du pays : ils luttèrent contre l'erreur nazie autant et plus peut-être que contre l'occupation allemande. Tel prêtre, tel chrétien, dont la pensée et le visage resteront toujours présents à leurs amis, sont morts en déportation, ont été fusillés, décapités, pour des actes à la signification religieuse aussi

bien que patriotique. Ils luttaient pour une foi universelle et ils doivent sourire, dans leur gloire, lorsqu'ils entendent parler de gallicanisme. Poursuivant leur ligne en France, des chrétiens ont reçu avec obéissance filiale des avertissements de l'Eglise, leur sacrifiant leurs positions propres. La volonté radicale d'unité entre les catholiques est affirmée plus nettement que jamais.

Pourtant, l'amour de la dispute, de l'attaque, de la dénonciation n'a cessé de sévir depuis la libération. Jamais les catholiques de France n'ont semblé si désunis. Soucieux les uns et les autres d' « incarner leur foi », comme il est coutume de dire, ils passent avec rapidité de cette foi aux « principes » sans lesquels son incarnation leur semble impossible ; tous d'accord pour reconnaître l'implacable nécessité des principes, mais en désaccord sur les principes à reconnaître, s'armant les uns et les autres de fragments de textes pontificaux ou épiscopaux, ils se reprochent réciproquement de porter atteinte à la foi, et certains pour avoir en fin de compte raison n'hésitent pas à recourir à des dénonciations qui sont loin d'être toujours exactes. On souhaiterait que les Journées universitaires soient un avertissement et qu'à travers les luttes inévitables qui peuvent les opposer, les chrétiens reconnaissent l'unité de la foi, non seulement à sa racine mais au plan de la conscience actuelle car c'est ce plan seul qui est en question.

Le présent article voudrait simplement dire à la Paroisse que son appel a été entendu et apporter parmi tant d'autres sa contribution. Ces réflexions doivent donc être lues sans équivoque : leur auteur ne prétend ni « être au-dessus de la mêlée » ni se placer « au point

de vue de Sirius » pour « faire le point » entre « les deux côtés », toutes expressions dont il a également horreur, car elles lui semblent également fausses. A une place déterminée et donc limitée, il prend conscience comme il peut des oppositions entre catholiques et de ses déplorables effets. Dans l'espoir que d'autres réfléchiront comme lui et que l'affrontement des réflexions suscitera un dialogue vrai, il expose cette prise de conscience sans illusion sur sa relativité ; laissant délibérément la marche ordinairement suivie par les exposés de cette sorte, qui présentent d'abord un rappel de l'enseignement de la foi et en déduisent les conséquences dans la vie de ce monde, cet article voudrait au contraire conduire le lecteur au terme de sa réflexion, à reconnaître l'actualité de la contemplation traditionnelle de l'Eglise et du Christ. Il s'élèvera donc presque en toutes ses démarches de ce qui est second à ce qui est premier : après avoir présenté les difficultés objectives à l'unité consciente des catholiques et avoir dénoncé les tentations qui en naissent pour la foi de chacun, on s'est cru mieux à même de reconnaître l'essentiel à toujours maintenir : la contemplation de l'unité catholique la plus traditionnelle parce qu'enracinée dans la foi en Jésus-Christ.

I. — Raisons des oppositions entre catholiques français

Certaines raisons sont trop apparentes pour ne pas frapper. Le Français a le goût de la synthèse qu'il défend surtout contre ses plus proches, différant avec lui d'opinion en quelque point. Aucune raison pour que les catholiques de France ne soient pas Français eux aussi, et puisque leur première passion est leur foi, c'est à son sujet qu'ils se disputeront. Ce goût de la division s'est fortement développé depuis l'occupation. Trop de raisons y ont conduit, et d'abord la condition à laquelle était acculé quiconque ne se résignait pas à être une loque : prendre la responsabilité de son action. Cette fois encore la division des catholiques reflèta celles de leurs compatriotes : on peut même se demander si le foisonnement où les certitudes s'opposaient les unes aux autres ne fut pas plus tumultueux dans les milieux catholiques et s'il ne s'y est pas davantage prolongé. Un signe en est la multiplication des publications religieuses dont l'éventail est une composante de la pensée française. Bien à plaindre qui n'en verrait l'intérêt. Mais il n'est pas question de valeur, on reconnaît un fait.

Mais si le Français eut de telles réactions pendant l'occupation ce ne fut pas sans raison objective : le refus d'une forme vicieuse de l'esprit humain — le nazisme — en est une non négligeable. Pareillement, on peut sans chauvinisme regarder la France comme un des facteurs de la civilisation née en Europe, en voie aujourd'hui de conquérir le monde : une caractéristique française a son fondement dans l'esprit humain qui

organise le monde. A reconnaître de telles raisons les disputes sont placées en de tout autres perspectives.

Ce changement n'est pas sans avantage : à se croire opposé uniquement pour des raisons individuelles, de caractère ou de sentiment, le débat perd toute grandeur; toute chance se trouve perdue en outre d'une reprise de dialogue avant que l'adversaire soit « converti » à des sentiments plus droits. Mais que sans fermer les yeux à ces oppositions, on soit convaincu que celles-ci s'enracinent dans la structure objective de l'humanité actuelle, le désir peut naître de porter remède à sa propre unilatéralité et le dialogue reprendra. Un second avantage découle de celui-ci : la rencontre de frères dans la foi, qui ont des raisons objectives de s'opposer, s'annonce d'une autre dimension que si l'on était resté au plan des tempéraments. Cherchons donc les raisons objectives, d'où naissent les difficultés de s'entendre.

Difficultés de reconnaître un « monde ».

Les premières difficultés naissent de la connaissance du monde actuel. L'une vient aussitôt à l'esprit. La diversité des connaissances est telle aujourd'hui qu'aucun homme ne peut les embrasser dans leur totalité; on se reportera à l'admirable conférence de Robert Oppenheimer publiée dans le numéro de février. Comment les catholiques échapperaient-ils cette fois encore à la condition de tous ? Selon qu'ils vivront, pour reprendre les images du physicien de Princeton, dans tel ou tel « village » scientifique ou artistique dont ils ne peuvent explorer que les alentours, à moins qu'ils ne préfèrent contempler la terre du haut d'une fusée parvenue à la stratosphère, leurs conceptions humaines

varieront et même les discours qu'ils tiendront lorsqu'obéissant à l'ordre de Jésus-Christ ils annonceront la Bonne Nouvelle aux peuples vivant en ces différents villages. L'hypothèse n'est pas non plus à exclure que l'un ou l'autre soit suffisamment borné pour ne pas soupçonner qu'il est d'autres villages que celui où il est enfermé.

La seconde suit la précédente. Non seulement les explorations du monde sont variées, mais chaque recherche ne cesse de se transformer, et s'il est quelque homme capable de grouper plusieurs vues sur le monde, l'image qu'il acquiert ne cesse de varier. « Le monde se fait tous les jours », affirmait-on ici en 1953. Il en fut toujours ainsi : la lecture de la Bible qui narre l'histoire du peuple élu depuis la civilisation sumérienne et le départ d'Abraham jusqu'à la domination alexandrine et la conquête romaine suffirait à convaincre qu'en toute époque les porteurs d'une Révélation éternelle l'ont maintenue dans un monde qui ne cessait de se faire. En notre temps, les successions des civilisations, des « mondes », sont devenues autrement rapides : un homme né au début de ce siècle a vu deux guerres mondiales et des révolutions en Europe et en Asie, sans parler des révolutions techniques qui les accompagnèrent et les permirent et des révolutions scientifiques sans lesquelles les révolutions techniques eussent été impossibles. Les enfants qui grandissent aujourd'hui partent d'une image du monde totalement différente de celles qu'avaient leurs parents au temps de leur propre jeunesse. Mais encore une fois il est aussi des hommes qui veulent se borner et pour qui les transformations successives ne sont que des additions au noyau originel que leur jeunesse a reçu pour image. Les Français

de 1940 firent la tangible et cruelle expérience de la nocivité d'une telle absence de curiosité.

Diversité des connaissances, rapidité actuelle de leurs transformations, voilà déjà qui justifierait une diversité d'opinions entre catholiques et de farouches disputes. On ne croit pas cependant être encore parvenu à la racine de la divergence. « Le monde se fait tous les jours », aime-t-on ici à répéter. Il n'est point sûr que la coupure la plus profonde qui se fasse entre catholiques vienne d'une différence d'appréciation sur la rapidité de sa transformation. La première divergence concerne le monde lui-même et sa réalité. Le catholique, fier à juste titre de la réalité spirituelle à laquelle il participe, ignore trop souvent la réalité et encore plus la structure du monde ou des mondes, que les hommes construisent patiemment et au prix de quels efforts — qui ne sont pas sans souffrances, ni sans fautes et crimes — pour rendre possible la vie de leurs frères proches ou lointains. Une apologétique trop facile tend à faire croire qu'il ne peut y avoir, hors du catholicisme, qu'amoralisme et monde inconsistant. Mais l'homme que Dieu a créé et dont la nature, selon la théologie la plus traditionnelle, n'a pas été détruite mais blessée, ne cesse de construire matériellement, intellectuellement, spirituellement même, des mondes afin de pouvoir vivre et de bien vivre. Alors que le récit de la Genèse où Yahvé Dieu, après avoir modelé « l'homme avec la glaise du sol, insuffla dans ses narines une haleine de vie » eût dû le rendre attentif au travail de ce souffle, de cet esprit, pour ordonner un monde où s'affirme sa libre responsabilité, c'est précisément à l'œuvre de l'esprit libre, caractéristique de l'homme que le chrétien reste souvent fermé.

En notre temps, c'est cette insuffisance à reconnaître la réalité des mondes humains qui rend si souvent déficient à l'égard de ce que l'on a appelé justement le monde ouvrier [1]. Car il ne suffit pas d'être alerté sur les conditions insuffisantes de salaire, de travail, de culture, faites aux travailleurs ; il importe encore plus de reconnaître la grandeur de l'effort des travailleurs eux-mêmes pour bâtir le monde où ils pourront vivre libres parce qu'il aura été le fruit de leur liberté. Or, à ne pas saisir cette grandeur de la lutte ouvrière, on s'expose à méconnaître ses activités les plus essentielles et les plus éducatives : l'activité syndicale et l'accession par la lutte pour le travail à la participation aux décisions politiques que la France, en retard sur de nombreux peuples, n'a pas su encore réaliser. L'incompréhension est si profonde à l'égard de ce qui fait l'âme du monde ouvrier, que plusieurs catholiques lisant ces lignes les taxeront de communisme. Pour corriger cette persuasion que toute reconnaissance du monde ouvrier et du seul esprit qui le construit est nécessairement communiste ou « crypto », on ne leur demandera pas le pénible effort de s'informer sur la lutte ouvrière en Angleterre ou en Suède ; ils n'auront qu'à se rendre à leur cinéma lorsqu'on y passera un récent film américain : *Sur les quais (On the waterfront)*. Ils y verront la lutte ouvrière menée avec

1. Si l'on veut entrevoir ce monde ouvrier et les problèmes qu'il pose on lira le livre tout récemment paru de Robert Delavignette, *Birama* (Gallimard, N.R.F.). Le lecteur, devenu ami du Marianneux, ouvrier à la forge de Sainte-Colombe en Bourgogne, et de Birama, forgeron-sorcier en Afrique noire — sera introduit par eux à une méditation chrétienne sur ce monde ainsi révélé. On reviendra plus longuement sur ce livre dans le prochain numéro. Mais il fallait le signaler au lecteur sans tarder.

l'appui d'un prêtre de New-York pour arracher des mains d'un « gang » qui n'est pas sans collusion avec les exploitants, une « union » ou si l'on veut un syndicat privé et le rattacher au C.I.O., la Centrale qui mène la lutte ouvrière aux U.S.A. Cette libération est l'œuvre des ouvriers eux-mêmes. Ceux qui connaissent les Etats-Unis ont retrouvé dans ce film un exemple des luttes dont ils ont eu les échos ou dont ils ont même été témoins. Pour en reconnaître la portée, il faut naturellement faire l'effort d'imaginer le changement d'atmosphère que produit la traversée de l'Atlantique et résister à l'inclination naturelle de juger que tout devrait être partout comme en France. Mais au prix de ce léger effort on reconnaîtra aisément que là-bas comme ici un monde habitable aux travailleurs ne peut être que le résultat de leur lutte pour la liberté. C'est ce monde organisé, créé oserait-on dire, par les hommes pour les hommes, que l'on appelle ici « monde humain », et pour la surprise du lecteur on avouera que les catholiques qui dans leur ensemble ont le plus aidé l'auteur à entrevoir le respect dû à un monde humain sont les catholiques d'Amérique obligés de vivre dans une nation où la culture et l'idéologie étaient nées hors de l'influence catholique et dont ils surent reconnaître la grandeur.

Difficulté de reconnaître les dangers courus par la Foi.

La reconnaissance des mondes humains et la difficulté qu'ont beaucoup à y parvenir n'est ni la seule ni la première cause de disputes entre catholiques tous ardemment soucieux d'être fidèles à leur foi. La pre-

mière est cette foi même et l'on n'a parlé ici de la reconnaissance du monde qu'en raison de son intérêt pour la foi. Qu'à cause d'elle on ait choisi d'être accueillant ou réticent à leur égard, en tout état de cause c'est un grand dommage pour la foi de ne pas reconnaître ces mondes humains parce qu'on ne saura pas comment s'y comporter, annoncer la foi et la vivre.

Il ne faut d'ailleurs pas s'illusionner : la paresse d'esprit qui entraîne à une pareille méconnaissance n'empêche pas ces mondes d'exister ; elle a simplement pour conséquence d'en faire les chrétiens prisonniers. Ils prennent pour allant de soi des conditions de vie, des habitudes d'esprit qui ont été aussi l'œuvre de l'homme à une époque donnée ; s'ils les acceptent de la sorte, c'est qu'ils peuvent y vivre librement et bénéficier des efforts faits dans les siècles passés par l'humanité pour conquérir la liberté, et prendre aisément leur parti de la condition inhumaine faite à leurs frères éloignés. Cette acceptation trop aisée ne va pas sans scandale pour les non-chrétiens lorsque le prédicateur de résignation se pare du nom chrétien. Car s'il est un hommage que l'on serait presque universellement prêt à rendre au christianisme, c'est que la conquête de l'homme bâtisseur d'un monde afin d'y vivre humainement, c'est-à-dire librement, a eu son origine dans la prédication de l'Evangile dont le chrétien est le témoin. Aussi l'Eglise se fait-elle gloire d'avoir contribué, plus que tout autre, d'une façon sans doute délicate à préciser mais qui n'en est pas moins réelle, à la libération des esclaves en annonçant le message de Jésus-Christ ; et cette gloire nul penseur sérieux ne songe à la lui contester. On n'en citera qu'un témoin qui, pour n'être pas Marx lui-même, est le philosophe sans lequel Marx

n'eût pas été. Parvenu, dans la troisième partie de l'*Encyclopédie,* à l'esprit libre, Hegel note (§ 482 note) : « D'aucune idée on ne sait plus généralement qu'elle est indéterminée, équivoque, capable des plus graves malentendus, que de l'idée de liberté et aucune n'est inconsciemment aussi courante. Des continents entiers, l'Afrique et l'Orient, n'ont jamais connu cette idée ; les Grecs et les Romains, Platon et Aristote, les stoïciens même ne l'ont pas eue. Au contraire, ils savent seulement que l'homme est libre de naissance ou par la force de son caractère, par la philosophie (le sage est libre même esclave et dans les fers). C'est le christianisme qui a introduit cette idée dans le monde ; suivant lui l'homme *comme tel* a une valeur *infinie,* car objet et fin de l'amour de Dieu, il est destiné à être en rapport avec lui comme esprit. » La liberté qui n'accepte pas seulement d'être libre mais se veut libre est le grand apport du christianisme dans le monde, et l'on attend des chrétiens qu'ils ne renoncent jamais au maintien de ce rappel face aux transformations des peuples et des civilisations. Y renoncer serait mettre la foi en péril en l'âme d'innombrables hommes aujourd'hui et en soi-même.

Cependant, le péril n'est pas d'un seul côté. En France et dans la plupart des pays occidentaux où l'Eglise a perdu de sa puissance politique, ce n'est point la persécution que le chrétien doit craindre, mais un accueil trop empressé. Les marxistes ou les anti-marxistes qui accueillent en parole ou en action les chrétiens, croient au christianisme ; ils ne croient pas au Christ. C'est au Christ que tout chrétien doit rendre témoignage.

Ce que l'on va tâcher de préciser ne peut blesser les non-chrétiens dont on parlera ici avec respect, puisqu'on les prend au sérieux en affirmant, face à leurs propos, la foi au Christ. Pour que cette affirmation soit faite sérieusement, il importe de saisir ce qu'a de fondé la prétention des non-chrétiens d'avoir accueilli l'idéal du christianisme et de l'avoir réalisé. L'exemple cité précédemment aidera à le faire comprendre : l'abolition de l'esclavage. Il est d'une apologétique facile de la déclarer due au christianisme ; et c'est vrai en un certain sens : le texte de Hegel cité plus haut le reconnaissait en quelque sorte. Mais l'on peut aussi citer les lettres de saint Paul, et tout spécialement l'épître qui recommande à Philémon son ancien esclave, coupable et repentant : Paul n'impose point la suppression de l'esclavage. De nombreux siècles chrétiens s'écoulèrent avant que la Révolution française abolît l'esclavage qui sera d'ailleurs rétabli par Bonaparte, ou que le président Lincoln le déclarât illégal aux Etats-Unis. Lefebvre des Noëttes, qui était de sentiment profondément chrétien, a montré que la suppression effective de l'esclavage ne pouvait être envisagée avant que fussent inventés le collier d'épaule pour le transport par route, et le gouvernail pour le transport sur mer. Outre les conditions techniques, sont requises des conditions économiques, sociologiques, politiques. La raison humaine doit œuvrer pour réaliser ce que la foi chrétienne a révélé aux hommes ; « la valeur infinie de l'homme comme tel ».

Pour qualifier cette présence de la liberté, tant qu'elle n'est pas devenue réalité effective par la transformation des institutions (dans le cas : l'abolition de l'esclavage), les non-chrétiens qui reconnaissent au christianisme un rôle essentiel dans la libération de l'homme, disent qu'il

a révélé à l'humanité le « sentiment » de la valeur de l'homme. L'expression ne doit pas être minimisée : on voit d'abord qu'il ne s'agit point de sentiment individuel mais de la force implantée au cœur d'une humanité qui construit son monde : c'est le sentiment religieux avec tout l'élan qu'il a aux yeux du non-chrétien comme du chrétien, sentiment qui, en les sacralisant, rend agissantes dans la société les valeurs non encore clairement conçues par la Raison, et déjà permet l'attitude ultime par quoi l'homme entrera dans la vie plénière de la Raison. Ce que la foi chrétienne donc, selon ces derniers, avait communiqué aux hommes « par mode de sentiment », et pour quoi on lui rend hommage et grâces, la raison humaine l'a rendu effectivement réel par son travail.

C'est le « sentiment » de la dignité de l'homme qui fait croire les non-chrétiens au christianisme. Le christianisme est ainsi, clairement ou confusément, pour toute une partie de l'humanité, dont les uns se font les défenseurs de la civilisation chrétienne et les autres les promoteurs de l'histoire, la « religion vraie » qui enseigne à l'homme, « par mode de sentiments et de présentation imaginative », ce que l'action raisonnable de l'homme devra réaliser. Ceux qui « croient au christianisme » lui reconnaissent, entre toutes les religions, d'être la vraie par excellence parce qu'il révèle le sentiment de la liberté : la raison ou l'action raisonnable de l'homme dans l'histoire réalise la liberté.

Le chrétien ne repousse pas un tel hommage à la légère, mais il ne peut s'en contenter. Car ce n'est pas au christianisme qu'il croit d'abord, c'est au Christ. *Sa foi est tout autre chose* qu'un sentiment élevé à la dignité de moment de l'histoire ou de principe de civi-

lisation. Elle est d'un autre ordre que les religions qui sacralisaient les institutions de la cité. Elle est la foi à Celui qui est mort et ressuscité par amour pour les hommes, homme véritable comme eux, mais Fils de Dieu au sens littéral du terme, Dieu de Dieu, vrai Dieu de vrai Dieu, comme chante notre *Credo*. Enracinée dans la croyance au Dieu crucifié pour l'humanité entière, la reconnaissance de la valeur infinie de tout homme n'est pas seulement sentiment ou tout au moins ne doit pas le demeurer chez le chrétien conscient de sa foi, accordât-on au sentiment l'ampleur et la noblesse que l'on a dit plus haut. Pour garder la liberté d'esprit à l'égard des décisions toujours partielles et souvent partiales imposées par les groupes, pour maintenir la clarté du regard qui relativise les décisions de toute institution humaine, sans être ni traître ni léger, le vouloir chrétien, amour des frères né de l'amour de Dieu en Jésus-Christ, doit acquérir la dureté d'un roc : celle de la foi. La vie théologale de l'esprit ne peut être dépassée par la Raison, car, assumant la Raison et au-delà d'elle, elle rejoint en Jésus-Christ Dieu lui-même.

Ainsi, à la difficulté résultant de la plénitude de ce que l'homme doit reconnaître pour pénétrer un monde, s'ajoute celle qui résulte de la plénitude et de l'équilibre de la foi. A la difficulté de reconnaître ces mondes, la difficulté de reconnaître la foi en ce qu'elle a de premier et d'essentiel : Jésus-Christ. Les disputes qui désolent à juste titre naissent de cette grandeur. La voie qu'on peut éprouver à s'en convaincre ne doit rendre que plus ferme à dénoncer les tentations que chacun éprouve en soi-même contre l'unité consciente entre chrétiens.

II. — Tentations contre l'unité et leur remède

Chacun les connaît en soi-même. D'autant plus insidieuses qu'elles revêtent les plus nobles apparences, elles n'hésitent pas à utiliser cela même sur quoi le Christ a ouvert les yeux. N'entendait-on pas déjà au temps de saint Paul à Corinthe des chrétiens se prévaloir du nom même du Christ pour accroître la division ? Il n'est certes demandé à personne de renoncer à ce qui est son authentique vocation personnelle de chrétien ; il lui faut cependant prendre conscience du déséquilibre qui résulterait pour la foi si, se limitant à ce qui ne lui est que personnel, il refusait d'écouter ses frères qui, eux aussi, ont d'authentiques vocations. On va donc tenter de dépister certaines tentations de réduire la foi à une position personnelle dans l'espoir d'être conduit par là à une vue plus complète de cette foi.

Trois tentations contre l'unité.

La première, pour déplaisante qu'elle soit, ne doit pas être masquée : c'est l'intérêt, car on n'a pas tardé à découvrir le bénéfice à tirer d'un recours aux affirmations de la foi. Il ne faudrait d'ailleurs pas limiter ce mot « intérêt » à ce qu'il peut évoquer de déplaisant, car si on ne le prend pas en sa signification purement individuelle, l'intérêt même matériel mais bien compris de collectivités n'est pas dépourvu de toute grandeur : l'intérêt d'une classe conditionne aussi parfois pour elle la possibilité de s'ouvrir à la foi. Il n'en reste pas moins que la conversion de la bourgeoisie voltairienne, par exemple, au milieu du dernier siècle ne s'explique pas seulement par les chemins secrets de la

grâce, pas plus que le cléricalisme de certains radicaux en notre temps. Mais l'intérêt revêt aussi d'autres visages, y compris celui de la pensée et l'intellectuel en quête d'éditeurs et ensuite de lecteurs, n'est pas étranger à la naissance des conformismes qui s'imposent, les plus insidieux étant les derniers-nés.

La seconde tentation a plus de noblesse : elle naît du goût des idées et spécialement de l'attachement à celles dont on a personnellement usé pour entendre la Parole de Dieu et lui donner son adhésion. Mais on oublie que selon l'enseignement traditionnel de l'Eglise, tel que l'expose le Docteur Commun, la foi ne concerne point d'abord les idées que chacun peut se faire, mais l'assentiment donné à la Vérité première en Jésus-Christ ; que nul ne puisse donner cet assentiment sans user de ses propres idées n'autorise point à imposer celles-ci à ses frères. Il est vrai que l'Eglise se sert depuis vingt siècles d'idées qui vont se précisant : tout catholique ne peut en user autrement que l'Eglise l'a déterminé et ne peut non plus en négliger l'usage sans exposer la vérité de son adhésion de foi. Mais les domaines où l'Eglise s'est prononcée par son enseignement soit solennel, soit ordinaire, ne sont point ceux visés ici, car le discours des croyants s'oppose surtout quand il s'agit d'affirmer la foi, face à des problèmes nouveaux posés en un langage nouveau en un monde nouveau. Que l'on use pour y faire face de l'antique définition de l'homme ou de la notion plus moderne de valeurs, c'est le droit de chacun ; mais tant que l'Eglise ne se prononce pas de façon définitive, la dispute, pour violente qu'elle soit, ne doit pas confondre l'expression personnelle d'une foi et de ses convictions avec la totalité de la foi.

La troisième tentation, toute proche de la précédente, s'en distingue cependant : elle vient du monde où un chrétien est appelé à vivre et à prendre conscience de sa responsabilité à l'égard de ses frères. Or, sans insister sur la difficulté de connaître aucun monde avec exactitude, il faut souligner surtout que le monde humain où le chrétien puisse vivre n'est pas unique. Ce point est particulièrement méconnu au temps des guerres où des discours ecclésiastiques identifient l'idéal chrétien et celui défendu par les armes de leur propre camp. C'est la grandeur peu confortable du catholicisme de rappeler alors que l'Eglise, même au cours des plus légitimes combats patriotiques n'épouse jamais totalement les positions de l'un des combattants. Les « mondes humains » que suscitent les différentes idéologies offrent une confusion plus insidieuse encore que celle faite par les nations belligérantes, et l'on n'y échappe pas aisément. Car il ne suffit point d'être inconscient de la réalité du monde où l'on vit pour ne pas en être affecté. Au contraire, chacun étant conditionné par la civilisation dans laquelle il vit, la pire contamination pour la foi vient de la conviction naïve que la vie menée personnellement va de soi. C'est par un choix humain et non par un pur jugement de foi que l'on a décidé d'apporter sa contribution à la liberté de l'homme sous une forme déterminée, en un monde donné. Quelle que soit la référence de ce choix aux convictions chrétiennes, d'autres liens peuvent exister chez des hommes de la même foi.

Le remède.

Nul chrétien, prenant au sérieux sa foi, au point de vouloir l'affirmer aujourd'hui en son intégrité, ne peut

échapper à la triple nécessité de se sentir responsable en un monde déterminé, d'user pour cela des idées qui lui sont le plus familières et même de défendre des intérêts qui ne seront mesquins que si on les réduit à l'égoïsme personnel mais dont la signification revêt une certaine grandeur si on les rattache aux soucis premiers de ceux qui vivent dans un même monde. Mais il est demandé à chacun de ne pas confondre la forme revêtue ainsi par ses convictions chrétiennes avec la totalité de la foi. Le refus de cette confusion dont ils doivent reconnaître le danger, s'impose aux catholiques français soucieux de reprendre entre eux le dialogue et d'acquérir une conscience plus explicite de leur unité.

Ce refus s'impose d'autant plus à eux qu'ils ne sont pas seuls dans le monde et que dans la mesure où la communion des saints est une vérité de foi, leur unité consciente ne peut être indifférente à la vie de leurs frères proches ou lointains. Or, si l'on franchit, ne serait-ce qu'en pensée, les frontières de la France, la diversité que l'on a tâché de mettre en lumière revêt une nouvelle ampleur : les mondes humains que l'on a présentés comme le fruit d'idéologie faisant face à des situations humaines présentent les oppositions les plus affirmées et les plus violentes, et les divergences qui en résultent entre catholiques d'un pays à l'autre ne sont pas encore parvenues clairement à la conscience chrétienne. Il ne peut être question d'en présenter ici l'esquisse [2], bien qu'il importe désormais d'avoir continuellement présente aux yeux, en ce monde qui se fait, la

2. Cette esquisse a été tentée *en partie* dans le numéro de juin 1954, p. 6 : A.-J. Maydieu, *Les catholiques étrangers n'ont-ils rien à nous dire ?* et dans celui de juillet 1954, p. 6 : *Catholiques français et catholiques étrangers.*

carte du catholicisme qui n'est pas non plus sans transformations importantes.

On se contentera d'insister sur une caractéristique du catholicisme français : on a dit au début de cet article pour présenter les raisons des divisions, que le Français avait le goût du discours, des idées, de la réflexion. Pour des raisons historiques et sociologiques, cette caractéristique du Français est encore plus distinctive du catholique de France par rapport aux catholiques d'autres pays. Le catholique français ne doit pas l'oublier ni non plus la conséquence qui en résulte d'une grave responsabilité ; car il doit être alerté d'une part sur le trouble qui pourrait résulter pour ses frères d'une présentation particlle des exigences de sa foi mais aussi sur l'apport fructueux pour tous d'une réflexion courageusement menée. Des problèmes sont posés en France que l'on ne songe pas à poser ailleurs ; il se peut que ces problèmes ne concernent pas les autres pays, mais l'habitude déjà prise en France du dialogue entre chrétiens et les mondes humains, intéresse les catholiques de ces pays qui hier n'avaient pas encore les possibilités sociales et culturelles d'amorcer ce dialogue et qui demain non seulement en auront la possibilité mais en sentiront la nécessité pour vivre leur foi en son intégralité ; certains en tous pays ne sont pas sans s'en douter. On a déjà insisté sur ce point de vue dans le second des articles mentionnés plus haut ; cette fois-ci, on voudrait souligner combien la quête vers l'unité, honnêtement menée par les catholiques de France, pourrait contribuer chez eux à l'équilibre d'une pensée qui se voudrait bienfaisante pour tous.

III. — La contemplation de la foi

L'affirmation intégrale de la Foi.

On entrevoit la tâche lourde mais magnifique qui s'impose aux chrétiens d'aujourd'hui. Habitués, trop habitués à leur foi en ce qu'elle a d'extraordinaire, ils sont facilement enclins à penser en connaître l'essentiel. Leur souci n'est trop souvent que d'en préciser le détail, l'accessoire, ou de communiquer ce qu'ils croient suffisamment acquis dans l'enfance au catéchisme, dans la jeunesse à leurs cours de théologie. Mais tout au long de leur vie, face à un monde dont ils ont à reconnaître la grandeur mais aussi le danger même quand il les accueille, ils ont à découvrir la pleine signification de la foi à Jésus-Christ. La grandeur et l'insuffisance du monde imposent aujourd'hui au chrétien cette tâche urgente : reconnaître, proclamer, affirmer la foi en son intégrité.

C'est un souci religieux, cela va de soi, qui amène à s'interroger face à ce monde sur la signification première de l'annonce du salut en Jésus-Christ, Fils de Dieu. Par ses refus autant que par ses acceptations de ce qu'offrent les différents mondes, le chrétien a à maintenir la foi au Christ et ce que l'on reconnaît comme l'apport du christianisme dans le monde : la valeur infinie de tout homme. Mais c'est le même souci religieux qui impose de reconnaître le monde humain où la foi doit être affirmée et vécue : Isaïe, tout le courant prophétique et les paroles même du Christ interdi-

sent de se désintéresser de la condition de vie faite à ses frères; la Genèse, toute l'histoire d'Israël, et maintes paroles du Christ, comme les paraboles des mines et des talents, rappellent que l'homme est responsable de son établissement sur la terre. L'Eglise ne cesse aujourd'hui de rappeler par la voix de ses pontifes cet enseignement permanent de la Parole de Dieu : le message proprement divin de la Rédemption ne peut être normalement annoncé, entendu, vécu dans un monde où l'on refuse à une part de l'humanité un statut humain. L'intégrité de la foi ne sera maintenue que si les chrétiens savent garder ce double souci. On a parlé parfois pour marquer sa totale exigence, de « double fidélité ». Cette expression semble erronée. Car à l'égard du Christ, Créateur et Rédempteur, il ne peut s'agir d'un partage de fidélité. Mais dans une recherche qui voudrait contribuer au dialogue entre tous les catholiques, il faut savoir reconnaître dans une expression, même jugée défectueuse, ce qu'elle veut signaler de vrai : la complexité indéniable de l'attitude requise pour maintenir l'intégrité de la foi. Cette complexité présentée au début de cet article peut seule placer en leur véritable lumière les disputes et les discordes entre les catholiques français aujourd'hui. Telle est tout au moins la conclusion que l'on livre aux catholiques soucieux de retrouver entre eux plus vivante unité.

Que la nécessité de reconnaître les mondes humains et d'y affirmer la foi ait contribué à susciter les divisions, semble tellement aller de soi qu'il est inutile d'y insister davantage : les uns n'entrevoient guère la réalité des mondes qui conditionnent la vie des hommes, d'autres ont été saisis à la gorge par la dure vie imposée à l'immense majorité de leurs frères, les ren-

dant incapables d'entendre la Parole de Dieu ; d'autres enfin sont surtout sensibles aux menaces qui pèsent sur l'exacte audition de la Parole. Chacune de ces grandes classes se diviserait à l'infini car chacune comprend des aspects multiples trouvant, chacun encore, des chrétiens qui les saisissent et qui les vivent avec plus de pénétration et d'ardeur. Mais à la lumière ainsi projetée sur ces divisions, on peut reconnaître aussi leur incomparable grandeur et trouver leur remède. Telle est en effet la richesse de la foi qu'elle suscite des infinités de passions diverses car c'est la foi en fin de compte, une foi ardemment vécue qui est à la racine de ces divergences. Mais il reste que chacune ne reflète qu'un aspect de cette infinie richesse : un signe en est cet article même dont on suppose, dont on espère même, que beaucoup dénonceront les inexactitudes, tout au moins les limites. Par là sera rappelé que seule l'Eglise en sa totalité rend au Christ, à travers la succession des mondes, la confession de foi qu'il attend.

La Foi de l'Église au Christ.

Ainsi il ne saurait s'agir de confondre avec la foi de l'Eglise la pensée d'un groupe, si nombreux soit-il, si attentif qu'il prétende être à l'équilibre, à l'accueil des diversités, à ses responsabilités. Car, face aux mondes qui se font, que refusera-t-on ? Qu'acceptera-t-on ? Nul individu, si informé, si savant qu'il soit, nul groupe particulier même doué pour la réflexion, ne peut en trancher en totalité. Seule l'Eglise le peut. La foi est un mystère et restera toujours un mystère. Elle est toujours la même : c'est la foi des Douze, la foi de

Pierre. Dans les constructions successives du monde, le maintien de sa vérité éternelle pose à chaque siècle de nouveaux problèmes. C'est la grandeur de ceux qui se sont donnés corps et âme au Christ de poser ces problèmes. Ils ne le font avec exactitude et n'esquissent quelque réponse que dans la mesure où ils se veulent fidèles à la foi de l'Eglise.

Telle est la profondeur où s'enracine la foi catholique, qui se veut une à travers l'espace et le temps et sait, ou mieux : croit, ne pouvoir y parvenir hors des conditions fixées par Jésus-Christ lui-même. De là vient cette unité radicale dont on a cru pouvoir dire en commençant qu'elle n'avait jamais été plus forte qu'en notre temps. C'est cette foi catholique qui reconnaît simultanément d'abord l'autorité de ceux et de celui qui ont été « constitués intendants pour paître l'Eglise de Dieu » (Actes, 20, 28) et aussi le bienfait pour cette même Eglise d'avoir à travers toute la moisson de nombreux envoyés par le Maître (Lc, 10, 2). Chacun de ces ouvriers donne sa foi à Celui qui l'envoie ainsi en mission, mais doit aussi reconnaître sans réticence la foi de ses compagnons de travail proches ou lointains ; et il osera demander à ceux qui ont charge de veiller à l'unité du travail, qu'ils les aident à combattre l'atmosphère de suspicion, de détraction, de délation, qui a empoisonné depuis des années des efforts voulus dans une totale fidélité. Puisque cet article ne prétend pas être plus qu'un apport de réflexions personnelles, on osera apporter un témoignage : l'auteur a été saisi au cours de visites à travers différents pays de la vitalité partout de la foi catholique. On ajoutera que parmi les plus vivants se rangeaient ces apôtres audacieux qui dans leur contact avec les mondes humains

ont entrevu le drame chrétien de notre temps : comment annoncer en termes exacts à ceux qui souffrent, à ceux qui luttent pour cette liberté humaine que le Christ a révélée au monde comme un surcroît de la liberté des enfants de Dieu, la Vérité du Christ en son exactitude telle que la professe l'Eglise depuis les Douze ? Ces hommes acceptent ou sont tout près d'accepter que le malin a mêlé quelque zizanie au bon grain qu'ils ont reçu mission de semer ; c'est de l'Eglise seule qu'ils attendent la discrimination nécessaire pour que l'ivraie n'étouffe pas la parole. Qui penserait qu'il y aurait manque de foi de leur part à demander qu'à l'image du Divin Semeur on prenne soin de ne pas arracher le bon grain en même temps que l'ivraie ?

Alors l'unité s'approfondira, par le rappel vivant et miséricordieux que toute foi personnelle se règle sur la foi de l'Eglise. Elle se révélera même, en quelque sorte, se manifestant non pas comme une unité, morte et stérile, qui confondrait en un seul modèle toutes les demeures existant en la maison du Père (Jn, 14, 2) ; mais à la façon d'un corps vivant de la diversité de ses membres, manifestant dans la diversité de leurs dons l'unité qu'insuffle un même Esprit (1 Cor., ch. 12). La grandeur chrétienne de ce siècle, si inquiétant et si prometteur à la fois, est d'obliger le chrétien à redécouvrir l'ampleur de sa foi. La quête de l'unité n'est pas le moins bon chemin. A chaque rencontre d'un chrétien vivant comme lui de la foi à laquelle il s'est donné, mais la vivant dans un monde si différent du sien, il refait à sa façon l'expérience dont Paul révélait la signification aux Eglises d'Asie : l'unité entre ceux qui étaient loin et ceux qui étaient proches, unité que tout au monde empêchait, que le Christ seul réalisait :

« Car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux n'a fait qu'un peuple, détruisant la barrière qui les séparait, supprimant en sa chair la haine » (Eph., 2, 14). Avec la grâce du Christ, la dureté des temps qui suscite divisions et disputes peut amener les chrétiens à conquérir conscience plus ample de l'infinie grandeur de Celui auquel chacun selon ses moyens et l'Eglise seule en plénitude ont donné leur foi.

A.-J. Maydieu.

Les Signes du temps

L'homme quelconque

L'événement le plus important de la crise a été l'essai malheureux de Christian Pineau. Si elle avait réussi, cette tentative aurait justifié moralement et politiquement l'opposition du M.R.P. à M. Mendès-France. Elle était la plus raisonnable des entreprises de la législature ; elle tentait de réconcilier socialistes et républicains populaires sur un programme économique et social qui ne peut guère avoir contre lui que des égoïsmes conservateurs ou des routines de pensée ; elle surmontait les ressentiments nés de la loi Barangé et elle mettait à sa juste place, qui est la seconde, le problème de nos divisions scolaires ; enfin, ayant contre elle, outre le conservatisme, le nationalisme et le cléricalisme, elle pouvait passer pour être de gauche, dans le sens au moins traditionnel et classique du mot. C'était compter sans l'actuel esprit de confusion qui brouille au profit du fanatisme les notions les plus claires et qui prend à tâche de poser les problèmes à l'envers. Christian Pineau est européen, il avait donc contre lui les néo-nationalistes de ce qu'on appelle la nouvelle gauche ; de plus, lui qui avait soutenu de ses votes l'expérience Mendès-France, il acceptait l'alliance des républicains popu-

laires ; c'est donc qu'il ne rejetait pas le M.R.P. aux ténèbres extérieures, il le « dédouanait ». Si bien que M. Pineau a eu contre lui, comme il était normal, la droite classique, mais encore, car l'anormal est lui aussi normal, les tenants de cette gauche nouvelle dont il contrariait les plans, la rhétorique et l'idéologie. Il était condamné d'avance non sans avoir lu à la tribune de l'assemblée la déclaration d'investiture la plus honnête et la plus réellement avancée d'une trop longue et inégale série. Personne n'y prit garde ; tout le monde attendait la suite. L'effort qui avait été accompli, et il honore M. Pineau, était de démystification et de clarté. La preuve paraît faite que les Français ne peuvent ou ne veulent être gouvernés que dans la confusion.

Après MM. Mendès-France, Pflimlin, Pineau, M. Edgar Faure fait figure de l'homme quelconque, non que son talent politique et personnel qui est grand se trouve le moins du monde en cause, d'autant plus qu'à être homme quelconque non par nature mais par décision et application, il faut une sorte de génie. Le secret du succès de M. Edgar Faure c'est qu'il n'a par lui-même aucune de ces vives couleurs qui excitent au positif comme au négatif les passions politiques, et cette indétermination, ce gris qui habille bien, cet art de s'imposer en ne se faisant pas remarquer donnent sa substance et sa valeur à la très honorable qualification d'homme quelconque.

Parmi l'instabilité de la politique française, M. Edgar Faure représente la continuité, car il a accompli le tour de force d'avoir été le ministre des Finances successivement de M. Laniel et de M. Mendès-France et on n'a pas vu qu'il ait changé la couleur de ses pensées ni mis plus de mouvement dans son action en passant d'un chef à l'autre. M. Edgar Faure a été autrefois assez européen, partisan même de la C.E.D., mais sa ferveur est allée s'attiédissant sans qu'il passe jamais franchement du côté du néo-nationalisme, si bien

qu'on peut penser que le feu couve sous la cendre. Le même M. Edgar Faure n'a pas approuvé la politique marocaine du cabinet Laniel, mais il n'a pas démissionné, comme l'avait fait à la même époque M. Mitterrand, et il a recueilli le double bénéfice d'être à la fois désapprobateur et solidaire de ce qui a été accompli. M. Edgar Faure encore n'était pas sans responsabilité dans les décrets de juillet-août 1953 qui provoquèrent cette explosion des grèves postales et ferroviaires dans lesquelles des imaginations fortes ont voulu voir une manifestation de prémendésisme populaire, et cependant le mendésisme triomphant lui a laissé la gestion des finances de la France pour à la fin seulement le pousser encore plus en avant et le faire monter au Quai d'Orsay. Le mouvement a continué et M. Edgar Faure se retrouve aujourd'hui pour la deuxième fois chef du gouvernement, peut-être parce qu'il a su ne provoquer ni vives amours ni véhémentes haines.

Les possibilités de choix et de manœuvre que laisse à la France la conjoncture nationale et internationale sont assez minces dès qu'on écarte un impossible renversement des alliances qui supposerait ou entraînerait l'entrée dans l'Etat du parti communiste : construction de l'Europe pour donner à l'alliance atlantique un contenu et un style de plus en plus défensif ; construction de l'Union française par l'augmentation du niveau de vie, du niveau culturel et du niveau de liberté des peuples dont nous avons encore la charge et qui à la fois très vieux et très jeunes en sont à l'âge ingrat de l'inquiète adolescence. La France ne sera maintenue que si ce double projet est mené jusqu'à son terme, mais il ne peut l'être que si l'Etat est capable d'imposer aux intérêts particuliers et aux fanatismes partisans les disciplines nécessaires. L'expérience a montré que lorsque l'Etat prend une figure trop déterminée et qu'il s'appelle pour un peu de temps le général de Gaulle ou Pierre Mendès-France, il n'a pas mieux réussi à

accomplir cette œuvre de rassemblement et d'union, peut-être par la faute du régime, peut-être aussi à cause d'un style trop personnel et qui, discuté et discutable, ajoutait encore aux divisions des Français. Là où les grands hommes ont échoué, y a-t-il possibilité de succès pour l'homme quelconque ?

Les manifestations d'incivisme se multiplient à l'Assemblée et au pays. Au moment où j'écris on peut en constater trois : le relâchement de l'Assemblée dans la lutte antialcoolique, le redoublement de démagogie et d'insolence du mouvement Poujade, la grève, foncièrement antidémocratique, que certains syndicats universitaires, rivalisant de zèle laïciste, annoncent contre la proposition de loi Saint-Cyr. Les prochaines semaines montreront comment, sous M. Edgar Faure, l'Etat est capable de réagir contre les contestations de l'Etat. L'homme quelconque à la tête de la France, le navire sans figure de proue, sont peut-être la résultante inerte de nos contradictions, et signifient que de nos passions neutralisées ne peut surgir que le rien sans visage, annonciateur d'une accélération de notre décadence. Mais il n'est pas impossible non plus que l'homme quelconque ait une vocation, celle de désamorcer certains complexes de politique passionnelle, d'assainir ainsi le climat politique français : l'obstination, la patience, le courage peuvent en démocratie n'avoir point de visage. Telles sont les chances de l'homme quelconque, celui dont nul ne peut dire s'il est de droite ou de gauche.

Étienne Borne.

Des bienfaits de la « relaxation » en politique

Nous voici donc dotés pour quelques mois au moins, sans doute jusqu'à la rentrée d'octobre, d'un nouveau gouvernement. Pour apprécier la signification de la crise, on ne s'arrêtera pas à l'apparence, la substitution du radical Edgar Faure au radical Mendès-France : sous la continuité de surface, l'identité d'étiquettes déguise un profond changement. L'orientation des gouvernements se reconnaît à deux signes, la composition de leur majorité et la politique qu'ils font. Il est encore trop tôt pour déduire la tendance du cabinet d'une politique qu'il n'a pas eu le temps d'entreprendre, mais il n'est pas trop tard pour revenir sur le chassé-croisé des groupes politiques qui accompagne le changement de gouvernement. Le M.R.P. est sorti de l'opposition, les socialistes y sont retournés. Glissement à droite ? Selon toute vraisemblance. Je sais bien que M. Coste-Floret a déclaré sans rire que le gouvernement Mendès-France était le plus à droite que la France ait connu depuis 1951, mais les orateurs M.R.P. nous ont accoutumés ces dernières années à une géographie singulièrement élastique sur le chapitre des frontières politiques.

Peut-être se fonde-t-on, pour le classer à droite, sur l'absence de pensée sociale chez M. Mendès-France qui fait contraste avec la doctrine du M.R.P. et les velléités de certains modérés. Mais nous ne croyons pas que le social soit l'apanage de la gauche, ni qu'il départage aujourd'hui la droite de la gauche : l'économique non plus, il est vrai, mais à certains moments la méthode la plus efficace pour promouvoir un progrès social effec-

tif peut être encore une pesée sur les structures économiques.

La leçon la plus claire de la crise récente est que la vie politique, après sept mois de vagabondage en dehors de la routine, est rentrée dans son lit et reprend son cours normal. Elle souligne rétrospectivement l'anomalie profonde de l'épisode Mendès-France : on ne répétera jamais trop, car l'ignorer serait entretenir des illusions funestes, que le ministère Mendès-France ne pouvait pas durer, qu'il n'avait pas de majorité véritable, qu'il ne se serait jamais formé sans un tragique concours de circonstances, et qu'une fois la paix conclue en Indochine il ne se maintenait que par un miracle d'équilibre, la pression de l'opinion faisant momentanément contrepoids à la poussée contraire des forces parlementaires. (C'est en ce sens qu'il pouvait être justifié de parler d'équilibrisme.) L'expérience prouve que le soutien de l'opinion n'est ni assez constant, ni assez puissant pour contrecarrer longtemps les effets naturels du jeu parlementaire. Impossible de déjouer durablement les lois de la physique politique.

Or, la physique politique est ainsi faite qu'elle donne actuellement la majorité à la droite et au centre droit. N'est-il pas significatif que le renversement de majorité qui s'est opéré en juin 1954 se soit fait au bénéfice de la gauche, alors que sous la III[e] République la règle était pour des Chambres élues à gauche de se reclasser à droite ? C'est le signe que le centre de gravité de la présente Assemblée est situé à droite. On avait pu l'oublier pendant quelques mois, la crise et son dénouement nous en font opportunément souvenir. Tant que la représentation communiste neutralisera cent voix au Parlement et stérilisera pratiquement un quart des électeurs, et aussi longtemps qu'une loi électorale grossira artificiellement la représentation des centres, il est illusoire d'attendre un renversement durable de majorité. Cent socialistes, une vingtaine d'U.D.S.R., un

tiers des radicaux, les indépendants d'outre-mer et une poignée de non inscrits ne font pas une majorité, à plus forte raison une majorité de gouvernement. La personnalité de M. Edgar Faure n'y est pour rien : qu'il le voulût ou non, l'axe de la majorité devait revenir à droite.

L'alternance d'une majorité de centre gauche et d'une majorité de centre droit comporte d'autres enseignements. On a vivement reproché à M. Mendès-France d'avoir introduit dans la vie politique un élément de division supplémentaire : séduisant une partie de l'opinion, il avait aussi éveillé des animosités redoutables. Les débats avaient pris un tour passionné qu'on ne leur connaissait plus depuis longtemps et qui rappelait certaines grandes séances de la IIIe République. Aussi tous les candidats à l'investiture ont-ils parlé d'apaisement nécessaire, de réconciliation et ont-ils exprimé leur intention de s'employer à désarmer les passions. La constitution d'un cabinet à direction radicale correspond précisément à ce souci de conciliation et de détente : on nous propose une cure de « relaxation ».

Convient-il de s'en réjouir ou faut-il le déplorer ? La réponse dépendra de la conception que l'on se fait de l'action politique et de l'urgence des choix nécessaires. En effet, qui met au-dessus de tout la cordialité des relations personnelles et la bonne chaleur de la vie commune, s'emploiera de tout son cœur à panser les blessures et travaillera à réconcilier les adversaires. Mais cette réconciliation des tendances peut-elle se faire autrement que dans l'équivoque et sur le dos des problèmes ? On rapprochera les hommes et on ajournera les décisions. Si l'on estime au contraire que la politique consiste à prendre des options et que certaines situations appellent des décisions rapides et capitales, comment ne pas déplorer ces tentatives d' « hibernation » ? Si, selon la formule fameuse, gouverner c'est choisir, à quoi bon ces pénibles élaborations de com-

promis entre thèses contradictoires ? La combinaison Edgar Faure, à cause de sa trompeuse apparence de continuité, est bonne tout au plus à maintenir la confusion. N'importe quelle politique valant mieux que l'absence de politique, pourvu qu'elle soit appliquée, il eût été préférable que la chute du cabinet Mendès-France ouvrît la voie à une politique résolument différente.

L'intérêt du pays l'aurait voulu et également la logique du système parlementaire : le désaveu d'une politique n'implique-t-il pas l'adhésion à celle de l'opposition ? C'est le prétexte dont M. Mendès-France a couvert son refus d'entrer dans le gouvernement projeté par M. Pineau, c'est la considération qui lui avait inspiré en juin 1953 son intention d'exiger de ses ministres l'engagement de ne pas participer au gouvernement de son successeur (quel dommage qu'en juin 1954 il n'ait pas fait souscrire cette promesse à M. Edgar Faure!). Le malheur est que notre système, dans son fonctionnement présent, ne comporte pas plus d'opposition délibérée que de majorité stable : on nous avait promis une opposition constructive dont le comportement sortirait des chemins battus, nous l'attendons encore. Nous avons eu une coalition de fureurs, de ressentiments, s'en prenant à tout et à tous : dans ces conditions, comment pourrait s'élaborer une politique de rechange ? Partant, pas de politique bi-partisane possible : tout est prétexte à manœuvre, tout est bon qui peut amener la chute de l'équipe au pouvoir. Pas davantage l'opposition d'hier n'est apte à se transformer en majorité de gouvernement : M. Edgar Faure n'aura pas même joui des quelques mois de tranquillité où M. Mendès-France disposait d'une autorité encore incontestée sur l'Assemblée : aussitôt le cabinet formé, s'est réveillée la petite guerre des ambitions déçues et une effervescence de mauvais augure a commencé de harceler les titulaires provisoires du pouvoir. C'est le plus sûr moyen d'additionner les inconvénients de

toutes les politiques sans les avantages d'aucune d'entre elles. On se prend alors à songer avec nostalgie aux vertus d'un véritable régime parlementaire.

René Remond.

DÉMOCRATIE ALLEMANDE ET UNITÉ DES ALLEMAGNES

La nouvelle armée allemande : prussienne ou démocratique ?

L'inquiétude la plus valable provoquée par le réarmement allemand est d'ordre politique. La nouvelle armée, mise en place outre-Rhin, ne deviendra-t-elle pas rapidement une sérieuse menace pour la démocratie, les généraux ne suivront-ils pas l'exemple de leurs prédécesseurs sous la République de Weimar en s'immisçant dans la politique et en imposant leur volonté militaire et réactionnaire aux gouvernements ? Beaucoup d'Allemands, conscients des nécessités internationales et soucieux de l'avenir de leur pays, voudraient que le réarmement se réalise sur la base de larges accords entre toutes les forces démocratiques, c'est-à-dire les deux grands partis politiques et les syndicats, afin de pouvoir opposer dès le début un front commun aux tendances du passé représenté inévitablement par les anciens officiers et sous-officiers dont on ne pourra guère se passer pour la mise en place des unités. Or, l'opposition socialiste s'est laissée entraîner vers des prises de position extrêmes, elle risque même d'être débordée par ses propres adhérents dont les sentiments antimilitaristes semblent à présent être plus forts que tout raisonnement politique à plus longue échéance.

Le spectre des expériences de la République de Weimar hante tous les esprits avisés. Après la première guerre mon-

diale, la social-démocratie allemande se désintéressait totale ment de la Reichswehr qu'elle abandonna si parfaitemer aux forces nationalistes et antidémocratiques qu'elle sapai peu à peu les fondements mêmes de la République. Cett erreur se répétera-t-elle après la ratification définitive de accords de Paris ? La réponse à cette question nous sembl être sensiblement plus importante pour l'avenir de l'Alle magne et de l'Europe que toute la querelle autour d'un réar mement dont le principe n'est plus contesté par personne surtout pas à Moscou.

Les lois d'organisation de la nouvelle armée allemand restent à voter. Elles détermineront la structure et l'espri des divisions d'outre-Rhin. Une partie seulement de la coa lition gouvernementale est réellement décidée à choisir de méthodes strictement démocratiques, à l'exclusion de tout tradition prussienne. Elle ne saurait se passer de l'appu parlementaire des socialistes. Et pour l'application de ce lois, l'Allemagne devrait pouvoir compter sur une masse d jeunes officiers et sous-officiers non militaristes, susceptible de donner à l'armée allemande pour la première fois un esprit et aussi une tradition démocratique. Malheureusement il faut craindre que les socialistes seront, une fois de plus empêchés par leur attitude trop négative de noyauter l'armé par leurs militants, de participer à la constitution d'un force dont les possibilités futures ne sont pas à sous-estimer

La stabilité politique de l'Allemagne Occidentale est éga lement en cause. Selon toute probabilité, les prochaines élec tions, qui se tiendront en 1957, mettront fin à la coalitio actuelle dont l'aile droite, des libéraux jusqu'au Parti alle mand, est à la fois trop nationaliste et trop réactionnaire Une entente entre socialistes et chrétiens-démocrates de viendra alors indispensable pour la poursuite d'une politiqu démocrate et sociale. Beaucoup de socialistes le savent dè aujourd'hui, et il faut espérer que le fossé creusé par l social-démocratie par l'exploitation démagogique de la que relle du réarmement ne deviendra pas trop profonde pou empêcher à l'avenir le rapprochement salutaire des deux grands piliers de la démocratie allemande.

Alfred Frisch.

L'homme de la rue et la réunification de l'Allemagne

Coupez en deux tronçons un pays de soixante-cinq millions d'habitants : le premier comprenant quarante-cinq à cinquante millions d'habitants et la majeure partie des richesses naturelles, l'autre de quinze à vingt millions avec un sol et un sous-sol assez pauvres.

Maintenez cette coupure pendant dix ans. Aidez le premier tronçon, le plus riche, à se relever, permettez-lui de s'épanouir économiquement, de vivre dans la liberté et dans l'aisance. Pour l'autre morceau, gardez-le sous un régime de restrictions très sévères, que ce soit dans le domaine de la nourriture ou de la liberté. Laissez ainsi s'établir entre les deux parties une différence de standard de vie considérable. Il s'agit là, vous l'avez deviné, de l'Allemagne d'après 1945. Ajoutez à ces données primaires le fait que, comme l'écrivait, il y a peu de temps, un bulletin d'informations du gouvernement de Bonn : « L'Allemagne a toujours été, même à l'apogée de sa grandeur, un assemblage peu cohérent de *pays*. » Imaginez en partant de là les sentiments des uns et des autres, face à la réunification de la patrie. Ainsi s'est exprimé pour moi un Allemand moyen, d'âge moyen, de situation moyenne, un Müller ou un Schultze, habitant Dresde ou Weimar à qui je demandais son sentiment.

Je me suis tourné vers un Allemand de l'Ouest, son frère à bien des égards : même culture, même milieu d'origine, lancé, lui, dans les affaires et y réussissant bien. Je lui demandais ce qu'il pensait des arguments anti-céédistes selon lesquels la C.E.D. rendrait impossible la réunification de l'Allemagne pendant de longues années. Il m'a dit : « Vous autres étrangers, vous vous préoccupez davantage de la réunification de l'Alle-

magne que nous-mêmes! » Il ne voulait pas, par là, me faire un compliment, mais me laisser entendre que je m'occupais de choses qui ne me regardaient pas.

Du temps a passé depuis cette seconde conversation. La C.E.D. n'est plus, l'U.E.O. est née, l'Allemagne occidentale est souveraine, elle va rentrer au N.A.T.O. et les Alliés, et avec eux tous les signataires du pacte de Bruxelles, se sont engagés à soutenir l'Allemagne de l'Ouest dans sa politique de réunification.

Depuis, l'économie allemande de l'Ouest s'est encore développée et elle se rappelle avec nostalgie qu'autrefois les principaux débouchés commerciaux de l'Allemagne étaient en Europe centrale et orientale, voire en Asie. Ces marchés lui sont aujourd'hui fermés et seule la réunification du pays avec l'accord des Quatre et dans un climat de détente lui permettrait d'y avoir à nouveau accès, d'y écouler de nouveau les produits de son industrie.

L'Allemagne occidentale.

Le gouvernement du chancelier Adenauer, à qui l'opposition socialiste a souvent fait le reproche de faire passer l'unification européenne avant la réunification de l'Allemagne, a précisé sa position depuis la signature des accords de Paris. Il affirme son attachement à la solution de ce problème, « le problème n° 1 pour l'Allemagne », mais estime que le meilleur moyen de le résoudre, c'est de voir les accords ratifiés afin que les États co-signataires harmonisent leurs efforts pour soutenir l'Allemagne dans ce domaine.

En vertu de cette ligne de conduite, le chancelier a pu dédaigner la dernière note de Moscou, et les événements tout frais du Soviet Suprême, le départ de Malenkov et son remplacement dans lesquels il voit un désaveu de la politique de détente lui fournissent des arguments faciles et de poids dans le conflit qui l'oppose aux thèses

socialistes et qu'il a accepté de porter devant le pays dans une vaste tournée de propagande.

La thèse socialiste, elle, est tout ce que n'est pas celle du gouvernement : le gouvernement veut ratifier d'abord et parler ensuite, l'opposition veut qu'on ajourne la ratification pour entamer le dialogue Est-Ouest. Les derniers événements du Kremlin, favorables à première vue à la thèse gouvernementale, mettent les socialistes dans l'embarras.

Si au problème de la ratification ne se trouvait pas intimement lié celui du réarmement auquel la jeunesse et la classe ouvrière sont dans l'ensemble hostiles, la question de l'unité allemande ne se poserait pas aujourd'hui avec une acuité particulière. Car, disons-le, c'est bien moins un désaveu de la politique gouvernementale de réunification — plébiscitée aux élections de septembre 1953 — qu'une réticence devant une nouvelle armée qui crée actuellement une certaine effervescence en Allemagne occidentale.

Les Allemands ne sont pas les habitués du « Café du Commerce » où chaque jour on fait et refait le monde, la politique est pour eux une spécialité, donc l'affaire de spécialistes, et pas un art populaire. Pour ceux de l'Ouest, la réunification, grand objectif sentimental, reste aussi un objectif éloigné pour la conquête duquel l'homme de la rue ne peut rien. Il serait juste d'être de nouveau ensemble un peuple, libre et uni à l'intérieur des frontières d'autrefois. Certains ajoutent, *in petto*, que la réunification coûtera fort cher car « ceux de l'autre côté sont dépouillés de tout et il faudra les aider ». D'autres, plus avisés, pensent que grâce aux marchés orientaux retrouvés, on aura vite fait de rentrer dans ses frais.

L'Allemagne orientale.

On connait, dans ce domaine, la politique du gouvernement de Berlin-Est qui n'est qu'un appel répété à un

dialogue entre Allemands de l'Est et de l'Ouest en vue de réunifier le pays. A cet égard au moins, les partis occidentaux sont d'accord : pas de négociations ni même de contact avec un gouvernement qui n'est pas représentatif et qui a fait tirer sur le peuple le 17 juin 1953.

Tout cela, l'Allemand de l'Est le sait et très généralement l'admet. Si la réunification est au départ une opération onéreuse pour l'Allemagne de l'Ouest, elle est pour lui parée de couleurs plus riantes, c'est la délivrance, la fin d'un régime qui lui a été imposé et qu'il rejette. Il aimerait voir l'Allemagne occidentale mener une politique plus hardie, prendre des risques, pousser les Occidentaux à reprendre la conversation avec Moscou. Il estime que l'Ouest n'aurait rien à craindre d'élections libres d'où le communisme sortirait écrasé. Mais, si le gouvernement occidental agit comme il le fait, il a sans doute ses raisons,si Bonn lui affirme qu'après la ratification commencera la négociation, il accepte d'attendre et n'est pas éloigné de penser que cette solution est la bonne.

De toutes façons, il ne veut pas d'une réunification qui étendrait à toute l'Allemagne le régime qu'il subit, il aime mieux attendre et souffrir seul, car il a l'espoir d'être un jour libéré du communisme.

C'est à cela que, conscient de son impuissance à faire activer le processus de réunification, il se prépare. Car, et ceci est l'élément positif, il se prépare. Il sait que l'acte politique de la réunification ne fera pas disparaître tous les problèmes, mais donnera au contraire à certains une importance nouvelle, capitale pour l'avenir.

Le gouvernement d'une Allemagne réunifiée sera-t-il chrétien-démocrate ou socialiste ? Il n'en sait rien et est disposé à s'en accommoder quel qu'il soit. Il posera cependant quelques « petites » conditions sur le plan social. Il a assisté, muet, à une expérience qui, pour mauvaise qu'elle soit dans son ensemble, a apporté au moins certaines innovations dont il apprécie, sinon l'appli-

cation actuelle, au moins le principe : j'ai nommé les nationalisations dans l'industrie, la réforme agraire, dépouillée de sa forme kolkhozienne actuelle, et le système de l'enseignement supérieur ouvert à tous, bourgeois et ouvriers, grâce aux bourses. C'est sous cet angle que son apport pourra être capital pour l'Allemagne unie.

A.-Paul Grégoire.

L'unité allemande et les options politiques

Sans prendre parti sur le fond du problème de l'unité allemande, sans vouloir contester le bien-fondé national et même international, de l'aspiration allemande vers l'unité, ni sa logique intrinsèque basée, point en dernier lieu, sur la conviction profonde et générale que la tension internationale ne pourra être diminuée de manière rassurante sans que le rideau de fer disparaisse du cœur même de l'Allemagne et sans que l'impossible isolement de Berlin prenne fin, il nous semble que les discussions allemandes actuelles sur l'unité manquent de réalisme.

La politique gouvernementale se présente comme un ensemble assez défendable : inutile de discuter avec les Soviets aussi longtemps que la défense de l'Europe occidentale ne sera pas assurée sur des bases solides et que l'Europe occidentale n'aura pas manifesté irréfutablement sa volonté de constituer avec l'Allemagne une unité organique. La seule chance de la réunification du pays sera le réalisme soviétique, qui comprendra un jour la nécessité de payer un prix raisonnable pour l'établissement définitif d'une véritable coexistence pacifique, c'est-à-dire de se retirer purement et simplement de la zone soviétique d'Allemagne, qui sera alors absorbée aussi purement et simplement par la République Fédérale de Bonn. Cette conception conforme aux vues américaines n'est évidemment pas exempte d'illusions, car nul ne saura prédire à quel moment le réalisme soviétiqu atteindra le degré élevé désiré par le chancelier Adenauer. On peut d'ailleurs se demander si ce dernier ne tient pas

beaucoup plus à la première partie de sa politique qu'à son deuxième acte, ultérieur et aléatoire.

L'opposition neutralisante, inspirée par le parti socialiste et un certain nombre d'éléments protestants, surprend par sa naïveté politique. Les plus téméraires croient à la possibilité d'une neutralisation presque intégrale de l'Allemagne, garantie par l'Union Soviétique et les Nations Unies. (Le chef du parti socialiste, M. Ollenhauer, donne l'impression d'être le dernier homme politique convaincu sans réserves de l'efficacité des Nations Unies.) En réalité, les socialistes d'outre-Rhin n'ont pas trop confiance en une neutralisation intégrale de leur pays et préfèrent un arrangement qui permettrait une intégration politique et économique à l'Ouest, en interdisant toute alliance militaire et aussi tout réarmement illimité. Seulement, quel intérêt l'Union Soviétique aurait-elle à accepter une telle formule ? Les maîtres marxistes de Moscou sont depuis toujours convaincus que l'économie domine le politique et que le politique entraîne le militaire. Une Allemagne même militairement neutre sera perdue pour Moscou lorsqu'elle sera réellement intégrée politiquement et économiquement dans une communauté européenne ou occidentale. Et puisque les responsables soviétiques n'ont pas la moindre confiance en la sincérité occidentale, ils seront fortement convaincus que l'accord de neutralisation militaire sera violé par l'Allemagne et ses partenaires politiques dans un avenir rapproché.

L'opposition allemande semble oublier le but final de toute la politique soviétique : l'implantation générale du communisme par tous le moyens possibles et imaginables. Croit-elle réellement que Moscou abandonnera sa position avancée au cœur même de l'Europe sans avoir le ferme espoir d'une soviétisation de l'Allemagne tout entière dans un délai plus ou moins long ? On oublie, par ailleurs, que la position soviétique est assez faible dans les pays satellites de l'Est européen et qu'une élection libre en Allemagne orientale avec l'écrasement plus que probable du parti communiste aurait dans les autres pays satellites, des répercussions absolument inacceptables pour le régime soviétique. Dans la conjoncture actuelle, aucun dirigeant soviétique ne saurait accepter un tel risque, même si la coexistence pacifique lui tient sincèrement à cœur.

Les puissances occidentales ont également leur mot à dire sur la réunification de l'Allemagne. Il est plus qu'improbable qu'elles pourront consentir au prix de sa neutralisation militaire. Une telle solution rendrait le reste du continent européen occidental stratégiquement indéfendable. Dans les conditions actuelles, les dispositifs de défense doivent s'appuyer sur un arrière-pays d'une profondeur minimum de huit cents à mille kilomètres. La première ligne de défense de l'Europe devra donc se trouver au moins sur l'Elbe, elle est inconcevable sur le Rhin. La neutralisation militaire de l'Allemagne signifierait le repli inévitable des Américains et des Anglais sur une ligne de défense dite périphérique. On voit mal un gouvernement français non neutraliste, si soucieux soit-il de l'unification de l'Allemagne et de la détente internationale, donnant son accord à une telle solution.

ALFRED FRISCH.

RÉVISIONS SOVIÉTIQUES

La promotion des Maréchaux et de l'Industrie lourde

Le passage du socialisme au communisme comportera-t-il une augmentation des biens de consommation parallèle à celle des biens d'équipements ? Oui, ont répondu les économistes D. Kouznetsov, A. Paltsev, P. Mstislavski et J. Kassimovski. Cela leur vaut le reproche dangereux d'avoir voulu changer la ligne générale du parti. Où va cette nouvelle ligne ? Il semble bien qu'elle va reprendre la trajectoire que feu Jdanov et son ami Vosnessenski ont essayé de lui donner au moment où avec la fondation du Kominform (1947) une offensive sur tous les fronts paraissait d'autant plus justifiée que la crise économique de l'Occident, la crise fatale et définitive était attendue pour le

lendemain. L'économiste Varga eut le courage de prétendre le contraire. Malenkov et peut-être Staline étaient du même avis. Jdanov mourut d'une mort suspecte et Abokoumov paya récemment de sa vie d'avoir liquidé les hommes de confiance de l'ancien secrétaire du parti pour la région de Léningrad et Vosnessenski disparut.

Khrouchtchev, nouveau candidat à la succession de Staline, vient d'acquitter la dette du parti à l'égard de l'armée, en lui donnant onze nouveaux maréchaux. Maréchaux de la coexistence pacifique ? Le citoyen soviétique est loin de croire que le régime puisse pacifiquement coexister avec les masses paysannes et ouvrières. Comme souvent dans le passé, il entend le mot d'ordre de l'*encerclement capitaliste*, et s'apprête en même temps à se serrer la ceinture. Par une synchronisation parfaite, les colonies soviétiques de l'Europe centrale suivent le mouvement. En Hongrie, Rakosy accuse Nagy en attendant de le remplacer. En Allemagne orientale, la foire de Leipzig a parfaitement illustré le renversement de la politique économique : les frigidaires, les étoffes, les ustensiles de ménage promis en 1953 à la population de la zone soviétique ont pris le chemin de l'étranger. Et si les magasins d'Etat étaient largement fournis de victuailles pendant les onze jours que durait la foire, les quantités de beurre et de sucre vendues à la clientèle étaient *limitées*.

Selon des statistiques officielles, 79,5 % de la production métallurgique et électrique de la zone soviétique furent exportés l'année dernière en U.R.S.S. et au cours de l'année présente Moscou exige de sa zone allemande une augmentation de 30 % de la production en biens d'équipement.

Ce nouveau cours n'aurait de sens que s'il permettait réellement un équipement de l'agriculture soviétique pour lui donner la possibilité d'assurer le pain et le concombre quotidiens du consommateur qui, dans ce cas-là, ne regrettera pas trop l'absence des appareils

de télévision. Mais, malgré les articles extravagants qui naguère ont prédit dans nos journaux que le standard de vie soviétique dépassera bientôt le nôtre, l'U.R.S.S. semble aussi loin que jamais d'être en mesure d'assurer à ses populations suffisamment de pain, de vêtements et de logements. En revanche, le camarade Khrouchtchev est parfaitement capable d'offrir à ces mêmes populations une nouvelle révolution agraire qui, du point de vue de la terreur, n'aura rien à envier à celle que déclencha Staline en transformant les paysans en kolkhoziens.

Ainsi, nous voyons monter la vague de la vigilance. L'armée est-elle embarquée pour de bon dans le bateau du parti ? Approuve-t-elle l'esprit offensif de la nouvelle *Jdanovtchina* ?

Dans l'état actuel de nos informations, il faut répondre affirmativement à cette question. Les rapports qui étaient noués entre l'*intelligentsia* technique et la caste militaire semblent s'être relâchés. Mais le parti pourra-t-il se passer de la police, l'armée va-t-elle jouer le rôle de soutien du régime ?

Toutes ces questions qui restent ouvertes dépendent finalement d'un seul problème que pose à une agriculture sous-développée un Etat prêt à pousser de toutes ses forces la croissance de ses industries de base. A la longue, le bloc soviétique ne peut pas se payer le luxe d'importer des produits alimentaires. Mais il est assez peu probable que la *culture du maïs*, véritable tarte à la crème de la propagande de Khrouchtchev, ou la visite aux U.S.A. d'une délégation de Kolkhoziens remplace le biftek franco-argentin auquel Malenkov avait eu recours. Signe des temps, cette question préoccupe Moscou beaucoup plus que les accords de Paris. Contre ces derniers, les Soviétiques se contentent de rendre publiques des mesures d'intégration militaires et économiques mises en fait depuis 1949.

JEAN ROUNAULT.

La fin de l'expérience Nagy en Hongrie

Comme on pouvait s'y attendre, la démission de Malenkov a entraîné la chute de la personnalité qui en Hongrie avait appliqué avec un entrain tout particulier sa « politique de libéralisation » : Imre Nagy. Le Comité central du Parti des Travailleurs hongrois, réuni le 3 mars, après avoir entendu un rapport-réquisitoire de M. Rákosi, premier secrétaire du Parti, a prononcé un verdict sévère contre Imre Nagy, à qui il a reproché surtout d'avoir ouvert la porte à une recrudescence du « danger de la droite ».

Du 9 février au 3 mars...

En plus de ce qui a été dit dans la presse internationale sur la chute d'Imre Nagy, qui a fait couler déjà beaucoup d'encre, cette affaire appelle certains éclaircissements supplémentaires. Il convient de rappeler, en premier lieu, que le 19 février dernier, — à un moment où une absence prolongée d'Imre Nagy laissait déjà prévoir l'imminence de sa chute, — un communiqué de Budapest annonça que le président du Conseil souffrait d'une crise cardiaque qui ne lui permettrait pas de reprendre ses fonctions avant le mois d'avril. On a pu voir dans ce communiqué une indication sur la façon dont on envisageait à Budapest la mise à l'écart d'un homme politique, devenu gênant, mais dont la grande popularité aurait interdit l'emploi à son égard de méthodes brutales d'éloignement. Rien n'aurait empêché en effet M. Rákosi de procéder au remplacement du président du Conseil sous prétexte d'une maladie qui le mettait dans l'impossibilité de continuer l'exercice de ses fonctions.

Cependant, c'est une autre voie qui a été finalement

adoptée par Rákosi et le Comité central. Il y a lieu de croire que ce changement d'attitude, entre le 19 février, date du communiqué sur la maladie, et le 3 mars, date de la réunion du Comité central, s'explique par des modifications intervenues en U.R.S.S. elle-même, dans les rapports entre M. Khrouchtchev d'un côté, et Malenkov de l'autre. Le fait que de si graves accusations aient pu être lancées en Hongrie contre un homme dont les liens avec Malenkov étaient connus, indiquerait qu'au cours des dernières semaines la situation de ce dernier s'était singulièrement aggravée. Ainsi, par ricochet, la condamnation d'Imre Nagy, présenté comme une sorte de Boukharine hongrois, confirmerait les informations parvenues de Moscou, suivant lesquelles Khrouchtchev préparerait méthodiquement l'isolement d'abord, puis l'écrasement de Malenkov, qui, même relégué au second plan, gênerait les projets du premier secrétaire du Parti de l'U.R.S.S.

Imre Nagy est toujours « camarade »

Un second fait sur lequel il convient d'attirer l'attention et qui contredit apparemment notre remarque précédente est le suivant : tout en faisant à Imre Nagy des reproches d'une gravité extrême et qui justifieraient sa mise en accusation formelle, les résolutions du Comité central hongrois ne cessent de l'apostropher comme « le camarade Nagy ». Ce qui signifie qu'aucune sanction décisive n'a été prise encore contre le président du Conseil qui demeure membre du Parti et peut-être même du Politburo. Ainsi la porte reste ouverte à une rétractation du chef du gouvernement hongrois qui pourrait faire avec contrition son *mea culpa* pour les erreurs qui lui sont reprochées. Il subsisterait donc un certain flottement à Moscou comme à Budapest, sur la manière dont il convient de liquider « l'opportunisme de droite » qui apparaît actuellement, si l'on en croit

les résolutions publiées dans la nuit du 8 au 9 mars, comme la plus grave menace pesant sur le mouvement communiste international. Rappelons qu'en 1953 et 1954, c'est le « sectarisme de gauche » qui a été présenté un peu partout comme la déviation la plus dangereuse pour l'unité et l'avenir du mouvement.

Le programme de juin 1953 reste valable, mais...

Un troisième aspect de l'affaire Nagy retient encore l'attention : c'est le souci manifesté par M. Rákosi et ses partisans, afin de rassurer l'opinion publique sur la portée véritable de la condamnation d'Imre Nagy. Très astucieusement, les résolutions du Comité central établissent une distinction entre, d'un côté, le programme politique, préconisé par Imre Nagy après la mort de Staline, en accord avec les autres dirigeants du Parti, et l'exécution du programme de l'autre. Quant au programme, portant sur le relèvement du niveau de vie, sur le développement de l'industrie légère et de l'agriculture, on souligne qu'il reste toujours valable. Le programme était et demeure juste. Ce qu'on reproche à M. Imre Nagy, c'est de l'avoir mal exécuté. On lui reproche d'avoir voulu développer l'industrie légère aux dépens de l'industrie lourde, ce qui serait évidemment contraire aux thèses fondamentales du marxisme-léninisme réaffirmées par Khrouchtchev le 25 janvier dernier. On lui fait grief également d'avoir voulu effectuer le relèvement de l'agriculture en favorisant les « koulaks » et en ajournant *sine die* le développement du secteur collectif de l'agriculture. Enfin on accuse M. Imre Nagy d'avoir procédé à une augmentation des salaires sans faire dépendre cette augmentation d'un accroissement de la productivité.

S'il est évident que les dirigeants hongrois tendent à apaiser les inquiétudes que pourrait faire naître la mise à l'écart d'une personnalité dont le nom devint

comme un symbole de la libéralisation de la vie politique et économique de la Hongrie, il n'en reste pas moins vrai que *les résolutions du Comité central infléchissent le programme de 1953 dans le sens d'un retour au système politique qui était en vigueur avant la mort de Staline*. Il est clair en effet que la réaffirmation de la priorité de l'industrie lourde — si elle ne doit pas rester lettre morte — entraînera un nouveau recul de l'industrie légère. D'autre part, les résolutions du Comité laissent prévoir que les dirigeants du Parti veulent réintroduire dans la vie industrielle hongroise les méthodes sévères de discipline et d'émulation socialiste à l'application desquelles Imre Nagy avait renoncé, ceci afin d'apaiser le prolétariat qui en 1951-1952 avait manifesté de plus en plus bruyamment son mécontentement avec le Parti.

De même en agriculture — on s'en rend compte déjà depuis plusieurs semaines à travers la presse hongroise — le Parti revient à l'agitation anti-koulak et relance la campagne de recrutement pour les coopératives agricoles de production — campagne dont on peut prévoir qu'elle ne stimulera guère l'ardeur productrice des paysans.

Sur le plan politique, la nouveauté des résolutions réside dans la prise de position énergique en faveur de l'hégémonie que le Parti est appelé à exercer dans la vie du pays. Or, dans le langage officiel, *Parti* veut dire secrétariat du Parti. La fiction de la direction collective est toujours maintenue ; mais en fait le premier secrétaire du Parti devient — du moins en Hongrie, mais les autres pays vont probablement suivre — le maître incontesté, dont le chef du gouvernement devra recevoir les ordres. De ce point de vue-là, on pourrait dire que la Hongrie préfigure en quelque sorte ce que l'U.R.S.S. pourrait devenir si M. Khrouchtchev parvient à ses buts.

François Fejtö.

Le prix de l'amitié sino-soviétique

Dans quelles mesures les derniers bouleversements en U.R.S.S. ont-ils été inspirés par des considérations de politique étrangère ? Il est bien difficile de le dire et ceux qui en tranchent avec autorité devraient savoir qu'ils sont comme tout le monde, réduits aux hypothèses. Sur un point toutefois, il est permis d'avancer que certains problèmes de politique étrangère ont joué un rôle : il s'agit des relations de l'U.R.S.S. avec la Chine. Est-ce un hasard si les trois hommes qui l'automne dernier conduisaient la délégation soviétique à Pékin, sont ceux-là mêmes qui ont établi ou accru leur pouvoir à la faveur du récent remaniement ; Khrouchtchev, Boulganine et Mikoyan ?

Le temps n'est plus où les maîtres du Kremlin considéraient de haut la révolution chinoise, et où Staline même conseillait à Mao Tsé Toung de renoncer. La presse de Moscou montre bien la place privilégiée que tient désormais la Chine dans le monde communiste, où elle se trouve au-dessus des démocraties populaires, à égalité avec l'U.R.S.S. Chaque jour, ou presque, la *Pravda* publie une correspondance de Pékin ou reproduit les éditoriaux des quotidiens chinois. Ceci n'exclut cependant pas les divergences entre les deux puissances.

Il y eut d'abord des divergences de politique extérieure entre ce qu'on pourrait appeler une révolution en expansion, désireuse de montrer au monde de quel bois elle se chauffe et une révolution déjà installée qui aurait aimé commencer à jouir de ces efforts. Au moment de la conférence de Genève, l'U.R.S.S., contrairement à la Chine, jouait la modération et il n'est pas sûr que ce fut la simple division du travail ? Lorsque éclata la dernière phase de l'affaire de Formose, l'histoire recommença cependant que les Chinois ne voulaient que bouter les Américains et les nationalistes hors de Formose,

es gouvernants soviétiques répondaient à l'Angleterre qu'ils cherchaient, eux aussi, à ramener le calme. Mieux, tout en soutenant le point de vue chinois, ils déposaient à l'O.N.U. une résolution qui aurait pu amener les communistes de Pékin devant le Conseil de Sécurité. En bref, on avait l'impression que l'U.R.S.S. voulait éviter un conflit grave en Extrême-Orient, conflit qui risquait de dégénérer en guerre mondiale.

Il était toutefois exclu que l'U.R.S.S., pour ce faire, lâchât la Chine. Il fallait beaucoup d'illusions pour s'imaginer que Moscou, dans les circonstances actuelles, ouvrit aisément son parti d'une espèce de titisme à Pékin. L'U.R.S.S. n'était tout de même pas réduite à se fâcher avec un allié, et quel allié, pour s'entendre avec l'adversaire.

Dans quelle mesure la pression chinoise a-t-elle hâté la chute de Malenkov, ou dans quelle mesure la chute de Malenkov a-t-elle raffermi les relations sino-soviétiques ? On laissera aux devins le soin de la précision. Ce qui est sûr, c'est que le premier jour les communistes chinois ont paru surpris de l'événement, puis qu'ils se sont réjouis de la promotion de Boulganine. Il est vrai que dès son premier discours, le nouveau chef de gouvernement a promis à la Chine qu'elle pourrait, dans l'histoire de Formose, compter sur l'appui total de l'U.R.S.S.

Un second facteur intervient. La Chine, comme nous l'avons déjà signalé ici, a lancé un ambitieux plan d'équipement qu'elle ne peut réaliser par ses seuls moyens, l'aide occidentale lui étant interdite, elle a négocié avec l'U.R.S.S., en 1950, puis en 1953, et enfin en 1954. Mais il était évident que les crédits soviétiques n'étaient pas à la mesure des besoins chinois. Qu'entre les deux délégations les discussions aient été vives, c'est probable si l'on songe qu'il fallut des semaines de négociations pour aboutir à un résultat public, qui apparaît faible. Mais plus importante que toutes

les autres fut la négociation de l'automne dernier. Khrouchtchev, Boulganine et Mikoyan se trouvaient à la tête d'une délégation soviétique venue célébrer le cinquième anniversaire de la révolution chinoise. Ils restèrent plus longtemps que ne l'exigeaient les festivités. Il est vrai qu'ils profitaient de ce voyage pour restituer à la Chine Port-Arthur.

Certains milieux asiatiques affirment qu'au cours de ce voyage Khrouchtchev fut particulièrement impressionné par le dynamisme des Chinois et qu'il décida de les soutenir autant qu'il le pouvait. Il est encore difficile de vérifier le bien-fondé de cette interprétation. Il est en tout cas à peu près certain que les Chinois ont demandé aux Soviets une aide un peu plus substantielle. Ceci explique dans une certaine mesure la nouvelle campagne soviétique en faveur de l'industrie lourde. Le mot d'ordre a été lancé en décembre dernier, et l'on sait que la question a joué un rôle important lors du remaniement de février.

Ce « retour » à l'industrie lourde est certes justifié par des raisons d'économie interne. Il s'agit de donner à l'agriculture le matériel dont elle a besoin, et quand on connaît la crise persistante de l'agriculture soviétique, on n'a pas de raisons de douter de la réalité du prétexte. De même, ce retour à l'industrie lourde est sans aucun doute commandé par des motifs d'ordre militaire. On peut ajouter à ceci que l'U.R.S.S. devra beaucoup plus que par le passé se faire le fournisseur en équipement de la jeune industrie chinoise. Mais elle avait déjà bien du mal à satisfaire les besoins de consommation de son propre peuple. On demandera donc au consommateur de payer par ses sacrifices le prix de l'amitié sino-soviétique. Quitte à lui montrer, pour justifier cette austérité, les dangers que les puissances occidentales font courir au camp socialiste.

Bernard Feron.

Élections en Asie

On se lasse d'entendre appeler Aristide le Juste : ce sentiment classique rend compte en grande partie des élections japonaises. On s'est lassé d'encenser M. Yoshida, le vieillard madré qui gouvernait depuis sept ans ; de ses libéraux, qui sont des conservateurs, on est passé aux démocrates, peu différents, que mène un autre vieillard madré, son rival, M. Hatoyama.

On revenait, par le fait même, à l'ancien personnel d'avant la défaite. M. Hatoyama en faisait partie ; le général Mac Arthur l'avait frappé d'exclusive ; il confie les Affaires étrangères à M. Shigemitsu, déjà titulaire de ce portefeuille lors de la capitulation. A cet égard nous avons plus qu'un simple changement d'équipes. Le Japon rejette l' « *American way of life* » ; il reprend ses habitudes ancestrales (le premier ministre n'est-il pas allé, suivant l'usage traditionnel, notifier son avènement au sanctuaire d'Isi ?) ; il garde cependant, comme la jeunesse allemande, une salutaire horreur des militaires qui l'ont conduit au désastre.

Cette horreur ne facilitera pas le réarmement que voudrait Washington. Aussi bien M. Hatoyama, tout en le préconisant, esquisse-t-il un décrochage. Son prédécesseur observait les interdits de la Maison Blanche, sans obtenir en échange une aide financière proportionnée à son attente ; la nouvelle politique envisage au contraire le rétablissement des relations avec Pékin. Les réalités économiques sont les plus fortes : le Japon chercherait vainement un marché naturel aux Etats-Unis, il le trouve sur le continent asiatique ; cette « sphère de co-prospérité » dont se gargarisait sa propagande et que ses manieurs d'épée prétendaient lui assurer sous une forme semi-coloniale, il l'obtiendrait

sans peine d'un accord avec une Chine souveraine qui remporterait elle-même ainsi une victoire diplomatique. Que cette Chine soit communiste, c'est chose accessoire, et qui n'ôte pas à l'opération son caractère de retour au passé.

D'autant qu'au Japon même le communisme se révèle à peu près inexistant. Deux sièges parlementaires au lieu d'un : maigre butin. Les socialistes, eux, augmentent en nombre, d'une élection à l'autre : ils sont maintenant assez pour empêcher, à moins de défections, la réforme constitutionnelle qui autoriserait le réarmement ; mais ils espéraient beaucoup mieux et ne voyaient dans le cabinet Hatoyama qu'une transition pré-électorale suivie de leur entrée au pouvoir. Comme en Italie, ils se divisent en deux groupes, de gauche et de droite. L'absence d'un grand parti révolutionnaire plus à gauche encore, suffit cependant à détruire toute analogie avec les positions de MM. Saragat et Nenni. On songerait plutôt aux travaillistes de Grande-Bretagne partagés entre MM. Attlee et Bevan : et c'est bien à la Grande-Bretagne que revient le Japon exorcisé de ses démons, — à la Grande-Bretagne, son premier modèle au temps de sa modernisation, et si semblable à lui par sa structure insulaire.

On a voté aussi aux Indes : non dans l'ensemble de la péninsule, mais à un point névralgique, cet Etat d'Andhra que M. Nehru, à contrecœur, a dû laisser tailler dans l'Extrême-Sud sur une base linguistique. Les communistes y détenaient quarante-six sièges sur cent quatre-vingt-seize à la Législature provinciale, — autant exactement, que les congressistes de M. Nehru ; le reste s'éparpillait entre de petites coteries rivales et sans consistance ; comme le gouvernement local tentait d'imposer la prohibition, mesure impopulaire, l'extrême-gauche a cru son heure venue : elle l'a renversé, provoquant une dissolution ; allait-elle

gagner la partie, et, tournant les défenses du Sud-Est asiatique, instaurer par des moyens légaux une révolution qui gagnerait de proche en proche, vers le Telengana où le feu couve sous la cendre, ou vers Travancore-Cochin ?

Elle a subi, au contraire, un échec dont l'ampleur a déconcerté même ses adversaires. De quarante-six, ses représentants tombent à quinze, tandis que les congressistes et leurs alliés s'assurent cette fois cent quarante-six sièges, beaucoup plus que la majorité absolue. L'instabilité prend fin ; le prestige de New-Delhi croît d'autant, et son autorité se rétablit.

Comment l'expliquer ? Par la fraude, comme les vaincus ne manquent point de l'affirmer ? Par l'expérience des électeurs, encore novices la dernière fois, et plus aptes à mesurer l'enjeu du scrutin ? Peut-être, simplement, leurs revendications autonomistes ayant obtenu satisfaction, les Tamils n'ont-ils plus vu dans l'Inde un dominateur comparable aux Occidentaux, et, maîtres chez eux, cessent-ils de s'agiter. Faut-il aussi mentionner, comme on l'a fait, les amabilités des Russes envers M. Nehru ? Quand c'est leur intérêt, ils s'entendent avec le gouvernement au pouvoir, fût-il conservateur, et quoi qu'en pensent les communistes du cru : témoin la Finlande, et, jusqu'en 1948 au moins, la Chine de Tchiang Kaï-Chek...

L'épithète de conservateur ne sied d'ailleurs guère à M. Nehru : il s'oriente plutôt vers un socialisme au sens large du mot, que doit précéder l'assouplissement des castes ; et cette première étape se heurte elle-même à trop de routines pour s'effectuer rapidement. Les élections d'Andhra lui donnent un peu de marge, en le débarrassant d'une menace, et, comme celles du Japon, elles semblent renforcer la tendance de l'Asie indépendante à s'écarter également de Washington et de Moscou.

Auguste Viatte.

Vers une renaissance de l'Empire ottoman ?

La façade unitaire, plaquée sur l'Orient par la Ligue arabe, était une sorte de défi à l'histoire : voici déjà quelques années que les Britanniques, plus souples dans leur politique orientale qu'on ne le pense généralement en France, s'en étaient avisés. « La vérité est que l'unité n'est pas la condition naturelle des Arabes, écrivait en mai 1951 *The World to-day*. Les Arabes n'ont jamais été une nation... Il est essentiellement faux, en ce qui concerne l'histoire des Arabes, de considérer qu'elle est enracinée dans l'unité : leur histoire récente a été, en fait, une constante détérioration de cette unité que la langue et la religion leur avaient donnée. »

Les événements de ces dernières années confirment le scepticisme ainsi exprimé par la revue de Chatham House : leur chronique éclaire parfaitement la crise orientale d'aujourd'hui. Comment, par exemple, s'étonner que l'Iraq quitte, pour l'accord avec la Turquie, le pacte de sécurité inter-arabe, puisque celui-ci n'avait été forgé, précisément par l'Égypte, que pour faire pièce à une alliance iraquo-jordanienne, esquisse militaire du « Croissant fertile » ? Évoquant l'avant-guerre, on aura longuement rappelé, d'ailleurs, le précédent du Pacte de Saadabad noué entre Ankara, Bagdad, Téhéran et Kaboul. Mais la presse iraquienne remonte plus loin encore dans le passé, lorsqu'un de ses organes écrit : « L'Iraq a une histoire commune avec la Turquie, des intérêts communs » (*Az Zaman*, 22 janvier 1955).

En sens contraire, il faudrait songer encore à la cession d'Alexandrette : inspirée jadis par la Grande-

Bretagne en quête d'une alliance turque, elle entretient en Syrie le mythe national d'une Alsace-Lorraine. Il faudrait peut-être aussi évoquer l'antique autonomie du Liban, nourrie d'une solide méfiance à l'égard de toute influence turque. Refus syrien et réticences libanaises paraîtront dès lors moins arbitraires. Il est normal que l'Egypte joue de pareils facteurs, elle qui ne s'est formée, au début du XIX° siècle, que dans la réaction contre Constantinople. Voici en effet ce qu'écrit un journal du Caire : « La Turquie ne semble pas avoir compris les sentiments des Arabes. Son actuelle façon d'agir rappelle sa conduite du temps de l'Empire ottoman... Mais les Turcs doivent savoir que leurs rapports avec les Arabes ne peuvent plus être ce qu'ils ont été dans le passé » (*Al Akhbar*, 27 janvier 1955).

Que l'on puisse, aujourd'hui, pressentir et dénoncer sans invraisemblance des velléités de renaissance impériale ottomane, c'est certes chose nouvelle. Après avoir joué durant des siècles, auprès des chancelleries, le rôle de « l'homme malade », l'Empire ottoman était, au lendemain du premier conflit mondial, si bien mort que la Turquie kémaliste le reniait ; elle ne voulait point en être issue, et, certaine de trouver son salut dans une étroite concentration nationale, elle en condamnait jusqu'au souvenir. Les « Turquistes » eux-mêmes n'osaient, voici dix ans, proposer que la réhabilitation historique de quelques grands Sultans. Depuis la « nouvelle donne » démocrate, il est vrai, la référence au passé avait cessé d'être interdite, et l'on cherchait volontiers dans l'histoire des motifs de fierté nationale ; mais jusqu'à ces derniers mois, ni la politique ni la stratégie turque n'entendaient, à quelque prix que ce fût, descendre du bastion anatolien vers la steppe arabe.

L'Occident se plaisait à louer cette sagesse ; et on voit mal les motifs propres que la Turquie a pu avoir d'y renoncer si brusquement : son économie, nourrie et

cravachée par l'aide américaine, donne des signes de lassitude; son équipement n'est point achevé. Cependant elle tourne son initiative vers le monde arabe, qu'hier encore elle feignait d'ignorer. Curieuse rencontre, son ministre des Affaires étrangères, historien de talent, est issu d'une illustre lignée de grands vizirs, les Keuprulu; et cette sorte de politique ottomane réapparaît au moment même où l'érudition, que l'ouverture des archives d'Istanbul commence d'informer, s'avise que l'Empire ottoman a sans doute été calomnié. Peut-être, pense-t-on aujourd'hui chez les philosophes de l'histoire, avait-il précisément su apporter à ces pays arabes le seul genre d'autorité, à la fois arbitraire et patiente, qu'ils étaient en mesure de durablement supporter. Aussi n'apparaît-il pas absurde que l'espèce de vide politique, brusquement créé par la crise au cœur du monde arabe, ait en quelque sorte appelé une intervention turque.

Pareilles vues peuvent avoir leur séduction. Il faut cependant se garder de systématiser. L'expansion ottomane, d'ailleurs lente, prudente, marquée de traverses et de retours, n'a été possible jadis qu'en face d'une Byzance vieillissante qu'elle investissait patiemment devant l'Europe organisatrice et guerrière de l'âge classique, elle s'est arrêtée; elle a cédé enfin sous la poussée russe. En dépit des parades et des artifices du dernier siècle, celle-ci demeure un des grands facteurs du destin de l'Orient : dans la manière dont il en tient compte, le neutralisme arabe se montre, à sa façon, réaliste et sensible à l'expérience. Et que dire d'Israël, qui tire d'une conscience nationale millénaire, aujourd'hui réveillée, le meilleur de ses forces? Sur le vieux sol de l'Orient, l'ombre des Ottomans n'est décidément pas seule.

PIERRE RONDOT.

Israël et ses voisins

Certes, les Juifs ont commis plus d'une maladresse, dans leurs rapports avec leurs voisins arabes, depuis leur retour en Palestine. L'erreur fondamentale des premières colonies sionistes, erreur qui fut reprise et continuée trop longtemps par l'État d'Israël lui-même, fut de se préoccuper moins de prendre des contacts et d'améliorer les relations avec les Arabes que de s'assurer des protections du dehors, d'Europe ou d'Amérique. Trop longtemps sionistes et Israéliens, insoucieux des voisins arabes, ont vécu tourné vers Londres. Il n'en reste pas moins que tous les efforts, trop tardifs, faits pour remédier à cette situation, n'ont donné aucun résultat ; les incidents entre Israël, la Syrie, la Jordanie, l'Égypte, se sont multipliés depuis les accords d'armistice de 1948 du fait des Arabes. Israël vit depuis cette époque comme une citadelle assiégée et en perpétuel état d'alerte. Particulièrement depuis un an, M. Moshe Sharett tentait une expérience de conciliation, sans pour autant que la pression des Arabes se ralentisse. Voilà pourquoi finalement M. Ben Gurion est sorti de sa retraite pour reprendre une activité publique en qualité de ministre de la Défense. Sa présence signifie qu'Israël se lasse de se montrer conciliant et inaugure une politique de durcissement. Elle trouve des appuis dans le pays même, non plus seulement à droite auprès de l'Hérouth, mais dans une fraction de plus en plus large d'une opinion publique exaspérée. On reproche à la conciliation de n'avoir donné aucun résultat positif — l'affaire du Bat-Galim et le blocus égyptien sont là pour le prouver — et d'avoir,

de surcroît, laissé oublier les Israéliens dans les plans d'organisation générale de la défense du Moyen Orient. Petit à petit, les Américains, soucieux de s'assurer des appuis dans les pays arabes et trop sûrs du fidèle Israël, se tournent vers les Arabes pour les séduire, leur font confiance et leurs remettent des armes. Ainsi la conciliation risque même d'aggraver la situation des Juifs au milieu de l'océan musulman, car ces armes, concédées pour la défense commune de cette partie du monde, pourraient être retournées contre le petit Etat d'Israël.

Le coup de main de Gaza — au cours duquel un commando israélien a fait sauter les installations égyptiennes et tué trente-sept soldats égyptiens — est la résultante de toutes ces causes. Il faut le placer dans le contexte général des relations entre Israël et les pays arabes, entre Israël et l'Egypte, entre Israël et les Etats-Unis. M. Ben Gurion a voulu, au début du mois de mars, donner un avertissement à tous ceux-ci ; qu'ils sachent qu'Israël ne tolérera plus d'incursions sur son territoire et s'opposera à la remise d'armes aux seuls pays arabes. La conséquence en a été, dans l'immédiat, une grave détérioration des rapports israélo-arabes, une tension accrue et, momentanément, la reconstitution de la solidarité musulmane. Dès que l'incident de Gaza fut connu, l'Irak — qui venait pourtant de signer avec la Turquie un traité auquel s'oppose l'Egypte — promit son appui inconditionnel à cette dernière.

Cependant, le pacte turco-irakien — si contesté et qui a fait tant de bruit dans le monde arabe où il a jeté la division — ne paraît pas dirigé contre Israël. Il est la tentative, d'origine américaine, d'organiser la défense du Moyen-Orient en partant de la Turquie et en s'appuyant sur les Hachémites, particulièrement l'Irak ; un Irak qui vient de rompre les relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. et qui est gouverné par Noury Saïd,

ncien et fidèle auxiliaire du camp occidental. Rien, à-dedans, qui puisse inquiéter particulièrement Israël, auf, bien sûr, le renforcement militaire irakien qui n est la conséquence. Le pacte a essentiellement pour pine dorsale la Turquie, au nom de laquelle M. Karoulou déclarait récemment qu'aucun accord avec les ays arabes n'influencerait ses relations avec Israël. Ce retour des Ottomans dans le monde musulman — ui abolit l'œuvre de Lawrence et pourrait même mener un jour au partage avec Israël des dépouilles rabes — a été interprété assez libéralement à Tel viv. M. Fisher (ministre d'Israël en Turquie après voir représenté son pays en France) a démenti les umeurs d'après lesquelles Israël serait opposé à une oopération turco-arabe. Ce pacte — de surcroît coup angereux pour la Ligue arabe — contient bien une lause inquiétante garantissant les alliés contre « toute gression venant de l'intérieur », mais on a tendance admettre, à Tel Aviv, qu'il s'agit là non des Juifs es amis turcs ne l'auraient pas voulu) mais des urdes, qui constituent, pour la Turquie comme pour Irak, une minorité dangereuse et instable. Le fait ssentiel reste, pour les Israéliens, que cette défense du oyen-Orient s'organise avec les Hachémites (Irak, ordanie) qui ont toujours eu, à l'égard des Juifs, une ttitude plus conciliante que tout ce qui tient aux Séoudites (Arabie, Egypte). On se souvient, à Tel Aviv, es critiques que portait en décembre le journal jordanien *Falastin* contre la manière dont l'Égypte traitait affaire du Bat-Galim.

Aussi l'avertissement de M. Ben-Gurion a-t-il été dressé à l'Egypte et le coup porté à Gaza, sur sa ontière. C'est auprès d'elle, essentiellement, qu'il fallait intervenir. En effet, l'Egypte, partout en perte de itesse, éprouve le besoin de retrouver l'estime de ses ssociés naturels, d'un Séoud d'Arabie qui revendiquait ncore, à la fin de l'année dernière, le retour de la

Palestine entière aux Arabes et se montrait le plus intransigeant à l'égard des Occidentaux, après avoir renoncé à l'assistance financière américaine. Pour cela, que les Juifs servent de bouc émissaire et voilà l'origine, entre autres, des terribles procès sionistes du Caire au cours desquels le Dr Moussa Marzouk et Samuel Azar ont trouvé la mort pendant le mois de février dernier. L'Egypte, dont la lutte contre les Frères Musulmans a indisposé les sentiments religieux du monde mahométan, qui a signé avec l'Angleterre un pacte dont certaines clauses — engagement militaire auprès des Occidentaux en contre-partie de l'évacuation de Suez — a choqué le nationalisme arabe, est obligée de faire de la surenchère. Point ne suffit d'autoriser la reparution d'*Al Daawa*, l'hebdomadaire des Frères Musulmans, ni même d'exécuter des Juifs au Caire, il lui faut encore proposer une fédération des Etats arabes, fédération dirigée à la fois contre Israël et, prétendument, contre l'Occident. D'où les conversations avec le maréchal Tito et le président Nehru (bien qu'en fait l'anticommunisme continue de régner au Caire où l'on signe un accord avec les Etats-Unis pour vingt-trois millions de dollars) et surtout une prise de position violente contre Israël. C'est l'Egypte, dans son effort de réhabilitation à la fois religieuse et nationale, qu'il fallait contrer. D'autant que le pacte turco-irakien la surexcite encore, puisqu'il met en cause son moyen d'action traditionnel, la Ligue arabe, et tend à donner la primauté au concurrent irakien. Ajoutons qu'en frappant sur l'Egypte, Israël prenait le moindre risque d'un conflit véritable : entre les deux subsiste (et subsistera jusqu'à la fin de 1956) le tampon britannique.

Ainsi au Moyen-Orient aujourd'hui — après la signature du pacte turco-irakien et l'incident de Gaza — s'opposent très traditionnellement Hachémites et Séoudites, ces derniers étant, de loin, les plus antiisraéliens. Entre les deux hésitent Syrie et Liban, objets des sol-

ficitations des deux partis. Pourtant, le gonflement hachémite, la remise à l'ordre du jour de son projet de Croissant Fertile où la Syrie disparaîtrait au profit de l'Irak, a provoqué le renversement du ministère Farès El Koury et porté au pouvoir M. Sabri Assali, chef du parti nationaliste, attaché (contre les populistes) à l'intégrité syrienne. Voilà donc la Syrie portée dans le camp égyptien, opposée à la politique occidentale (du moins dans sa conception anglaise et américaine) et associée avec l'Egypte dans une hostilité renforcée contre Israël. Quant au Liban, il poursuit son rôle difficile de médiateur à la fois entre l'Occident et les Arabes (ce qui lui rendrait sympathique, à priori, l'initiative turco-irakienne, si elle ne comportait, pour lui aussi, le danger de l'anschluss), entre les deux groupes arabes (le rôle de M. Naccache a été, à ce sujet, déterminant lors de la réunion de la Ligue) et, probablement, quoique moins ouvertement, entre Arabes et Juifs (qui constituent, avec les maronites du Liban, l'autre minorité au sein du monde musulman).

Ce panorama des relations israélo-arabes ne serait pas complet si l'on n'ajoutait, à l'analyse des passions et des intérêts réciproques, cette réflexion finale qu'ils sont dominés par la tension générale qui partage le monde en deux blocs. Londres comme Paris et Washington, au lieu de diviser pour régner, cherchent plutôt, après combien de rivalités, à unir pour défendre. Avec des moyens tactiques divers (les Américains franchement hachémites, les Anglais plus nuancés en faveur d'Israël, la France médiatrice, mais attachée à la fois à l'indépendance syrienne et à la sauvegarde des Israéliens) tous s'efforcent, et cette influence extérieure reste déterminante, d'atténuer le conflit entre Israéliens et Arabes.

JACQUES NANTET.

PORTRAIT

ANOUILH LE PÉNITENT

Frantz *l'assassin à Philippe le reporter, dans* L'Hermine *: « Je voulais te dire cela pour qu'une fois, au moins, cela ait été dit à ce qu'on appelle un honnête homme. » Anouilh a dit et redira* cela *à tous ceux qui se prennent pour d'honnêtes gens.* Cela, *c'est la noirceur des âmes, la misère des cœurs, des corps, du monde... Il n'y a même que* cela *pour Anouilh.*

Page à page, pièce à pièce, il remue la boue universelle, s'enfonce dans la vieille malédiction. Ces gestes de boueurs, dira-t-on, ne sont pas une originalité chez nos contemporains : qui ne se pourlèche, aujourd'hui, d'une platée d'immondices, pourvu que, sur le menu, elle soit baptisée roman, théâtre ou pamphlet ? Ma foi, les immondices ne sont pas pour effrayer quiconque sait de quel limon il a été façonné, et que le monde — vous donc, nous tous, sans exception — est « tout entier dans le mal ». Que nous servirait d'ignorer cette condition, ou de la dérober, de la déguiser, de la vêtir d'oripeaux moins sombres. Le rose n'est pas une couleur virile.

Les Pièces roses, *alors ? Une gageure d'Anouilh, perdue d'avance. Ou un jeu, un jeu d'antiphrase. Laquelle des trois, du* Bal des Voleurs, *du* Rendez-vous de Senlis *ou de* Léocadia, *donne la moindre envie de rire ? Ni par lady Hurf que l'ennui expose à son propre cambriolage et à l'enlèvement de sa nièce, ni par les*

amants de Senlis, vainqueurs pour qui « le bonheur est terrible », ni par Amanda que l'amour du prince transforme en oiseau pour les volières de la folie, Anouilh n'a pu nous dire ce qu'il entendait par la douceur de vivre. La douceur de vivre! Allez demander à qui est prisonnier des ronces ce qu'il pense des couches où l'on dort bien! Les pénitents dorment sur la dure. Je ne dis pas qu'ils chérissent la dure, ni le fouet, ni la haire. Il n'est que Tartufe pour y trouver ses commodités.

Disons tout de suite qu'Anouilh n'a du pénitent ni l'habit ni les larmes. Je l'entends ronchonner devant le tableau qu'on lui ferait d'un dramaturge déguisé en flagellant andalou. Il porte non la croix équarrie des Sévillans, mais le remords des pauvres, des bafoués, des vaincus. Parce qu'il faut bien, d'abord, que les pauvres aient du remords pour les riches; il faut bien que les bafoués enchaînent à la salissure des quolibets la honte des insulteurs... Il convient qu'il y ait toujours, quelque part, une âme simple qui appelle sur soi la douleur que les orgueilleux s'entendent si bien à créer : cela est sans doute nécessaire à l'équilibre du monde...

Seulement Anouilh se moque de l'équilibre du monde. Rien ne l'assure que la souffrance des uns compense l'heureuse sottise des autres. Son univers a une économie qui ignore le rachat. Le plaindrons-nous ? D'abord, il hausserait l'épaule, n'étant pas homme à prendre la pitié pour argent comptant. Et puis, au nom de quoi oserait-on de compassion ? S'il a pris le parti des persécutés, s'il vit au sein des Béatitudes (il n'y a pas de Béatitudes sans Malédictions), Anouilh est un de nos frères les plus proches. Thérèse, la petite « sauvage », dit au richissime Florent : « Tu te bats gaiement contre la souffrance des autres parce que tu ne sais pas qu'elle va te tomber dessus comme un manteau; un manteau qui te collerait à la peau par endroits. Si tu avais été méchant déjà, ou faible, ou lâche, tu prendrais des pré-

cautions infinies pour toucher ce manteau saignant. Il faut faire très attention pour ne pas vexer les pauvres... » *Florent est pur. Florent est grand, vertueux, plein de générosité. Mais il n'a pas connu la faim, le froid, la honte. C'est un vainqueur qui n'a pas combattu. Il est des choses que tous les Florents du monde — même s'ils faisaient de leurs imaginations réunies un surhumain effort — ne connaîtront jamais. Thérèse se sent grosse de la peine qui a dû serrer le cœur des pauvres « quand ils se sont aperçu que les gens heureux ne savaient rien, qu'il n'y avait pas d'espoir qu'un jour ils sachent. » La preuve qu'ils ne savent pas, c'est la duchesse de Granat et M. Bentz; c'est lord Edgard; c'est Mme Renaud et la duchesse Dupont-Dufort; c'est l'invisible Henriette; c'est le baron Hector, et le fantôme de Léocadia... Des ignares... Combien innocents selon la justice des Etats policés! Combien coupables, selon Anouilh (et saint Jérôme, qui appelle le riche :* iniquus aut iniqui haeres*). Dans* Médée, *Anouilh leur reproche justement la paix dans laquelle ils somnolent : « Race d'Abel, race des justes, race des riches, comme vous parlez tranquillement! C'est bon, n'est-ce pas, d'avoir le ciel pour soi, et aussi les gendarmes! C'est bon d'être bon, d'être honnête, d'être noble. »*

Pauvre pâture que celle dont vivent les heureux! Anouilh ne veut point se consoler que l'existence soit un livre qu'on aime, un outil qu'on tient bien dans sa main, un enfant qui joue à vos pieds, ou un banc pour se reposer le soir devant la maison. Antigone vomit sur ce rassasiement : « Quelle femme heureuse deviendra-t-elle, la petite Antigone ? Quelles pauvretés faudra-t-il qu'elle fasse, elle aussi, jour par jour, pour arracher avec ses dents un petit lambeau de bonheur. A qui devra-t-elle mentir, à qui sourire, à qui se vendre ? Qui devra-t-elle laisser mourir en détournant le regard ? »

Quand Anouilh s'en prend aux habitués, aux gendarmes et aux dévots, il ne cherche guère le pourquoi de leur état — et sans doute n'est-ce pas indispensable à une bonne pièce de théâtre. Sans doute aussi cela l'entraîne-t-il à des assimilations superficielles. L'Alouette *en est remplie. Pas toutes du meilleur effet. Cette Jeanne à mi-chemin entre la fleur-bleue et la garçonne, Anouilh la refait de pied en cap et assèche d'un coup de baguette les sources mêmes de sa mission.* L'Alouette *a peut-être un cœur, elle n'a plus d'âme. De toutes les créatures d'Anouilh, elle a beau tenir par quelque coin à Antigone, c'est elle la moins torturée : elle ne se pose pas de questions... Alors que les autres ne cessent de s'interroger et font des histoires de tout.*

Or, le bonheur n'a pas d'histoire : les peuples heureux n'ont que des légendes ; ils croient aux prodiges, aux fées, aux saints. Anouilh, lui, ne croit ni aux prodiges (pour être noir, son univers n'a nul besoin de Satan), ni aux fées (qu'elles s'appellent Loterie, Bacara ou Goncourt) ; et, peut-être, croit-il à Monsieur Vincent — mais l'exemple de ce dernier lui a appris que, pour un riche qui se penche sur la misère, il y en a dix mille pour qui elle est un passe-temps ou un objet de curiosité. Au fond, le monde n'est viable que parce que les neuf dixièmes des hommes sont résignés à la souffrance des autres. « Sans la petite Antigone, vous auriez tous été bien tranquilles. » Certes!

Et la terre irait son chemin de toupie à travers les astres, avec son plein de petit bonheur et d'inavouable misère, si Anouilh (si Thérèse, si Antigone, si Eurydice) ne venait avec ses remords empester l'atmosphère des danseurs en rond. Il a sa manière à lui de prêcher la pénitence, de s'immiscer au creux de nos quiétudes, de nous mettre à la question. On aurait tort de ne pas prêter l'oreille.

MAURICE CHAVARDÈS.

Chroniques

ARTS

A propos de découvertes

En style américain, on disait que notre siècle détient le record des découvertes, on pourrait même les dénombrer tant à l'heure, ou à la minute, ou mieux à la seconde. Quant à savoir si de telles considérations ont un sens, ceci est une autre histoire. Qu'est-ce qui est découvrir, qu'est-ce qui ne l'est pas? Quotidiennement, chacun de nous découvre que deux et deux font quatre, ou qu'il est normal que deux et deux fassent quatre, ou qu'il est étonnant que deux et deux fassent quatre, ou qu'il n'y a plus rien à découvrir à ce sujet, etc., bref, un art, ce mot est devenu le maître mot de mille et mille apparentes sorcières, de mille et mille grimoires modernes.

Qui découvre, et que découvre-t-on? Les artistes d'abord découvrent, mais aussi les critiques, les amateurs, le public. Ils découvrent l'art, une forme d'art, un public, des artistes. Ils découvrent ce qu'ils ignorent ou ont oublié, et dans un bel élan de charité tiennent à faire participer leurs frères déshérités à leur jubilation opportuniste et au trésor mis à jour. On découvre l'Amérique à chaque instant, on découvre ensuite qu'elle avait été découverte, ce que l'on fête comme une belle découverte. Et tout cela, on oublie ou ignore que le voisin l'a découvert hier. Trêve de plaisanteries: il y a eu, à toute époque, des mots qui ont subi le même sort, qu'on se souvienne de « message », « présence », « repenser », parmi tant d'autres! Cela ne leur enlevait en rien leur caractère irritant; moins irritant cependant que ces découvertes artistiques.

Dans la plupart des cas, il n'y a pas de découverte. Si même « redécouverte », curieux néologisme. Il y a simplement un retour à la réalité, aux sources. Lorsque des critiques éminents proclament la « découverte » de Courbet, de Cézanne ou de Van Gogh, ils abusent les ignorants — ce terme n'a rien de péjoratif, au contraire, diront-nous — et s'abusent eux-mêmes. Car la nouveauté qu'ils soulignent alors, c'est ce qui est éternel — raison de plus pour en être étonné. *Nihil novi sub sole*, telle pourrait être la réponse à

toutes les questions *quid*. Ce qui est toujours nouveau, en quelque sorte, c'est la façon de le dire. Une grande exposition intitulée : « Découvrir », elle est certes fort intéressante, mais elle prouve simplement que ni le public ni souvent les spécialistes ne savent voir, ne veulent voir. Bien sûr, puisqu'il faut des noms pour attirer la foule dans les expositions, pourquoi ne pas donner à celle-ci la joie de savoir qu'elle découvre Picasso, ce qui lui fera avaler bien des choses dont elle n'a jamais entendu parler ? Mais enfin, découvrir Braïg, Chabaillant, Chervin, qui eut le Prix de la Critique, Jansen, Lacroze qui, voici près de vingt ans, avait créé le groupe « L'Équipe » exposant à la galerie de même nom, leur appartenant, boulevard Montparnasse, c'est, avouez-le, avoir du toupet ! Ou une supérieure habileté, pour ne pas rebuter un public récent, lui faire croire qu'il découvre ce qu'il connaît déjà un peu et pour quoi, en l'absence de référence, il n'éprouvait qu'indifférence. La masse des exposants connaît en artistes que les vrais curieux de l'Art avaient certainement repérés dans des groupes, salons, expositions particulières même. Enfin, quelques peintres qu'on pouvait facilement avoir rencontré, ailleurs qu'à la galerie Charpentier, pour peu qu'on fréquente amicalement les milieux parisiens de la peinture. Loin de nous l'intention de critiquer cette manifestation, ce contre quoi nous nous élevons, c'est l'attitude du public qui ne regarde passer les choses que lorsqu'il entend siffler. Pendant il évite un catalogue des peintres, comme avant la guerre de 1914 les catalogues des grands magasins, avec en notice : article recommandé, ou occasion pendant la durée des soldes. Si l'on veut donner au mot « découverte » un sens personnel, il faut en faire une affaires personnelle : une affaire de goût et de sentiment, de jugement et d'éducation individuel. Il n'est pas besoin de tout visiter, de tout voir, comme doit le faire un professionnel de la critique, pour enrichir sa collection personnelle de découvertes. Il suffit d'aller de temps en temps à des expositions de noms inconnus, d'y aller d'un cœur disponible et ouvert, vous aurez alors la vraie joie d'avoir vos peintres à vous, et plus encore de les faire connaître autour de vous. Ce qui, en plus, vous rendra utiles. Ces découvertes en entraîneront d'autres ; vous suivrez le cheminement de vos protégés, et par là en viendrez à comprendre

ce qui se passe dans l'esprit et le cœur d'un artiste; vous participerez alors à ses vraies découvertes, à sa seule découverte permanente : lui-même; peut-être enfin serez-vous amené à vous découvrir vous-même.

Tout cela n'est point littérature. Des hommes de toutes les classes, de tous les degrés de culture, expérimentent chaque jour l'enrichissement que procure la fréquentation des œuvres d'art, même si ce ne sont pas des chefs-d'œuvre. L'art est avant tout création de l'homme; rares (et incomplets) sont ceux qui ne sont sensibles qu'aux qualités plastiques; elles sont primordiales, non suffisantes. L'œuvre d'art acceptée comme objet, comme fait, vous parlera de l'homme, de vous aussi, de votre temps. C'est par cette humble attention à l'individu et à son travail que vous atteindrez l'universel. Vous pourrez alors estimer à leur juste valeur les multiples découvertes qu'on vous propose constamment : les seules qui compteront pour vous, qui auront un sens, vous les aurez vécues en vous-même.

Quand vous aurez contemplé l'œuvre, reconnu l'homme, vous ne serez encore qu'à mi-chemin du but. La comparaison des maîtres anciens et des jeunes contemporains vous donnera des constantes, des éléments de synthèse; la marche apparemment incohérente de ceux qui seront devenus vos amis vous incitera à la réflexion sur leurs étranges haltes, leurs déconcertantes volte-faces, leur grossières erreurs (à votre sens). Courbet, ou Cézanne vous expliqueront le salon de la jeune peinture, ou tel de vos familiers. Inversement, les maladresses de vos contemporains à la recherche de leur style, de leur véritable nature, vous éclaireront l'admirable maîtrise des ancêtres; le drame et la grandeur de leur vie, de leur travail, deviendront pour vous des exemples vivants. A travers toute cette substance, vous apparaîtra comme une ligne mélodique le fil de l'art. Alors seulement vous sentirez la réalité profonde de cet idéal pour lequel tant d'êtres sacrifient tout. Vous en suivrez les méandres, vous en accompagnerez la conquête. Jusqu'au jour où vous vous sentirez capables de vibrer devant un tableau, une sculpture, comme l'auteur lui-même a vibré dans l'émoi de la création. Dès ce moment, vous ne jugerez plus d'après des références inanimées, mais d'après votre cœur. Vous saurez pourquoi l'artiste a choisi cette voie parmi l'infinité des possibles, et qu'à sa

place vous auriez fait de même. Vous admirerez la valeur d'un effort, vous respecterez la grandeur d'un échec, car vous aurez, à votre tour, foi dans l'avenir.

Que nous voilà loin des découvertes ! Ou plutôt vous aurez fait la plus belle : votre âme d'artiste. Car chacun en possède une, à des profondeurs diverses. Elle rejoindra celle de tous ceux que vous aurez aimés et admirés dans la communion artistique. Que nous voilà loin alors de ces fausses découvertes que l'on gobe, comme en eau trouble le poisson avale l'appât artificiel ! Vous ne subirez plus la loi des marchands, la fascination des prix, l'entraînement de la mode. Vous écouterez les conseils, les jugements; mais vous les jugerez, et votre jugement sera bon, car il viendra de vous-même, né de la connaissance et de l'amour.

ROBERT VRINAT.

LETTRES

POÉSIE ET ROMANS

Un seul poème, par Claude Roy, 168 pages (Gallimard).

L'écrivain français le plus fêté des lecteurs communistes est poète, et non seulement poète mais traducteur, essayiste, à l'occasion romancier et reporter [1]. Il semble qu'il ait réussi avec un égal bonheur dans les genres les plus variés, ce qui démontre moins une dispersion que le pouvoir de marquer de sa griffe chacune des choses auxquelles il prête sa tendresse. Or, les mots de griffe et de tendresse me paraissent s'appliquer adéquatement à Claude Roy, particulièrement dans les textes appelés ici *Un seul poème* : un seul poème en plusieurs, dont l'unité est soudée par l'amour et la mort. Il faut beaucoup d'attention pour pénétrer au fond des êtres et des objets : amoureusement, le poète chante le vent, la mer, la ville, la rivière, la fenêtre, ses amis, sa femme, le soleil, le bonheur et l'heure dernière. Tout cela un peu désordonnément, mais avec chaleur, délicatesse, affectueusement.

1. A la dernière vente de livres du C. N. E., Claude Roy fut l'auteur qui eut le plus d'ouvrages vendus.

Ce que Claude Roy choisit — et l'éventail des options est immense — son cœur s'y fixe comme lierre. En ce sens on peut parler de griffe, à la façon dont les botanistes parlent de *griffes de renoncules*... C'est passionnément qu'il enserre et retient, mais il n'enserre ni ne retient pour étouffer : il couve ce qu'il aime; il couve l'univers.

Je suis au petit jour l'ami du jour naissant
l'ami du feu, de l'eau, de l'air et de la terre
l'ami du chaud du froid de la pluie du soleil...

A tout chérir, le poète risque l'accoutumance et d'être blasé. Il évite cependant les deux, ne cède à la béatitude que pour s'en faire un tremplin :

Le monde où je vis m'émerveille

Oui — mais sans mettre sous le boisseau la souffrance bien réelle de ceux

... Qui meurent parce que les Juifs il faut les tuer
... qui saignent parce que ces gens-là ça ne comprend que la trique
... qui triment parce que les pauvres c'est fait pour travailler...

Peut-on être heureux quand d'autres meurent « qui ne savent pas pourquoi »? La *Sauvage*, d'Anouilh, répond : non. Claude Roy se garde d'être aussi catégorique. Il est plus facile — et donc plus sûr — de rayonner son propre bonheur que d'en construire un de toutes pièces à partir du ressentiment. Il y a bien les proclamations de principe. A deux ou trois reprises, Claude Roy y consent. « Il ne s'agit plus de comprendre le monde, il faut le transformer », écrit-il par exemple. En vérité, c'est à le comprendre qu'avec passion il s'emploie. Cette attitude-là, poétiquement, est plus féconde. On peut rêver d'

Un monde qui fera les quatre volontés de l'homme.

Il n'est même pas mauvais d'y croire, et d'y travailler. Tout en sachant que le mal, s'il est partiellement réductible, marquera toujours la condition humaine... Claude Roy le sait qui parle de la mort d'une façon bouleversante, pour

qui elle est le mal invincible, la blessure qui jamais ne cicatrisera. Douze poèmes, dédiés à Paul Éluard, intitulés : *Le mot de passe* (pourquoi, Claude Roy, ne pas nous donner en français la page qu'à ce propos vous citez de Léopardi ?) tournent autour de la mort — et nous avons la plus poignante anthologie de chants mortuaires. Sur le rythme octosyllabe du *Dies irae* :

Là ma carcasse se fendille
et là mes mailles se défont.

Des beaux paysages et des saisons, que demeurera-t-il ? La vie était si bonne d'être seulement la vie !

Il faudra bien pourtant se faire
à n'être plus là...

Quelles qu'aient été les douceurs des maisons, la force des liens charnels et de l'amitié,

Il faudra bien pourtant faire son bagage
pour être à son tour un sans feu ni lieu.

On peut songer à Aragon, à Éluard, à Garcia Lorca. Pour Claude Roy, il s'agit davantage d'un climat que d'un tribut. Certes, l'art de butiner ne lui est pas étranger : il prend son bien où il le trouve. Et il va le chercher jusqu'en Chine. De tant de nourritures, il fait une osmose parfaite. Que veut-on de plus ? S'il prend le pollen d'un « anonyme » chinois du XXXIII[e] siècle avant Jésus-Christ pour en distiller un miel dont le goût plaît à nos bouches modernes, n'est-ce pas grand mérite ? Ainsi :

Que peut me faire
le gouvernement ?
Si pas de guerre
je suis vivant.

D'autres très brefs poèmes ont cette saveur. Groupés à la fin du livre, ils sont de Wou-Ti, de Chen Tzou-Ang, de Hsu Soun — et de Claude Roy, irrécusablement... *Ex ungue leonem.* La griffe y est. Le lion n'est pas féroce : il est l'héritier d'une longue sagesse humaine, et il réconcilie la nouveauté avec la tradition.

Civilisations, je vous hais! par Bernard Coutaz, 224 pages. (La Table Ronde.)

Le roman que voici est d'un Français de France qui parle des Musulmans. Bien accueilli par le public, un précédent ouvrage, dont le thème était déjà la misère des Nord-Africains (*Quand les ventres parlent*), a incité l'auteur à poursuivre sur la même foulée. Une incontestable générosité anime Bernard Coutaz : il a vu des horreurs, il a reçu des aveux, il a dû se rendre compte de l'impossibilité de certains rachats, il fait un roman pour nous le dire. Que nous dit-il exactement ?

En résumé, ceci. Il y avait dans un village kabyle un adolescent de bonne famille musulmane, Mohand. Instruit, ouvert, affectueux. Son instruction l'a cependant coupé de sa famille, de son père essentiellement, et, sur un coup de tête, l'enfant quitte son village, va chez un cousin d'Alger, découvre la civilisation française et l'influence qu'elle a sur les siens. Tout le dégoûte : ses coreligionnaires se sont avilis à suivre les Européens au café, au cinéma, au bordel. Mohand décide de régénérer ses frères. Pour cela, il faut opérer un véritable retour aux sources : étudier et pratiquer le Coran, imiter les sages et ne transiger sur rien. C'est à Tunis que Mohand s'adonne à ces disciplines. Il y apprend en même temps la haine des colons. Une bombe lancée par un camarade sur un commissariat de Tunis l'oblige à fuir. Vers Le Caire, *via* Sfax et la côte libyenne.

L'Université du Caire est pour Mohand plus que la Terre promise : le sanctuaire de la science islamique et le creuset où se forgent les armes de libération... Mais la police égyptienne refoule le jeune Kabyle. Algérien, donc Français (il protestera, en vain), c'est à Marseille qu'on « rapatrie » Mohand. Nous le retrouvons à Paris, chômeur, vivant de menus vols. Il a perdu la foi. Sera-t-il militant d'un groupe nationaliste ? Pas même. La chute est extrême : civilisation de l'Islam et civilisation chrétienne, il les vomit à la fois. Il a faim; il a besoin de femmes; c'est à ce niveau qu'il végète. Qui lui en ferait grief ? A la fin, deux ouvriers français essaient, inutilement, de le sauver de la tuberculose et du désespoir. Il meurt en crachant ses poumons et en maudissant l'univers.

Ce récit qui paraît parfaitement désespéré, à le lire, nous sentons que Bernard Coutaz l'a voulu au contraire efficace. Construire lui importe plus que révéler la pourriture où prospèrent les nations occidentales. Les deux militants ouvriers qui, aux dernières pages du livre, entourent Mohand de leur affection, s'y trouvent comme une lueur d'aube à la fin d'une nuit endeuillée. Pourquoi ne les sent-on pas nécessaires ? Et comment se fait-il que l'avilissemment de Mohand sous le ciel parisien, si logique que nous l'éprouvions, ne nous convainc qu'à demi ? Est-ce la faute au reportage ? Est-ce la hâte (on la devine en plusieurs endroits) avec laquelle l'auteur a bâti ce livre ? On regrette qu'un ouvrage aussi grave, aussi profondément vrai, n'entraîne pas tout à fait l'adhésion. C'est du journalisme. Le roman, qui se nourrit de tout, ne souffre le journalisme que secret. La démarche de Coutaz est trop directe; l'art y perd. Si la vérité y gagne, dira-t-on, qu'importe! Et, bien sûr, c'est faire à l'auteur un compliment que de noter la franchise de son propos. Ajoutons qu'il y a çà et là un ton où perce à la fois l'émotion et la maîtrise de celle-ci, un ton qui laisse entrevoir ce que nous aurions pu admirer sans réserve au long de ce roman.

La ville et le sang, par Carlo Coccioli, 206 pages (Flammarion).

Carlo Coccioli est-il un romancier catholique ? On l'a dit à propos de ses précédents romans, de *Le ciel et la terre,* en particulier. Si l'étiquette signifie quelque chose en littérature, le « catholicisme » des livres de Coccioli serait une atmosphère et un vocabulaire, celui-ci étayant celle-là. Dans *La ville et le sang,* la toile de fond est une cité toscane (non indiquée par l'auteur, mais vraisemblablement Florence), durant les jours de la semaine sainte. Dans la ville, deux adolescents, Luciano, séduisant ténébreux, Andréa, auteur angélique d'habiles larcins. Andréa a une sœur, Giuditta, dont l'auteur a fait le personnage central. Enigmatique Giuditta! La rumeur de la ville l'a baptisée « la courtisane du Christ ». D'une race naturellement excessive, la jeune fille a totalement perdu l'équilibre moral le jour où fut assassinée une vieille dame dont elle était en même temps la protégée et la victime. Le sang de la bienfaitrice hante le cœur de Giuditta. L'amour qu'elle porte au Christ, il est en quelque

sorte nourri de ce sang, celui de l'assassinée, mais aussi celui de Giuditta elle-même qui rêve d'en faire un manteau de pourpre où se cacher avec Jésus... La démence est certaine. Comme il arrive souvent, elle n'est qu'à demi-apparente. Et Luciano n'y verra rien, qui brûle pour Giuditta.

Mais peu de sentiments, ici, sont simples. Cette passion de l'adolescent pour la sœur de son camarade est passablement controuvée. Il a abandonné sa virginité dans les bras d'une petite prostituée dont il poursuit en Giuditta l'image. « La courtisane du Christ », on voit l'association... Luciano sue le désir par tous les pores. Il n'en fait guère mystère; ce qu'il raconte ne tombe point dans l'oreille d'un sourd. Un pédéraste (qui est aussi un mangeur d'âmes de l'espèce de M. Ouine), s'entremet spontanément. Déguisé en prêtre, il fait comprendre à Giuditta que le meilleur moyen de verser son sang pour le Christ c'est de se donner au jeune Luciano. Pourquoi non? Ça coûte une ou deux hésitations. Entraînant l'adolescent dans le cimetière, Giuditta lui sacrifie sa virginité sur la tombe de la bienfaitrice... Tout cela plus ou moins aux yeux de la ville; et en harmonie plus ou moins secrète avec la liturgie de la semaine sainte. Le sang appelle le sang. Giuditta découvre la supercherie du faux prêtre, décide — sans exaltation, cette fois — de laver dans le sang l'œil de la raison que Satan lui a souillé. C'est au cours du Chemin de Croix, devant le peuple, à l'instant précis où le récitant évoque la lance et le côté du Christ « d'où jaillit de l'eau et du sang » que Giuditta enfonce un couteau dans le ventre de son amant.

Voilà. Ce roman est réussi : l'envoûtement est souverain; les mélanges de vulgarité et de noblesse, de mysticisme vrai et d'hystérie sont parfaitement dosés. Si l'on parle à son propos d'ouvrage catholique, je demande une définition... Mais Carlo Coccioli en demande-t-il tant, lui qui a l'art de tirer la vie de la sève comme de la corruption, du sang comme de la pierre, car, dit-il (p. 201), « on peut accepter toute chose, toute chose étant propre à la vie ».

La Chambre rouge, roman, par Françoise Mallet-Joris (Julliard).

Dans un premier récit, Françoise Mallet parlait de saphisme et disait « je »; dans ce livre-ci, il s'agit d'une expé-

rience hétéro-sexuelle et la romancière, qui dit encore « je », change de nom, à demi : elle signe Françoise Mallet-Joris; le troisième ouvrage (des nouvelles, nous apprend-on) sera signé Françoise Joris. Le changement d'état civil qui, d'ordinaire, intéresse peu l'œuvre d'un écrivain, s'accompagne ici d'attitudes variées. Seul persiste le genre autobiographique, non seulement suggéré par la narration à la première personne, mais en quelque sorte confirmé par la ressemblance voulue des patronymes de l'héroïne (Hélène *N*oris) et de l'auteur (*J*oris).

Que fait donc notre romancière dans *La Chambre rouge* ? Elle dit y retrouver un richissime décorateur, Jean Delfau, venu à Gers (Belgique) sur la demande du père d'Hélène Noris, en vue de la mise en scène d'une pièce de théâtre. La jeune fille — qui a quelques raisons de haïr sa belle-mère, Tamara, initiatrice aux voluptés lesbiennes — s'ingénie à écarter Jean Delfau d'un flirt possible avec Tamara : la chose devient aisée en attirant à elle le décorateur, qui ne demande pas mieux. Lui a plus de trente-cinq ans. Elle, un peu moins de vingt. Il est rompu aux exercices amoureux. Elle a vite mûri au soleil de Lesbos. Désabusés dès le principe, les amants se gardent en jouant à se donner, aucun ne voulant sacrifier à l'autre la plus petite parcelle de sa précieuse individualité.

Il ne serait pas socialement difficile de les marier. Leur cynisme seul s'y oppose. Mieux vaut pour eux la solitude, ou du moins la séparation. Car la solitude, qui ne semble pas du goût de Jean Delfau, ne saurait non plus convenir à la petite Noris que d'autres aventures attendent, pour le plaisir des gourmets et le délassement de l'auteur.

La critique avait un peu légèrement applaudi *Le Rempart des béguines* : ce premier récit ayant pour lui la sincérité du ton et la précocité de la narratrice. Nous savons maintenant que Mme Mallet-Joris a la main habile : ce deuxième ouvrage est fort bien découpé, ajusté, expertement cousu. Il ne lui manque que la vie. Et la nécessité. On a tenté un parallèle entre Mme Mallet-Joris et l'auteur de *Bonjour tristesse*. La chose est risible. N'est pas Françoise Sagan qui veut.

Maurice Chavardès.

THÉATRE

Paul Claudel est mort quelques jours après les premières représentations de *L'Annonce faite à Marie* à la Comédie-Française, deux jours avant la présentation de *Protée*. Une tragédie inscrite au répertoire de la Maison qui est le conservatoire des chefs-d'œuvre, une farce lyrique choisie par un jeune théâtre pour son premier spectacle, les deux témoignages sont complémentaires : le vieux poète pouvait mourir sans « avoir peur », ni pour la vie éternelle de son âme ni pour la survie terrestre de son œuvre.

Certes, il y a encore beaucoup à faire pour ceux qui aiment cette œuvre, qu'ils règnent rue Richelieu ou à Marigny, au T.N.P. ou à la Comédie de Paris. Nous avons vu *Protée* le jour même des funérailles : la grande nef de Notre-Dame n'était même pas remplie et, le soir, la petite salle de la rue Fontaine ne l'était pas davantage. Il faut le rappeler avant d'être sévère pour ceux qui font quelque chose : les apparences du claudélisme triomphant ne doivent pas faire oublier qu'en fait l'ère du claudélisme militant n'est pas terminée.

L'œuvre de Paul Claudel est un monde. Claudel est mort, mais Violaine et Sygne, Anne Vercors et Turelure, Doña Prouhèze et Rodrigues et tant d'autres créatures du poète sont vivants, et ils sont vivants parce que, comme les vivants, ils existent dans un univers, au sens le plus concret de ce terme, tel que le constituent un espace géographique et un temps historique. La diversité de l'œuvre claudélienne tient à cette vérité élémentaire : « Il faut de tout pour faire un monde. » Même des imperfections.

Nous pensons que la Comédie de Paris a bien servi Claudel en jouant *Protée*. D'abord la farce lyrique est remarquablement animée par Mme Jany Holt dans la nymphe Brindosier et le rôle de Protée est joué par Henri Nassiet avec esprit. Si les costumes des satyres sont peu significatifs, l'ensemble est agréable à voir. Quant à la pièce, la lecture me permet guère de sentir à quel point elle est « scénique »; les dernières retouches et le nouveau final ne sont même pas trop gênants. Un grand thème inspire la farce et la rend lyrique, celui de l'illusion : Ménélas rentre dans ses foyers avec celle qui est maintenant Hélène de Troie, mais il l'abandonne pour suivre une image, l'image de celle qui, dix ans plus tôt, était Hélène

de Sparte. Ce n'est pas sans étonnement que, dans ce « poème d'été » de 1913 le spectateur reconnaît l'Hélène de *La guerre de Troie n'aura pas lieu*. La musique de Darius Milhaud donne exactement le ton de ce « divertissement plein d'intentions », comme disait Jacques Madaule (*Le drame de Paul Claudel*, Desclée de Brouwer, p. 157).

Que la présentation de *L'Annonce* par les Comédiens français soit une erreur, les *satisfecits* de l'auteur et les applaudissements du public ne sauraient prouver le contraire : le poète aimait son enfant et l'enfant reste magnifique malgré le couturier. Cette erreur, d'ailleurs très intéressante, car elle montre l'importance du metteur en scène : c'est M. Julien Bertheau le grand responsable. C'est lui qui devait dire : pas de musique quand le texte suffit et surtout quand le silence s'impose, comme au début du prologue. C'est lui qui devait exclure du décor tout réalisme historique, tout naturalisme photographique et expliquer à M. Wakhévitch que « O ma fiancée entre les branches en fleurs, salut ! » ne se dit pas sous les tonnelles d'une guinguette au bord de la Marne. Enfin et surtout c'est le metteur en scène qui devait faire comprendre la pièce aux acteurs. M. Julien Bertheau a fait jouer l'étrange mystère selon les « formes », au sens platonicien de ce mot : il y a dans la tradition pédagogique du théâtre des personnages archétypes, le père noble, le jeune premier, le traître, etc.; il y a des attitudes archétypes pour l'expression de l'amour heureux, de l'amour malheureux, du repentir torturant, des sentiments sublimes, de la prière... Acteurs et actrices gesticulent, crient, marchent selon les règles, solennels ou frénétiques en vertu d'un canon pédagogique.

Le metteur en scène a voulu « faire religieux ». Or l'exemple du *Port Royal* à la salle du Luxembourg dispense de longs commentaires — « le religieux » est essentiellement « intériorité »; certes, toute représentation est « extériorisation », mais l'art religieux laisse voir par transparence ce qui ne peut être « extériorisé ». Ce qui manque sur la scène de la rue Richelieu, c'est justement cette obscure clarté qui monte des âmes. Le long hurlement de Violaine à l'instant du miracle est symbolique, même s'il est autorisé par le poète qui avait d'abord dit : « Un cri étouffé. »

Il est bien plus difficile de dire pourquoi *Macbeth* ne laisse pas l'esprit aussi satisfait que *Lorenzaccio*. Sans doute, il y a

d'abord le fait que le T.N.P. joue la tragédie dans une salle de concert : les acteurs sont condamnés à crier et, même ainsi, il n'est pas sûr que le texte arrive tout entier à tous les spectateurs. D'autre part, sans avoir la superstition de l'escalier, la structure spatiale de *Macbeth* l'impose : à plus forte raison le jeu doit-il se déployer dans la hauteur lorsque la largeur et la profondeur de la scène dessinent une immense étendue plate comme au Palais de Chaillot; par exemple, si elle avait plus de trois ou quatre marches à descendre, Lady Macbeth serait une somnambule plus hallucinante, quels que soient les efforts de Mme Maria Casarès pour paraître hallucinée. Enfin M. Jean Vilar semble osciller du schématisme harmonieux dans la décoration à l'imagerie réaliste dans l'animation des personnages : le tableau du banquet rappelle une cène de style Renaissance et le spectre de Banquo déambule dans son déguisement le cadavre vivant sans nous donner vraiment l'impression de venir d'un autre monde. J'en dirai autant des apparitions provoquées par les sorcières.

Le sens de la grandeur n'est pas plus absent ici qu'à *L'Annonce*. Mais si le metteur en scène de la Comédie n'a pas su exprimer le caractère sacré de cette grandeur, celui du T.N.P. n'a peut-être pas cherché à l'exprimer et a-t-il trop exclusivement voulu approfondir la psychologie individuelle de chaque personnage. Macbeth est, en un sens, une tragédie sacrée : la royauté est d'essence religieuse; le crime de Macbeth est un sacrilège; la présence des sorcières est liée à ce système d'images collectives qui est le contexte spirituel du drame et hors duquel leur rôle risque d'être réduit à quelques tableaux pittoresques.

La petite Maison de thé, pièce de John Patrick, adaptée par Albert Husson... Nous avons vu au théâtre Sarah-Bernhardt *Les Sorcières de Salem* d'Arthur Miller, adapté par Marcel Aymé, au théâtre Fontaine, *L'amour des quatre colonels* de Peter Ustinov, adaptée par Marc-Gilbert Sauvajon. On joue ailleurs une pièce de Noël Coward adaptée par P. Géraldy... La formule n'est pas nouvelle, mais son usage devient un fait caractéristique de la vie théâtrale. Il ne s'agit pas de chercher dans le répertoire étranger l'auteur ou l'œuvre que l'on devine au-dessus de l'actualité et déjà inscrite au répertoire

universel : c'étaient là Antoine découvrant Gerhart Hauptmann, Lugne Poe se mettant au service d'Ibsen et de Strindberg, Dullin révélant Pirandello, Jean Vilar créant *Meurtre dans la cathédrale* de T.-S. Eliot. Les conditions économiques sont aujourd'hui telles qu'un directeur ne peut faire les frais d'un demi-échec : il cherche quelles pièces ont réussi à Londres ou à New-York et une induction légitime lui permet l'espoir... Mais Paris est Paris : pour mettre toutes les chances du bon côté, on confiera volontiers l'adaptation à un auteur que Paris applaudit.

Quand le directeur est Mme Marguerite Jamois, on pense bien que la considération de la qualité n'est pas exclue. *L'Amour des quatre colonels* est une pièce construite à partir d'une idée poétique et dramatique, mais l'exploitation de l'idée n'est pas toujours très raffinée : dans *La petite maison de thé*, il n'y a vraiment pas d'idée, mais le divertissement est de bon goût. Une danseuse japonaise, des figurants venus de divers pays d'Extrême-Orient, de jolis décors de Félix Labisse, un meneur de jeu échappé de la Rose rouge pour nous conter l'histoire de Lotus bleu, que demander de plus puisque personne n'a la prétention de nous offrir plus ? Les Américains occupent l'île nippone d'Okinawa et veulent initier les indigènes à la démocratie en commençant par le commencement : industrialisation et instruction; mais, tout comme Athènes a corrompu Rome pour le plus grand bien de la civilisation... vous devinez la suite. Un colonel plus courtelinesque qu'américain amusera longemps le public du théâtre Montparnasse, où se joue cette *Madame Butterfly* qui finit bien.

Il n'est pas inutile de rappeler quelques-unes de ces « adaptations » pour parler avec justice de *Macbeth* au T.N.P. et de *L'Annonce faite à Marie* à la Comédie-Française. Nous montrer les sorcières de *Macbeth* est tout de même une autre affaire que nous montrer *Les Sorcières de Salem* et Violaine est beaucoup moins reposante que Lotus bleu.

Et c'est dans cette perspective qu'il faut aussi apprécier le nouveau spectacle du théâtre des Noctambules. D'abord, quelle interprétation au service de *Ping-Pong* de M. Arthur Adamov ! R.-J. Chauffard, l'inoubliable garçon d'étage de *Huis-Clos*, donnant la réplique à Mme Marcelle Géniat, qui s'élève d'acte en acte dans la hiérarchie des tenancières, —

bistrot, établissement de bains, école de danse, — quel spectacle ! Il faudrait citer tous les comédiens. Décidément, M. Jacques Mauclair est au premier rang des jeunes metteurs en scène.

Quant à la pièce, elle relève du genre : « Message chiffré. » Selon que l'on s'en tiendra au sens littéral ou que l'on déchiffrera le sens spirituel, *Ping-Pong* sera une longue et lourde mystification ou une profonde et vertigineuse tragédie. En fait, peut-être la pièce oscille-t-elle entre les deux et ce qu'il y a de plus personnel dans l'art de M. Adamov est-il cette oscillation. Celle-ci, d'ailleurs, rythme le mouvement même de la pièce : le début, beaucoup trop lent, incline fâcheusement l'esprit vers la première interprétation; à mesure que l'action se déroule, la seconde interprétation ne devient certes pas une évidence : du moins arrive-t-elle à se glisser comme une tentation...

Le centre dramatique de la pièce est un appareil à sous, un ping-pong mécanique, ce qui est assez gênant pour le spectateur qui n'a jamais manipulé ni même regardé de près ces objets, qui ignore le vocabulaire technique de leur mécanisme... Nous croyons cependant comprendre la signification qui rend cette *chose* dramatique : il y a une vie mécanisée, un monde où la mécanisation fonde le règne de l'argent; en somme, le veau d'or est, si l'on peut dire, un cheval mécanique... Les « purs » essaient de vivre comme ils peuvent dans cet univers où « les mots sont tous des pièges », où « personne ne peut rien pour personne ». Cette mécanisation, ne l'oublions pas, a pour symbole un appareil fabriqué pour exploiter cette passion qu'excitent les jeux du hasard : dans un univers où les histoires des hommes ressemblent à une sorte de micro-physique « les jeux ne sont jamais faits pour personne » et les habiles sont ceux qui savent calculer leurs chances. Le mot combinaison ne perd jamais son double sens, mathématique et moral, de sorte que les « purs » se définissent par le refus du calcul des probabilités; du moins est-ce ainsi que je comprends : « Si l'on sait où est la possibilité, c'est le plaisir médiocre. »

On voit où sont à la fois l'intérêt et le danger de pièces comme *Ping-Pong* : elles appellent moins le « compte rendu » que le « commentaire ».

Henri Gouhier.

Document

LE CHEMIN DE MADRID S'ENTR'OUVRE DEVANT DON JUAN

L'arrivée à Madrid du fils aîné de don Juan de Bourbon, l'infant Juan Carlos, a scellé le 18 janvier entre le comte de Barcelone et le général Franco une réconciliation de très longue portée. Le fils d'Alphonse XIII incarne à des degrés divers l'espérance monarchique de la majorité des Espagnols. Le Caudillo celle de la bourgeoisie et d'une partie de l'armée, toujours inquiètes d'une nouvelle flambée dans la rue. Politiquement, chacun est en réalité le leader d'une moitié des forces nationales qui gagnèrent la guerre civile. Ils étaient brouillés depuis neuf ans, et ces forces divisées. Les conditions dans lesquelles ils se sont rencontrés, et l'atmosphère de leur longue conversation — elle dura onze heures — font qu'on peut parler aujourd'hui d'un accord entre les deux hommes d'État, et d'une unité retrouvée des forces « nationales » espagnoles. L'isolement des forces républicaines, la dégradation de leur crédit en Espagne même et parmi un prolétariat que le régime n'a pas su conquérir, le morcellement de ces forces à l'étranger, font qu'en face de cette unité des « nationaux » d'Espagne, leurs adversaires ne représentent aujourd'hui plus rien. En d'autres termes, il semble bien que le sort de la péninsule dépende de la vitalité que monarchistes et franquistes sauront insuffler à leur nouveau bloc.

Le conseil du roi.

Toute l'affaire a tourné autour de l'éducation à donner à l'infant Juan Carlos. Il avait terminé au mois de juin à Madrid ses études secondaires, après les avoir conduites pendant deux ans au collège de Miramar, à Saint-Sébastien.

Viendrait-il en Espagne pour la rentrée ? L'établirait-on à l'étranger ? Le comte de Barcelone pencha longtemps pour cette solution. Il craignait que le général Franco ne profitât de la présence de son fils dans la capitale espagnole pour l'exposer auprès de lui sans discrétion. Nombreux étaient ses conseillers qui lui disaient que : « *Si Franco se montrait avec le prince trois ou quatre fois aux toros ou au football, la monarchie serait tout à fait compromise avec le franquisme, elle partagerait ses haines, et s'effondrerait avec lui.* » D'autre part, le Caudillo avait fait parvenir dans le courant de l'été au comte de Barcelone un plan d'études qui confirmait les anxiétés de ces pessimistes : il comportait six années d'études, consacrées principalement à la formation militaire « *la meilleure,* avait estimé le général, *pour former un homme d'Etat espagnol* ». Quand don Juan revint de la croisière méditerranéenne de l'*Agamemnon,* la décision fut prise d'envoyer l'infant à l'Université catholique de Louvain. Le général Franco en fut informé. Il répliqua vertement, laissant entendre que si le prince ne venait pas en Espagne, il pourrait bien restaurer la monarchie dans la personne d'un autre que d'un Bourbon. Cette rodomontade fit sourire à Estoril : on y sait pertinemment que le général n'a aucun choix en dehors de la maison des Bourbons, pour la simple raison que les forces qui l'appuient à Madrid sont « bourboniennes ». L'ordre de la légitimité, et la volonté d'Alphonse XIII, a fait de don Juan son héritier et le porteur des droits de la couronne. Dès lors que le Caudillo se proclame monarchiste à la face des siens — et parce que les siens le rejeteraient s'il ne l'était pas — il ne lui restait pas d'autre chemin à prendre que celui de la légitimité. Maître du présent de l'Espagne, il ne l'est pas de son avenir.

Un autre argument intervint auprès de don Juan, qui le fit changer de propos. A la fin de septembre 1954, il fit poser quelques questions précises à une vingtaine de personnalités espagnoles connues pour leur indépendance et leur patriotisme, hautement représentatives des grandes forces du pays, armée, Église, milieux d'affaires, milieux syndicaux. Les unes étaient connues pour leur attachement au Caudillo, les autres pour leur fidélité inconditionnelle au roi. Le comte de Barcelone leur demanda si elles estimaient que l'avenir de la monarchie espagnole pouvait se trouver compromis ou assuré

par l'envoi de Juan Carlos à Louvain. A l'exception de quatre, ces personalités se prononcèrent en faveur de l'établissement du prince en Espagne. C'est alors, dans la dernière semaine de septembre, que don Juan fit dire au général Franco par le duc d'Almodovar, qui était venu le voir à Tanger, où Juan Carlos venait d'être opéré de l'appendicite, que son fils poursuivrait ses études en Espagne. Il souhaitait en même temps connaître de façon précise les intentions du Caudillo quant à l'installation de l'infant.

Cette prise de conseil fut d'une importance considérable. Elle a marqué l'influence de plus en plus grande prise auprès de don Juan par ses conseillers de l'intérieur, et la diminution du crédit de la vieille garde de la monarchie, quand même elle avait cent fois démontré sa fidélité dans l'exil. Ce mouvement accompagnait un mouvement analogue à Madrid, où depuis un an il était aisé de noter que le régime « virait au blanc » — et pensait de plus en plus à la succession de son chef.

Franco ne répondit pas tout de suite. Il voulait faire payer au comte de Barcelone ses rigueurs de l'été. Il voulait aussi attendre de voir comment se passerait la manifestation que les monarchistes organisaient à Estoril pour les 16 et 17 octobre en l'honneur de l'infante Maria Pilar, que ses parents présentaient à la société. Six semaines passèrent pour les uns à préparer cette *puesta de largo*, pour les autres à plaisanter ce rendez-vous des ducs, puis à s'en préoccuper quand on vit l'allure qu'il prenait.

Bal des grands et confusion électorale.

Un comité d'organisation fut créé à Madrid; il groupait M. Joachin Satrustegui, le duc de l'Infantado, président de la *diputación de la grandeza*, Grand parmi les Grands d'Espagne, le marquis Ignacio Luca de Tena, propriétaire du journal l'*A.B.C.*, et quelques autres d'aussi haute qualité. Leur initiative fut d'abord accueillie avec réserve : ne risquait-on pas les foudres du Régime, et pour les uns de se voir refuser des passeports à l'avenir, pour les autres des licences d'importation ou des devises à l'Institut de la monnaie. Puis on s'aperçut que la *Seguridad* ne faisait pas de difficultés pour donner son visa, encore qu'on dût indiquer la destina-

tion « Estoril ». Franco observait sans malveillance, c'était clair. Ce fut aussitôt la ruée. Pour ma part, je les ai vus arriver à Estoril : une ruée de voitures et d'autocars, quelque trois mille pèlerins enthousiastes.

Le 16 octobre derrière les fracs, les plumes et la joie de ces pèlerins, une question demeurait suspendue, qu'on savait que Franco se posait : que dirait don Juan, dont tous ces fidèles attendaient la parole, et n'y aurait-il pas un éclat, un cri déplacé, une insulte au dictateur, qui retarderait le retour de l'infant, et par conséquent les chances d'accord entre Estoril et Madrid.

On sait comment passèrent les fêtes, et que le prétendant parla, eut un mot aimable pour le Caudillo, quelques autres des plus flatteurs pour l'Église et l'armée d'Espagne, et qu'il redit enfin qu'il n'était pas question de renoncer à ses droits. Le lendemain, c'était le 17 octobre, un bal avait lieu que les monarchistes d'Espagne offraient à don Juan et aux siens. M. Nicolas Franco, ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, y était invité. Jusqu'au dernier moment, on ignora s'il viendrait ou non. Quand on le vit entrer, l'un des premiers dans le hall du Palace Hotel — où se tenaient ces élégantes assises — on fit « ha » : cette entrée signifiait que l'homme de Madrid désormais avait compris où était son devoir.

Ce chemin-là a fait pourtant déjà deux crochets, et il en fera d'autres. Les monarchistes revinrent à Madrid comme des enragés, fiers, heureux, soulevés par une foi d'apôtres, et décidés à s'imposer, sans égard aux risques. L'occasion s'offrit bientôt de donner la mesure de leur entrain : des élections municipales étaient annoncées à Madrid pour le 21 novembre. La Phalange présentait une liste. Ils en présentèrent une de leur côté. Personne, officieusement ou non, ne leur avait laissé entendre qu'il valait mieux laisser la voie ouverte aux Phalangistes. Ils en conclurent que Franco, tout compte fait, ne serait pas fâché de faire le point sans équivoque. Ils s'étaient bien abusés. La Phalange les rossa, truqua les urnes, vola les procès-verbaux, faussa des signatures : j'ai vu pour ma part les procès-verbaux notariés qui établissent sa malhonnêteté. Plus de neuf cents constats furent dressés, qui n'empêchèrent pas de proclamer victorieuse la liste « du mouvement ».

La Phalange cherche à déborder Franco.

Que le général Franco ait ignoré les intentions de la Phalange paraît aujourd'hui établi. Qu'il ait été incapable, ou qu'il ait refusé de la désavouer n'est pas moins certain. Elle a créé le fait accompli. Il s'en est servi.

Les élections du 21 novembre provoquèrent un beau scandale à Madrid, et pas seulement dans la rue ou dans les cafés élégants de la Castellana. Elle divisa le Conseil des ministres, les plus liés à l'évolution monarchiste ou à l'Église — comme M. Artajo — se trouvant fort mécontents qu'au dedans et au dehors on pût dire avec de bonnes preuves que les méthodes électorales de la république étaient dépassées dans le cynisme par celles du régime. L'ún des ministres alla beaucoup plus loin, celui de la Justice, M. Iturmendi.

On apprit dès le début de décembre que les monarchistes avaient l'intention de se constituer partie civile et d'attaquer le gouvernement, pour entrave à la liberté de vote et viol de l'article VI du *Fuero de los Españoles,* qui la garantit. Basque, têtu, homme de parole, carliste de surcroît, et de cette tendance qui est depuis longtemps ralliée à la candidature de don Juan de Bourbon au trône d'Espagne, M. Iturmendi se trouva pris dans un dilemme : ou bien il laissait courir la justice, et la Phalange était condamnée; ou bien, pour refuser de la condamner, il empêcherait la justice de courir. (Autre élément qui corsait le conflit : tous les ministres sont d'autorité membres de la Phalange, notre monarchiste comme les autres.) Comme membre du gouvernement, fort de la raison d'État, M. Iturmendi ne pouvait qu'entraver la marche de la justice. Comme homme d'honneur et tout simplement comme homme juste, il ne le pouvait pas. Le 31 décembre, plainte était déposée devant le Parquet de Madrid. M. Iturmendi porta sa démission au général Franco. Celui-ci l'accepta, demandant simplement qu'elle fût réservée jusqu'au changement de ministère qu'il prépare. Il accéda à la demande du ministre de faire connaître à ses amis de Madrid qu'il avait cessé d'appartenir au gouvernement. Affaire très propre au régime actuel de l'Espagne, où toutes les cotes sont mal taillées, et où l'on

ne sait jamais, entre cent jeux de glace, si l'image qu'on voit est celle d'un homme ou son ombre.

Quant à l'affaire des élections, elle est bloquée au Parquet de Madrid. Et la vague promesse qu'on avait faite, ou qu'avaient cru recevoir des monarchistes modérés, que certains candidats phalangistes — en contravention flagrante avec la loi — seraient retirés et remplacés par des monarchistes, elle n'a pas été tenue : au début de février, l'ayuntamiento de Madrid avalisa les mandats de la liste phalangiste, même celui d'un banquier, désormais assuré que la municipalité ne serait pas indifférente aux intérêts de son affaire.

Juan Carlos à Madrid.

Toute cette agitation ne doit pas cependant tromper, quelque jugement qu'on porte sur les méthodes qui s'y font jour : politiquement, elle ne modifie pas le sens du courant qui entraîne le régime depuis la signature des accords avec l'Amérique, vers une légitimation authentique.

Pendant que ses ministres se querellaient avec la Phalange, qu'elle se glorifiait d'avoir définitivement attiré Franco à elle, que les fondations d'une république présidencialiste étaient en train de s'assurer, que le directeur de l'hebdomadaire officieux de la Phalange, *El Español,* couvrait d'insultes don Juan dans une lettre ouverte du directeur, le Caudillo préparait sa rencontre avec le fils d'Alphonse XIII. Le 18 novembre, il recevait au Palais du Pardo le comte de los Andes, représentant de don Juan à Madrid : il s'y montrait on ne peut plus cordial. Il répondait à la lettre de Tanger de la fin de septembre. On parla de tout, de chasse, des élections du 21 novembre, et de l'éducation du prince. Deux points majeurs furent acquis : la crise du 21 novembre serait considérée par les deux partis comme un « incident » dû au zèle de partisans trop enthousiastes. (Et cet engagement explique aujourd'hui l'indifférence tant du Caudillo que de don Juan à l'égard de l'agitation ministérielle de Madrid. Des hommes y sont certes en cause, mais pas des principes.) D'autre part, l'infant Juan Carlos ferait ses études à Madrid. Elles seraient dirigées par un mentor à

choisir d'ici janvier. Le programme purement militaire du général Franco ne fut pas mentionné, pas plus que le programme politique et « voyageur » du comte de Barcelone. Il apparut clairement dès ce moment que l'intérêt des deux hommes à se rapprocher l'emportait sur leurs divisions, et les modérés sur les ultras. On ne parla pourtant pas d'une prochaine rencontre. L'idée devait en être avancée quelques jours plus tard par un ami commun de don Juan et de Franco : le comte Julio Danvila. Il la régla en deux voyages entre Estoril et Madrid. Le Caudillo la tint secrète, sauf à un homme : le capitaine de vaisseau Carrero Blanco, qui le seconde depuis la fin de la guerre civile, et qui est aujourd'hui le « ministre secrétaire à la Présidence ». Encore ce secret parut-il insuffisant au chef de l'État espagnol : le 29 décembre au matin, quand il quitta le Pardo sur les huit heures, il laissa M. Carrero Blanco sur le perron, lui assurant qu' « *il n'avait besoin d'emmener qu'Antunez* », amiral, et porte-coton de service. A onze heures, au moment même où il se trouvait face à face avec don Juan, à la vieille demeure de Las Cabezas, sur la route d'Estremadure, un adjoint appelait de Madrid son ministre de la Phalange, M. Fernandez Cuesta, qui était parti se reposer à la campagne, à Maravellas, et lui annonçait que « *Franco avait disparu du Pardo, qu'il les avait trahis* ».

On a parlé à droite et à gauche de la rencontre de Las Cabezas, on a dit bien des sottises sur elle, en Angleterre et aux États-Unis plus qu'en France il est vrai. Il n'est pas possible de les dissiper dès maintenant. Au moins peut-on dire :

1° qu'elle se déroula — onze heures durant — dans une atmosphère de cordialité dont la précédente, celle de l'Azor en 1946, avait été complètement dépourvue;

2° qu'elle entérina l'accord sur la venue de Juan Carlos à Madrid, de même que les détails de protocole et d'établissement;

3° que cet accord vaut jusqu'au mois de juin en principe;

4° qu'il a décidé la préparation par l'infant de l'examen d'entrée à l'Académie militaire de Saragosse;

5° que Juan Carlos y entrera selon que don Juan estimera que le général Franco aura confirmé sa fidélité envers la monarchie;

6° que le directeur des études choisi fut non pas le candidat du général Franco, mais celui de don Juan, le général Martinez Campos, duc de la Torre;

7° qu'à aucun moment le Caudillo ne donna l'impression qu'il désirait voir don Juan renoncer à ses droits à la couronne.

De tous ses points, un seul est décisif : en choisissant pour directeur des études de l'infant le général Martinez Campos, le prétendant et le chef de l'État espagnol s'en sont remis à l'homme que toute l'armée espagnole, et que tous les monarchistes sans exception, tiennent pour le plus parfait gentilhomme d'Espagne : il est une garantie pour les uns que le général Franco ne cherchera pas à compromettre l'infant avec le Régime, pour les autres que les monarchistes ne pourront monter autour de lui aucune intrigue. En un mot, cet homme vient d'être accepté par le régime et par la monarchie comme leur arbitre.

Ces faits, leur orientation se trouveront sans doute contredits au cours des prochains mois par mainte agitation à Madrid. Ces contradictions ne seront qu'apparentes. Les motifs en sont simples : ils sont dans la ligne que suit Franco depuis trois ans; il la suit parce qu'il y est contraint par son patriotisme, et par l'avis de ses pairs. Le 21 novembre, le dictateur l'a su, les officiers de la garnison de Madrid ont voté pour la liste de la monarchie. Partie de bon gré, partie de force, Franco a commencé de céder un peu de terrain. La dictature est entrée en mutation. Une telle transformation est en principe impossible. Mais ici, nous nous nous trouvons parmi les « *cosas de España* ».

JEAN CREACH.

Imprimerie AUBIN, Ligugé (Vienne).
D. L., 2e trimestre 1955. — Imprimeur, n° 1.194.
Directeurs gérants : A.-J. MAYDIEU, R.-C. CHARTIER. N.M.P.P.